

Quelles perspectives de développement des relations du Maroc avec l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est ?

Mai 2015

Coordinateur du rapport

M. El Moussaoui El AJLAOUI

Membres du groupe

Mme Fatima AIT BENLMADANI

M. Hicham HAFID

M. Khalid CHEGRAOUI

Propriété de l'IRES, le présent rapport entre dans le cadre du programme "Relations extérieures du Maroc". De par les opinions qui y sont exprimées, ce rapport engage la responsabilité de ses auteurs et en aucun cas celle de l'IRES

La rédaction du rapport sur les perspectives de développement des relations du Maroc avec les pays d'Afrique de l'est et d'Afrique australe a été achevée en Mai 2015. Sa diffusion par l'IRES fin décembre 2016 a pour but de mettre en évidence pour les opérateurs marocains les potentialités que recèlent ces 2 régions après la Visite Royale qui a défini la politique étrangère du Maroc à l'égard de l'Afrique australe et de l'est et ouvert de grandes perspectives pour le Royaume.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST.....	10
1. PRESENTATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST.....	12
1.1. La géopolitique des deux sous-régions.....	12
1.1.1. Afrique de l'Est.....	12
1.1.2. L'Afrique Australe.....	13
1.2. Croissance économique et ressource naturelles en Afrique Australe et en Afrique de l'Est.....	14
1.2.1. La dynamique de croissance économique.....	14
1.2.2. Les ressources naturelles des deux sous-régions.....	17
1.3. Le commerce extérieur de l'Afrique de l'Est et Australe.....	23
1.3.1. Les échanges économiques entre les pays d'Afrique Australe et le reste du monde.....	23
1.3.2. Les échanges économiques entre les pays d'Afrique de l'Est et le reste du monde.....	28
1.3.3. Les échanges économiques intra-communautaires.....	34
2. LES RELATIONS POLITIQUES, INSTITUTIONNELLES, ECONOMIQUES ET FINANCIERES MAROC-AFRIQUE AUSTRALE ET AFRIQUE DE L'EST.....	36
2.1. Les relations politiques et institutionnelles.....	36
2.2. Les relations économiques.....	44
2.2.1. Les relations économiques du Maroc avec les pays de l'Afrique Australe.....	44
2.2.2. Les relations économiques avec les pays de l'Afrique de l'Est.....	51
2.3. Les relations financières Maroc-Afrique Australe et de l'Est.....	55
3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES.....	58
4. L'IMAGE DU MAROC EN AFRIQUE AUSTRALE ET EN AFRIQUE DE L'EST.....	61
4.1. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est.....	61
4.1.1. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique Australe.....	61
4.1.2. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique de l'Est.....	63
4.2. L'image du Maroc à travers les enquêtes de terrain.....	64
4.2.1. L'Afrique du Sud.....	64
4.2.2. La Namibie.....	65
4.2.3. L'Ile Maurice.....	65
4.2.4. Le Botswana.....	65
DEUXIEME PARTIE : POTENTIEL DES RELATIONS MAROC-AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST ET IDENTIFICATION DES PAYS PARTENAIRES CIBLES.....	68
1. LES PAYS PRIORITAIRES POUR LA DIPLOMATIE MAROCAINE EN AFRIQUE AUSTRALE.....	70
1.1. Les performances économiques des pays d'Afrique Australe.....	70
1.2. Les pays prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique Australe.....	73
1.2.1. Le Mozambique : une économie en pleine mutations avec une position géographique stratégique.....	74
1.2.2. La Zambie : une économie basée sur le cuivre, l'agriculture et des ressources hydriques importantes.....	75
1.2.3. La Namibie : une économie basée sur l'exploitation des ressources minières et halieutiques ambitionnant de devenir un hub logistique régional.....	76
1.2.4. L'Angola : une économie dynamique ouverte sur l'océan Atlantique avec des aspirations au leadership régional.....	79

1.2.5. Le retour de la croissance au Zimbabwe dans un contexte de début de la fin de l'ère Mugabe.....	81
1.2.6. L'Afrique du Sud : Un pays émergent et locomotive de l'Afrique Australe	81
1.3. Afrique Australe et géopolitique de la domination : quels enseignements pour la nouvelle approche de la politique étrangère marocaine ?	85
1.3.1. Situation politique en Afrique du Sud.....	86
1.3.2. Perspectives des relations Maroc Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland et Zimbabwe	87
1.3.3. L'Angola et le Monde lusophone africain : Perspectives des relations entre le Maroc et l'Angola et le Mozambique	89
1.3.4. La Namibie : Perspectives des relations Maroc-Namibie	90
2. LES PAYS PRIORITAIRES POUR LA DIPLOMATIE MAROCAINE EN AFRIQUE DE L'EST	92
2.1. Les performances économiques des pays d'Afrique de l'Est.....	92
2.2. Les pays prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique de l'Est	93
2.2.1. Le Kenya : locomotive économique de la communauté de l'Afrique de l'Est avec un important potentiel de marché pour les exportations marocaines.....	93
2.2.2. L'Ethiopie : Une puissance démographique avec d'importants potentiels agricoles et hydrauliques et des besoins énormes à satisfaire	96
2.2.3. La Tanzanie : Une croissance économique soutenue avec une position stratégique.....	98
2.2.4. Le Soudan : Tête de pont des investissements marocains en Afrique de l'Est	100
2.3. Afrique de l'Est, quels enseignements pour la nouvelle approche de la politique étrangère marocaine	104
2.3.1. Le Djibouti, un pays ami en demande de renforcement des relations	105
2.3.2. Perspectives des relations Maroc Ethiopie	105
2.3.3. Perspectives des relations Maroc Ouganda	106
2.3.4. Perspectives des relations Maroc-Tanzanie	106
2.3.5. Perspectives des relations Maroc-Kenya	107
2.3.6. Perspectives des relations Maroc-Soudan.....	107
3. L'IMAGE DU MAROC EN AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST : POUR UNE STRATEGIE COMMUNICATIONNELLE EFFICACE	108
3.1. Image et facteurs de blocage entre le Maroc et certains pays d'Afrique Australe.....	108
3.2. Image et facteurs de blocage entre le Maroc et certains pays d'Afrique de l'Est.....	110
TROISIEME PARTIE : LES AXES D'UNE POLITIQUE ETRANGERE RENOVEE DU MAROC EN DIRECTION DES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST	113
1. LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS POLITIQUES AVEC LES PAYS DE L'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST	114
1.1. L'importance de l'investissement dans l'établissement et le renforcement des relations politiques.....	114
1.2. La nécessité d'une nouvelle approche tenant compte des spécificités culturelles et institutionnelles des deux régions	115
1.3. L'investissement dans l'amélioration de l'image du Maroc dans les deux régions	115
1.3.1. Renforcement des dispositifs de communication envers les pays de l'Afrique Australe et de l'Est.....	115
1.3.2. L'implication de la société civile et des partis politiques marocains.....	116

2. LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LES DEUX REGIONS	117
2.1. Le transport maritime : le talon d'Achille de la présence marocaine en Afrique Australe et de l'Est	117
2.2. Développer une stratégie promotionnelle commerciale et financière propres aux spécificités culturelles (linguistiques, monde des affaires).....	118
2.3. Inciter et encourager les entreprises marocaines à investir dans les secteurs porteurs dans les pays prioritaires.....	119
3. LES LEVIERS INSTITUTIONNELS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE AVEC LES PAYS PRIORITAIRES	122
4. LES LEVIERS CULTURELS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LE MAROC ET LES DEUX REGIONS INSTITUTIONNELS.....	123
5. LA NECESSITE D'INVESTIR DANS LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET SOCIALE.....	124
6. VALORISER ET EXPLOITER LA COOPERATION TRIANGULAIRE DANS LE RENFORCEMENT DES RELATIONS MAROCAINES AVEC LES DEUX REGIONS	124
ANNEXES	125
Annexe 1 : Espace et histoire des deux sous-régions.....	125
Annexe 2 : la géopolitique de l'Afrique de l'Est de et l'Afrique Australe.....	130
Annexe 3 : la démographie de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est.....	150
Annexe 4 : Dépendance des exportations à l'égard des produits de base 2013..	151
LISTE DES TABLEAUX.....	152
LISTE DES FIGURES	154
BIBLIOGRAPHIE	156
NOTES DE REFERENCES	159

INTRODUCTION

L'étude sur les relations Maroc-Afrique Australe et de l'Est s'inscrit dans le cadre des nouvelles Orientations, contenues dans le Message Royal du 30 août 2013, appelant l'IRES à consacrer ses efforts au domaine diplomatique et aux différentes questions liées aux relations extérieures du Maroc, dans leurs différents volets politique, économique, social, culturel et environnemental. Elle fait suite aux études déjà réalisées par l'Institut, en l'occurrence l'étude sur les relations Maroc-Afrique de l'Ouest et celle portant sur la stratégie globale de positionnement du Maroc sur le continent.

Cette étude se base sur le fait que l'Afrique constitue une profondeur stratégique du Maroc et que l'intérêt pour l'Afrique, sous le Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a pris une grande dimension, avec pour objectif de permettre au Maroc de reconquérir son leadership africain et de contribuer efficacement à l'effort de développement du continent, selon une approche de coopération « gagnant-gagnant ».

Cet intérêt est reflété, aujourd'hui, par les multiples Visites Royales, effectuées aux pays du continent, qui ont donné naissance à un maillage important d'accords bilatéraux dans une multitude de domaines, mais aussi au développement de relations avec des groupes régionaux, comme l'UEMOA et le CENSAD. A cela s'ajoutent le développement sensible des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne et la croissance soutenue des investissements des entreprises marocaines, ayant opté pour une internationalisation de leurs activités en Afrique.

Au-delà de leur dimension économique et financière, somme toute importante, les relations du Maroc avec les pays d'Afrique s'insèrent dans la dynamique de la coopération tripartite, à travers laquelle le Maroc contribue à la mise en œuvre de projets de développement en Afrique, en collaboration avec des pays développés et des organismes internationaux.

Il est en de même de la coopération dans le domaine spirituel, de l'accueil au Maroc des étudiants et des cadres africains dans les universités et les centres de formation, de la contribution effective du Maroc au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique ainsi que du recours à une approche humanitaire, en matière de traitement de la question migratoire, dans le cadre de l'initiative lancée, récemment, par le Maroc en la matière.

Dans le but de consolider l'ensemble de ces acquis, le Maroc devrait étendre ses relations de partenariat aux pays d'Afrique Australe et de l'Est, malgré l'éloignement géographique de ces pays, leur appartenance à des aires culturelles et linguistiques différentes (anglophone et lusophone) et l'attitude ambivalente, voire hostile, de quelques pays, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume.

En s'appuyant sur son expérience en matière de coopération avec l'Afrique de l'Ouest, le Maroc gagnerait à développer son commerce extérieur avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est et à encourager activement les investissements des entreprises nationales dans cette région. Ceci est d'autant important que cette région recèle un grand potentiel, comme en témoigne la présence de plus en plus marquée des entreprises relevant, en particulier, des pays émergents.

Le Maroc dispose de tous les atouts nécessaires pour s'inscrire dans cette dynamique et nouer des alliances gagnantes avec les acteurs émergents. Cela permettrait à un nombre important d'entreprises nationales d'acquérir une dimension internationale, d'améliorer leur compétitivité économique et de renforcer, in fine, le rôle du Maroc, en tant que plateforme d'exportation, au carrefour des marchés africains, européens et américains.

Si la politique africaine du Maroc est diversifiée d'un point de vue sectoriel, elle reste, essentiellement, déséquilibrée d'un point de vue géographique. En effet, si le Royaume a pu intensifier ses relations avec les pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, il est resté en retrait par rapport à d'autres sous-régions, notamment l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est, aussi bien d'un point de vue politique, culturel qu'économique.

Les relations politiques et diplomatiques du Maroc avec les pays de ces deux sous-régions ne sont pas suffisamment développées, comme en témoigne le nombre limité de représentations diplomatiques marocaines, alors que c'est dans ces dernières que nous trouvons le plus grand nombre de pays affichant des positions défavorables eu égard à la question du Sahara marocain, reflétant soit un déficit d'information soit des positions idéologiques, aujourd'hui surannées.

Pourtant, le Maroc partage avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est l'histoire des mouvements de libération. En effet, le Maroc a largement contribué au "panafricanisme de libération" à travers le soutien que le Royaume avait apporté aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Mozambique. Ces relations historiques ont, certes, donné lieu, à la création d'un cadre juridique de partenariat régi par des accords, conventions et commissions mixtes, mais cela n'a pas été suivi d'effets.

Sur le plan économique, les relations commerciales entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et l'Est connaissent une certaine progression, quoiqu'encore limitées et polarisées sur un nombre réduit de pays. En matière d'investissements, les IDE marocains sont quasi-absents en Afrique Australe alors qu'ils évoluent légèrement en Afrique de l'Est. Ils sont l'œuvre exclusivement de certains groupes bancaires et d'entreprises opérant dans le secteur touristique.

En ce qui concerne l'image du Maroc en Afrique Australe et de l'Est, celle-ci est loin d'être défavorable comme d'aucuns le pensent. Ceci est perceptible à travers la presse écrite des deux régions, qui est globalement neutre dans son traitement des questions relatives au Maroc. De plus, les sondages d'opinions effectués auprès de certains responsables d'Afrique Australe et de l'Est montrent que ces derniers ne sont pas a priori hostiles au Maroc, mais affichent plutôt un déficit d'informations sur le pays.

Partant de ce constat général, l'étude s'est attelée à apporter des éléments de réponses aux questionnements suivants :

- Quelles sont les principales caractéristiques des relations entre le Maroc et l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est, sur le plan historique, géopolitique, économique et institutionnel ?
- Quels sont les facteurs de blocage qui entravent le développement de ces relations et comment les transformer en levier de croissance pérenne et durable ?
- Quel est le potentiel de développement des relations entre le Maroc et les pays des deux sous-régions ? quels sont les secteurs porteurs ? ainsi que les pays clés qui pourraient constituer la porte d'entrée du Maroc à l'Afrique Australe et de l'Est ?

La présente étude a pour objectif principal d'esquisser les contours d'une politique étrangère renouée du Maroc en direction des pays de l'Afrique Australe et de l'Est, axée sur le ciblage des futurs pays partenaires au niveau de la région et en faire un cheval de bataille pour infléchir les positions hostiles à l'égard de la cause nationale. Schématiquement, les objectifs de l'étude peuvent être résumés comme suit :

- Cerner l'état actuel des relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et de l'Est dans leurs multiples dimensions et faire ressortir les facteurs de blocage qui limitent le développement de ces relations. A cet effet, une enquête sur l'image du Maroc au niveau des principaux pays de cette région sera menée.

- Examiner la position des pays de l’Afrique Australe et de l’Est eu égard à la question du Sahara marocain, en vue d’en comprendre les soubassements et d’en décrypter l’évolution future.
- Conduire une analyse prospective des relations du Maroc avec les pays de l’Afrique Australe et de l’Est, en vue d’en cerner les potentialités et les risques éventuels et identifier les pays clés qui pourraient constituer une priorité de la politique étrangère du Maroc en direction de la région ainsi que les secteurs porteurs, susceptibles d’élargir le champ des intérêts communs.
- Faire des propositions de politique étrangère à même de permettre au Maroc de développer ses relations avec les pays d’Afrique Australe et de l’Est, y compris à travers des stratégies de coopération triangulaire avec des puissances émergentes actives au niveau de la région. Ces propositions porteront également sur les actions appropriées que le Maroc devrait déployer pour infléchir les positions hostiles à son intégrité territoriale.

Le caractère multidimensionnel de l’étude et sa complexité ont rendu nécessaire de recourir à une méthodologie fondée sur plusieurs instruments d’analyse pour appréhender les différents contours des relations du Maroc avec les pays d’Afrique Australe et de l’Est, décrypter leur dynamique et comprendre leur évolution future vraisemblable.

L’étude s’est basée sur l’analyse du contenu politique, réglementaire et institutionnel ainsi qu’économique et financier des relations Maroc-Afrique Australe et de l’Est. Elle tient compte des conclusions tirées des rencontres et séminaires organisés par l’IRES.

Outre l’analyse des publications pertinentes en rapport avec la thématique sous revue, l’étude s’est appuyée sur des entretiens tenus avec des responsables des ambassades de certains pays d’Afrique Australe et de l’Est ainsi qu’avec des experts des questions africaines relevant des institutions nationales publiques et privées et des organisations régionales et internationales dont la Banque Africaine de Développement et la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique.



**PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DES RELATIONS DU
MAROC AVEC LES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE ET DE
L'EST**

L'Afrique Australe et de l'Est figurent parmi les régions africaines les plus dynamiques. En termes de poids économique, ces deux régions représentent plus de 35% du PIB régional, soit respectivement, 25% pour l'Afrique Australe et 10% pour l'Afrique de l'Est.

Par rapport à la situation démographique, les deux sous-régions totalisent une population de 565 millions d'habitants. Ce qui représente à peu près la moitié de la population africaine. En termes de peuplement, l'Afrique de l'Est est considérée comme étant la sous-région africaine la plus peuplée d'Afrique avec une population de 383 millions d'habitants. Alors que l'Afrique Australe demeure l'une des quatre sous-régions africaines la moins peuplée, qui vient juste devant l'Afrique Centrale avec une population de seulement de 182 millions d'habitants.

Force est de constater que la politique africaine du Maroc, de par le rôle qu'elle accorde au renforcement des relations politiques et économiques avec les pays de l'Afrique subsaharienne, a consacré peu de place à l'Afrique Australe et de l'Est. Ceci est largement perceptible dans le niveau des relations diplomatiques avec ces pays ainsi que le déséquilibre important au niveau de positionnement commercial et financier du Maroc.

Etant donné l'importance de l'Afrique Australe et de l'Est sur la scène africaine, aussi bien d'un point de vue économique, démographique que politique, ce rapport soulève quatre questions majeures :

- La place de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est dans la géopolitique africaine ?
- Comment les relations institutionnelles, commerciales et financières entre le Maroc et les pays des deux sous-régions ont-elles évolué ?
- Quelles sont les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces caractérisant les relations Maroc- Afrique Australe et Afrique de l'Est ?
- Quelle est l'image du Maroc dans les deux sous-régions ?

1. PRESENTATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST

1.1. La géopolitique des deux sous-régions

1.1.1. Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est tient une place importante dans l'échiquier africain global. Espace généralement anglophone avec des spécificités historiques sociales et culturelles, l'Afrique de l'Est pèse très lourdement sur les destinées du continent de par sa centralité entre le continent, le Moyen-Orient, les pays du Golfe arabo-persique et l'Océan indien, comme c'est un espace de prédilection de la politique étrangère de l'Afrique du Sud qui reste de loin l'acteur principal d'ordonnement politique dans la région, comme acteur principal endogène. Aussi de par la distance, la géographie et des choix politiques de la période postindépendance le Maroc s'est trouvé loin de ces pays avec des relations qui sont en deçà de ce qui doit être.

La région de l'Afrique de l'Est se compose de 13 pays : le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie et, depuis le 9 juillet 2011, le nouvel Etat indépendant du Sud-Soudan.

En termes de poids, l'Afrique de l'Est représente 26 % de la population africaine et 22 % de la superficie du continent.

L'Afrique de l'Est comporte à ce jour le plus grand nombre d'organismes interrégionaux intergouvernementaux dans le continent, en comparaison avec les autres 4 régions africaines, ce qui doit apparemment lui donner plus de forces et de visibilité au sein du continent mais paradoxalement cet état de chose nuit gravement à la bonne marche de l'intégration régionale de par les contradictions, les multiples adhésions et le double emploi des ressources et des sources.

Aussi, la région souffre de plusieurs maux principalement au cours de la décennie passée. L'Afrique de l'Est a été, et est toujours, rongée par des guerres civiles, des conflits transfrontaliers, des troubles sociaux et des trafics d'armes..., l'absence de la bonne gouvernance. Toutefois, la région a réalisé des progrès en matière de renforcement de la stabilité politique, des libertés civiques et de l'ouverture.

Si les processus électoraux ont été renforcés, la crédibilité des institutions politiques et des résultats des élections est à renforcer. Une exception considérée sur le plan international et continental comme notable à cet égard est l'aboutissement du référendum de la sécession du Sud-Soudan. Les résultats des élections de 2011 aux Seychelles et de 2012 au Kenya auront un impact significatif à moyen et à long terme sur la paix et la stabilité dans la région.

Les problèmes actuels d'insécurité dans la région telle l'instabilité au Comores, la Somalie, le Sud Soudan et la rivalité entre le Président Salva Kiir et Riek Machar s'est transformée en guerre civile. En est comme exemples :

- le Soudan avec le conflit du Darfour.
- l'Ouganda et le Rwanda à cause de la situation le long de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC) principalement dans la région du Kivu.
- les conflits transfrontaliers entre Djibouti et l'Érythrée et entre l'Éthiopie et l'Erythrée à cause du séparatisme de cette dernière de la première.
- Le Soudan et le Sud soudan à cause des questions post-référendaires en suspens entre le Soudan et le Sud-Soudan, y compris la démarcation des frontières et le statut d'Abeyie.
- le terrorisme au Kenya et en Somalie et la piraterie en cette dernière comme dans le Golfe d'Aden et près des Seychelles ...
- les conflits et le stress hydrique dans les Etats du Bassin du Nil, à cause principalement des question du partage des eaux du Nil, vu que l'Égypte dispose à ce jour de 80% des eaux qu'elle partage selon ses propres dispositions et ses propres vœux avec le Soudan en laissant 20% au reste des pays.¹
- La pauvreté et de l'indigence qui sévit dans l'ensemble de la région avec des différences locales et différents degrés.

Au sein de cette région, le Kenya fait office malgré ses problèmes de gouvernance d'un leader économique et politique a côté de l'Éthiopie ; le leader historique et l'acteur principal de la politique africaine. Une légitimité historique acquise par l'Éthiopie depuis la Monarchie à l'instauration de la république, du fait que ce pays n'a jamais été colonisé. Il fut aussi un bastion du progressisme marxiste pendant la guerre froide, et la capitale Addis-Abeba était le siège de l'ex-Organisation de l'Unité Africaine OUA et c'est l'actuel siège aussi de l'Union Africaine, ce qui fait d'elle une plaque tournante de la diplomatie africaine.

1.1.2. L'Afrique Australe

Géographiquement, l'Afrique australe est constituée des payés situés au sud de la forêt équatoriale africaine. Il s'agit de l'Afrique du sud, l'Angola, la Namibie La Zambie, Madagascar, le Botswana, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe, Swaziland, Lesotho et les iles Maurice. Mais la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) comprend, en plus des pays cités, la Tanzanie et la République démocratique du Congo. Dans d'autre découpage l'Afrique Australe est composée uniquement de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de Botswana, de Lesotho, et de Swaziland.

L'Afrique du Sud joue également le leadership non seulement de la sous-région, mais également dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. La stratégie de l'Afrique du Sud c'est basée sur la domination sur l'ensemble de l'Afrique noire et sur le fait de devenir le porte-parole de cette partie de l'Afrique. Sa rivalité avec la France dans le Sahel, son rôle dans la création de Sud Soudan, l'implication de son armée dans le conflit centrafricain, son implication dans le conflit du Sahara, constituent des outils d'exécution de la politique extérieure de l'Afrique du Sud.

Malgré ses problèmes politiques internes, l'Afrique du Sud reste le pays le plus fort de l'Afrique Australe ; les autres pays comme la Namibie, le Botswana, le Mozambique, le Swaziland et le Lesotho n'échappent pas à la domination commerciale et politique sud-africaine. Les débouchés naturels à l'exportation de l'économie sud-africaine se situent dans les autres pays africains en raison de leur retard de développement. Les deux Etas de Lesotho et Swaziland se trouvent enclavés en Afrique du Sud.

La situation géographique de l'Angola, à cheval entre l'Afrique Centrale et Australe lui confère un rôle géopolitique régional important. L'Angola exerce une influence au niveau de ces deux régions et dans les pays de la région des Grands Lacs dont elle assure la présidence depuis janvier 2014. Grâce à sa puissance pétrolière et sa diplomatie active, l'Angola pourra contester la domination de l'Afrique du Sud en Afrique Centrale et Australe.

1.2. Croissance économique et ressource naturelles en Afrique Australe et en Afrique de l'Est

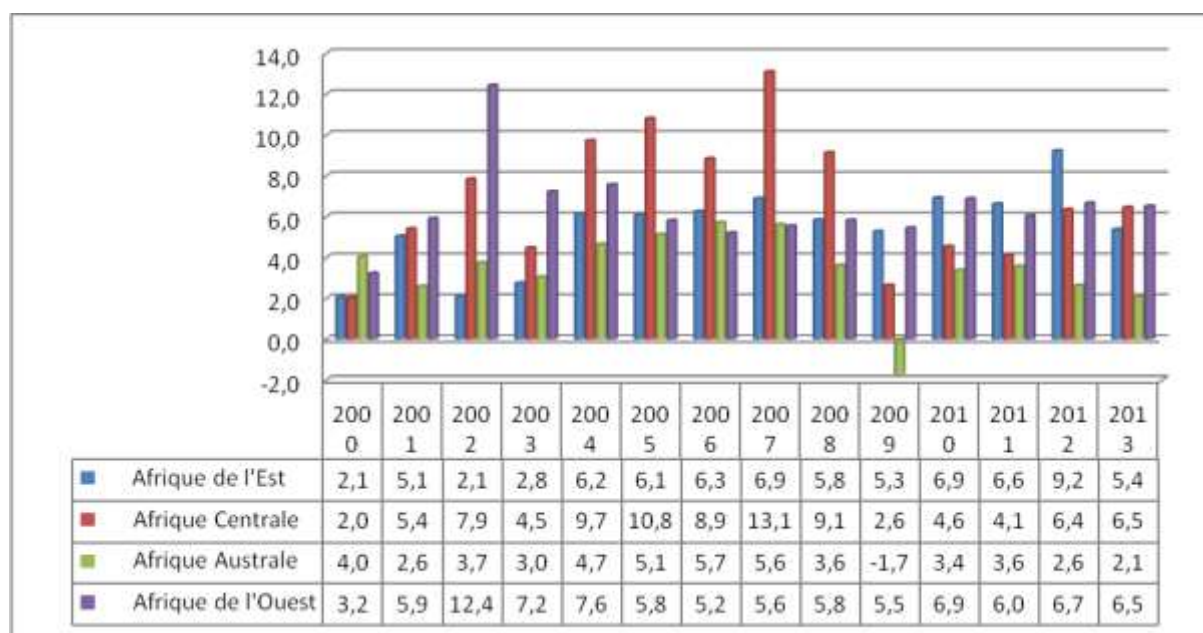
Les deux sous-régions sont considérées comme étant des plus dynamiques en Afrique. En effet, les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est sont richement dotés en ressources naturelles et contiennent en leur sein des géants économiques (Afrique du Sud qui fait partie des pays émergents), et financiers (Afrique du Sud, Kenya et Tanzanie) ainsi que des entreprises qui ont tendance à devenir des multinationales.

1.2.1. La dynamique de croissance économique

L'évolution du taux de croissance régional

Le taux de croissance dans les deux sous-régions sur la période allant de 2000 à 2013, a évolué quoique d'une manière différente entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe. En effet, l'Afrique de l'Est a réalisé pendant les 13 dernières années un taux de croissance important et régulier autour de 5,5% en moyenne. Ce qui fait de cette sous-région l'une des plus dynamiques d'Afrique Subsaharienne. De même, l'Afrique Australe a connu un taux de croissance positif autour de 3,4% en moyenne jusqu'en 2009 - début de la crise financière internationale-.

Figure 1 : Evolution du taux de croissance régional 2000-2013 en pourcentage



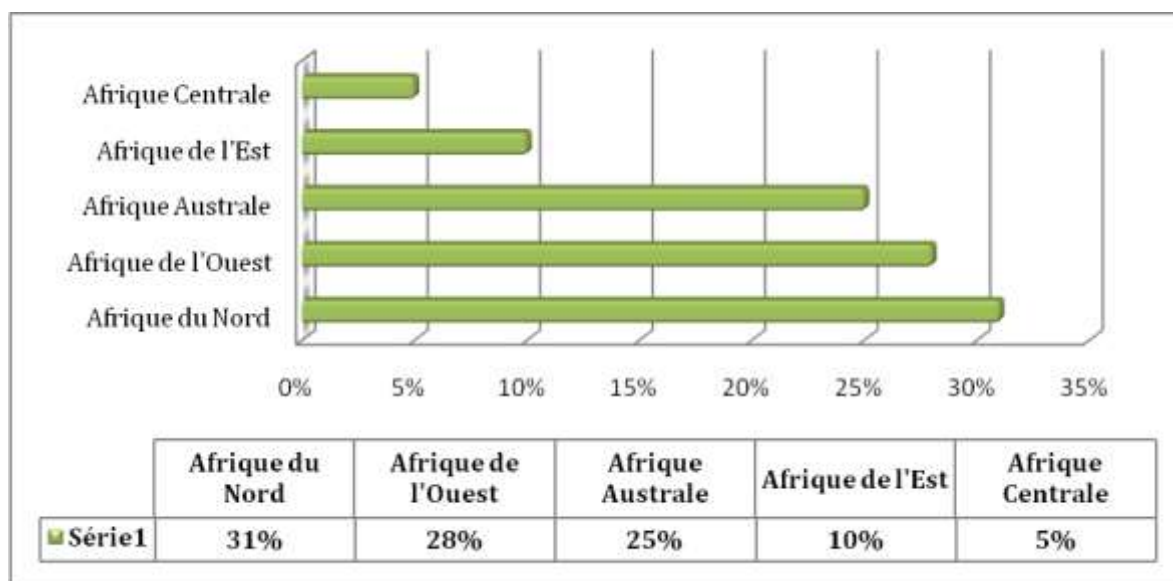
Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

Nous remarquons, tout de même, le ralentissement de la croissance en Afrique Australe dont le taux moyen entre 2009 et 2013, dépasse à peine 2%. Ceci s'explique par le poids important de l'Afrique du Sud dans l'économie sous-régionale. En effet, l'économie sud-africaine a été largement affectée, ces dernières années, par la crise financière internationale en raison de son système financier très lié au système financier international, ainsi que les mouvements de grèves ayant affecté l'industrie minière.

Le poids de deux sous-régions dans le PIB réel de l'Afrique

En termes de contribution au PIB régional, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe y produisent plus de 35%. Soit, respectivement, 25% pour l'Afrique Australe et 10% pour l'Afrique de l'Est. En valeur, si le PIB africain est estimé à 2268 milliards de dollars, l'Afrique Australe y contribue de 573 milliards de dollars tandis que la contribution de l'Afrique de l'Est se limite à 231 milliards de dollars. Tout compte, l'Afrique Australe et de l'Est contribuent à plus d'un tiers au PIB régional en valeur.

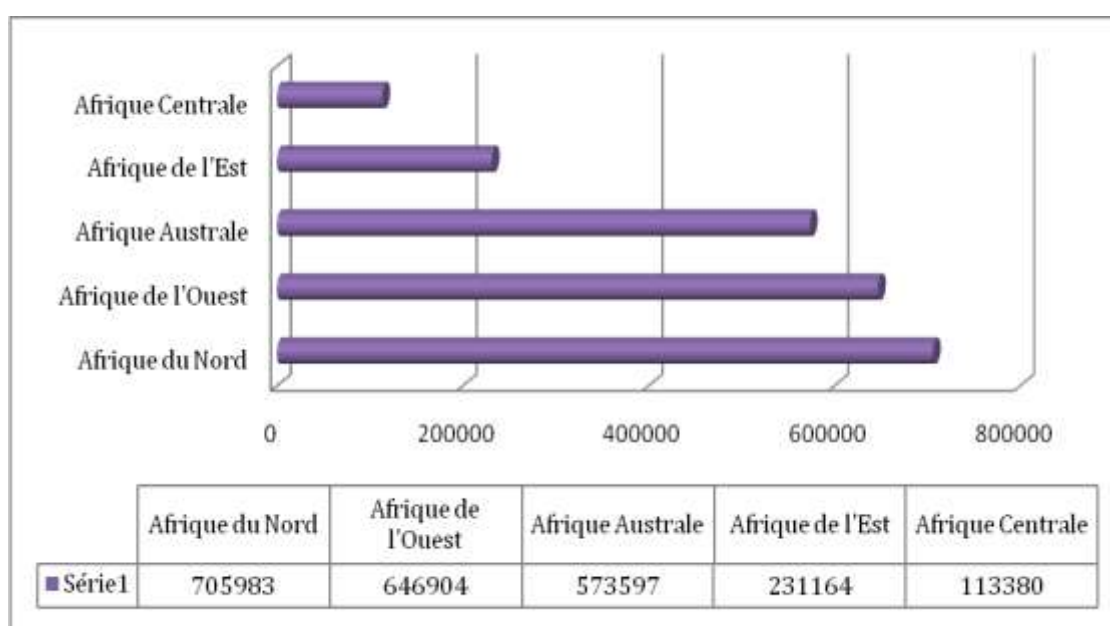
Figure 2 : Part du PIB des sous-régions en Afrique (en %, 2013)



Source : CNUCED, 2014, calcul fait par les auteurs

S'agissant du poids des pays dans la création de la richesse sous-régionale, l'Afrique du Sud se distingue nettement en Afrique Australe avec une contribution majoritaire avoisinant les 354 milliards de dollars, soit 66% du total du PIB des pays d'Afrique Australe et 16% du PIB africain. L'Angola, le Mozambique, la Zambie et le Madagascar contribuent à la richesse sous-régionale avec un PIB qui s'élève à 184 milliards de dollars, soit 32%. Ce qui veut dire que ces cinq pays, en plus de l'Afrique du Sud, contribuent à hauteur de 98% au PIB de l'Afrique Australe.

Figure 3 : Part du PIB en Valeur des sous-régions en Afrique (en millions de dollars, 2013)



Source : CNUCED, 2014, calcul fait par les auteurs

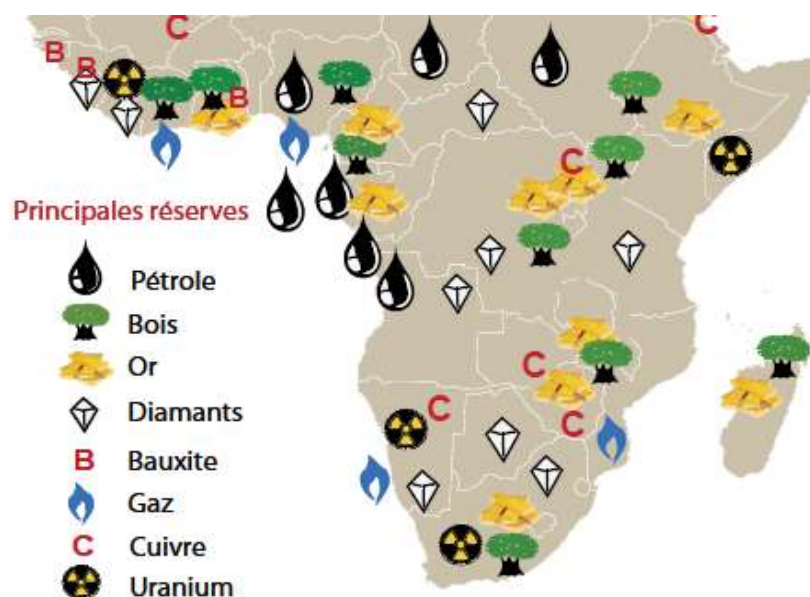
Quant à l’Afrique de l’Est, certains pays à l’instar du Soudan, l’Ethiopie, Kenya, Tanzanie et l’Ouganda, produisent plus de 200 milliards de dollars sur un total de 231 milliards pour tous les pays de cette sous-région, soit plus de 87%. En effet, les 5 pays susmentionnés, en plus de l’île Maurice, sont considérés comme la locomotive de l’Afrique de l’Est.

Il convient, de primer abord de faire remarquer que l’économie des pays de l’Afrique Australe présente des traits communs à tous les Etats avec aussi des différences notoires entre ces pays. En général, il s’agit d’une économie très dépendante de l’exportation des matières premières et principalement des produits miniers. De plus, l’hégémonie de l’économie sud-africaine est une des caractéristiques majeure de l’économie régionale. En outre, à l’exception de l’Afrique du Sud et du Zimbabwe, la structure économique du reste des pays est peu diversifiée et à forte composante agricole. Cependant, si l’agriculture occupe la majeure partie des populations des pays de la région, elle demeure une agriculture de subsistance. Les terres arables où se déploie l’agriculture moderne sont occupées par la population blanche et ce, depuis la période coloniale.

1.2.2. Les ressources naturelles des deux sous-régions

Eu égard à l’importance des ressources naturelles, l’Afrique de l’Est et Australe font partie des régions africains les moins dotées en ressources énergétiques. Toutefois, la situation diffère d’une sous-région à l’autre. En effet, l’Afrique Australe est richement dotée en ressources minières alors que l’Afrique de l’Est est une des moins dépourvue en ressources naturelles en Afrique.

Figure 4 : les richesses naturelles de l’Afrique Australe



Source: Africa Progress Panel, 2010

Tableau 1 : Les principales richesses minières exploitées en Afrique Australe

Namibie	Zimbabwe	Botswana	Afrique du Sud	Angola	Mozambique	Zambie
Diamant, cuivre, uranium, plomb, zinc	Or, amiante, chrome, cuivre, nickel, fer, charbon	Diamant, cupro-nickel, cuivre, carbonate de soude	Or, diamant, charbon, fer, cuivre, zinc, chrome, platine, manganèse, vanadium, amiante, antimoine, vermiculite, phosphate, argent, zirconium, titanium	Pétrole	Charbon	Cuivre

Source : CEA, 2011

En Afrique Australe, les ressources minières constituent la principale source de revenus pour l'économie des pays de la sous-région. En effet, exception faite de l'Angola qui possède des réserves en pétrole considérables, les autres pays à l'instar de l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Mozambique, le Botswana, la Zambie et la Namibie, possèdent surtout d'importantes ressources minières. Ce qui contraste avec la situation des autres pays de la sous-région où l'agriculture, les transferts de la main d'œuvre et l'aide publique au développement sont les principales sources de revenus. C'est le cas de Malawi, le Lesotho, le Swaziland.

Quant à l'Afrique de l'Est, elle est dotée d'abondantes ressources naturelles, y compris des terres arables riches, des bassins d'eau, et des minéraux tels que le pétrole, l'or, les pierres précieuses ainsi que d'un fort potentiel hydroélectrique. De même, la sous-région est riche en forêts, en terres boisées et en vergers.

Tableau 2 : Les principales richesses minières exploitées en Afrique de l'Est

	Métaux Précieux, pierres gemmes et Semi-précieux	Minerais métalliques	Minerais industriels
Burundi	Or	Étain, nickel, cuivre, cobalt, niobium, coltan, vanadium, tungstène	Phosphate, tourbe
Erythrée	Or, argent	Cuivre, plomb, zinc, magnésium, fer, nickel	Amiante, feldspath, potasse, talc, basalte, granite, gypse, kaolin, marbre, pierre ponce, quartz, sel
Ethiopie	Or, argent, platinoïdes, pierres gemmes	Tantale	Sel, diatomite, feldspath, gypse, carbonate de soude, granite, marbre, pierre ponce, rhyolite, silice sable, kaolin
Kenya	Pierres gemmes, or	Plomb, zircon, fer, titane	Carbonate de soude, spath fluor, diatomite, sel, gypse, mica, écume de mer, kaolin
Maurice			
Rwanda	Or, pierres gemmes	Étain, tungstène, tantale, niobium, columbium	Pouzzolane
Soudan	Or, argent	Chromite	Gypse, marbre, sel, mica, kaolin
Tanzanie	Or, diamant, pierres gemmes, argent, métaux du groupe platine	Nickel, bauxite, cuivre, cobalt, uranium	Charbon, phosphate, gypse, pouzzolane, carbonate de soude
Ouganda	Or, diamant	Cuivre, étain, plomb, nickel, cobalt, tungstène, uranium, niobium, tantale, fer	Gypse, kaolin, sel, vermiculite, pouzzolane, marbre, stéatite

Source : CEA, 2011

L'or est considéré comme une première ressource minière de la Tanzanie, le pays est classé 3^{ème} producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. A cela, on trouve de nombreuses autres pierres précieuses dans le sous-sol tanzanien il s'agit entre autre de rubis, saphir et émeraude, ainsi que toute une gamme de pierres semi-précieuses en quantité moindre comme le grenat, l'aigue-marine ou l'améthyste pour les plus connues. Les principales aires d'extraction sont le nord, la région de Mbeya, la région de Tanga, et celle de Morogoro dans le centre du pays. Le pays dispose également de ressources énergétiques – gaz, charbon, uranium – ainsi que de très faibles quantités de métaux rares (titane, coltan).

Tableau 3 : Composition des exportations des pays de l'Afrique (en pourcentage)

	<i>Produits de base</i>	<i>Matières premières agricoles</i>	<i>Minerais et minéraux</i>	<i>Combustible</i>
Afrique de l'Est	3%	13%	2%	1%
Burundi	0%	0%	0%	0%
Comores	0%	0%	0%	0%
Djibouti	0%	0%	0%	0%
Erythrée	0%	0%	0%	0%
Ethiopie	0%	2%	0%	0%
Kenya	1%	6%	0%	0%
Maurice	0%	0%	0%	0%
Rwanda	0%	0%	1%	0%
Ouganda	0%	1%	0%	0%
Tanzanie	1%	3%	1%	0%
Somalie	0%	0%	0%	0%
Soudan	1%	1%	0%	1%
Seychelles	0%	0%	0%	0%
Afrique australe	29%	20%	66%	22%
Angola	15%	0%	0%	20%
Botswana	0%	0%	1%	0%
Lesotho	0%	0%	0%	0%
Madagascar	0%	0%	1%	0%
Malawi	0%	1%	0%	0%
Mozambique	1%	2%	2%	0%
Namibie	1%	0%	2%	0%
Afrique du Sud	9%	13%	46%	2%
Zambie	2%	2%	13%	0%
Zimbabwe	1%	2%	1%	0%
Swaziland	0%	2%	0%	0%

Source : CNUCED, 2014, compilation faite par les auteurs

L'Afrique du Sud à elle seule possède 40% des ressources mondiales en or et en est le troisième producteur mondial avec 9% de la production mondiale en 2009. De plus, 5 des dix producteurs mondiaux de diamant au monde sont situés en Afrique Australe.

Tableau 4 : les ressources naturelles en Afrique Subsaharienne, groupe de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	Sierra Leone*	Gambie*	Lesotho
Nigéria	Zambie*	Ghana*	Malawi*
Tchad		Guinée-Bissau	Mali*
		Kenya	Niger*
		Madagascar*	Ouganda*
		Maurice	République
		Mozambique*	Centrafricaine
		São Tomé-et-Principe*	Rwanda
		Sénégal*	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie*	
		Togo	

Source : FMI, 2010

Le diamant constitue la principale source de croissance de Botswana. En effet, ce pays représente à lui seul 15% de la production mondiale de diamants. Ce qui fournit 80% des recettes d'exportation du pays. La production est contrôlée par l'Afrique du Sud dans la mesure où l'exploitation est assurée par la Debswana qui exploite le diamant, détenue à hauteur de 50% par l'Etat et à 50% par la De Beers. C'est aussi par l'intermédiaire de cette société qui est assurée la commercialisation. En dépit des efforts consentis (la construction d'une usine de transformation), la transformation échappe au contrôle de l'Etat.

Le Lesotho (l'extraction des diamants au nord-ouest du Lesotho est largement artisanale) et le Swaziland² (Les mines de fer de Swaziland se sont avérées non rentables) sont quasiment dépourvus de ressources naturelles. « La richesse du sous-sol est ainsi sans doute le facteur le plus discriminant entre les trois Etats, et le plus explicatif de leurs différentiels économiques : seul le Botswana a pu s'appuyer sur des ressources naturelles pour fonder un rapide développement postindépendance » (LAMBONY, P. G., 1997, p.194).

Le manque de ressources minières en Swaziland et Lesotho est compensé par des richesses naturelles à l'instar de l'Eau et du Bois. Ainsi, l'ouest de Swaziland qui dispose d'importants boisements a permis l'émergence d'une industrie du papier. De même, le pays dispose d'importantes exploitations forestières aux mains de fermiers européens. De l'autre côté, le Lesotho est doté d'un réseau fluvial très important alimenté par la fonte des neiges.

Le pays perçoit l'eau comme une ressource à vendre. De plus, l'agriculture occupe la majorité de la population des trois pays. Toutefois, seulement au Swaziland qu'elle représente une source de revenus pour l'économie nationale. L'élevage existe dans les trois pays quoique que seulement le Botswana ait pu transformer l'élevage traditionnel en activité économique rentable. Le bétail représente 5% des revenus d'exportation de Botswana. Mais le pays est très loin de l'autosuffisance alimentaire et dépend en la matière de l'Afrique du sud.

Au Swaziland où 30% des terres appartiennent à des européens. En effet, une grande partie des terres cultivables du pays est occupée par de grands domaines européens. A côté de cette agriculture capitaliste, les petits agriculteurs swazis cultivent le maïs sur de petites exploitations. Mais, ils se trouvent obligés de compléter leurs revenus en travaillant dans les mines sud-africaines. Tout compte fait, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland ne sont pas en situation d'autosuffisance alimentaire. Les trois pays sont remarquablement dépendants de l'Afrique du Sud. Dépourvus d'industries et sans exutoires maritimes, les trois pays sont fortement dépendants de l'Afrique du Sud. En effet, les entreprises sud-africaines détiennent les capitaux miniers, industriels et ceux de l'agriculture des trois pays. Même le tourisme est largement dominé par la chaîne sud-africaine Sun.

L'Afrique du Sud possède d'importantes réserves du Charbon dont elle dépend à 90% dans la production d'électricité. Aussi, elle recèle une quantité non négligeable du Gaz naturel. Qui est de plus, le niveau du développement technologique de l'Afrique du Sud la rend capable de transformer sur place ces minerais pour une plus grande valeur ajoutée. Tout compte fait, ces minerais serviront de locomotive au secteur manufacturier.

Tableau 5 : PIB par habitant et taux de croissance 2000-2013 en Afrique Australe

Pays	PIB par habitant 2000 (dollars courant)	PIB 2000 (millions de dollars)	PIB par habitant 2009 (dollars courant)	PIB 2013 (millions de dollars)
Angola	639	9129	4081	124000
Botswana	3270	5632	11823	15530
Lesotho	395	746	764	2457
Malawi	147	1744	310	3683
Mozambique	233	4249	428	14670
Namibie	2143	3909	4267	12300
Afrique du Sud	3020	132878	5786	353900
Swaziland	1380	1490	2533	3807
Zambie	309	3238	990	22240
Zimbabwe	530	6607	449	10480
Madagascar				10530

Source : CNUCED, 2014, compilation faite par les auteurs

1.3. Le commerce extérieur de l'Afrique de l'Est et Australe

1.3.1. Les échanges économiques entre les pays d'Afrique Australe et le reste du monde

1.3.1.1 Les échanges économiques entre les pays d'Afrique Australe et le reste du monde

Tableau 6 : La destination des exportations des pays d'Afrique Australe, 2013 (en %)

Pays	Pays développés d'Europe	Etats-Unis	Asie de l'Est, du Sud et Sud Est	Asie occidentale	Afrique	principaux groupements régionaux	Principaux groupements régionaux
Swaziland	1,23	5,54	1,33	0,15	84,83	81,52	SADC
Zimbabwe	23,05	2,87	9,32	1,53	54,53	53,18	SADC
Malawi	41,15	10,14	3,49	1,13	36,37	28,11	SADC
Namibie	44,75	5,72	5,31	0,69	36,18	35,63	SADC
Zambie	46,64	0,48	15,75	2,45	33,95	30,66	SADC
Lesotho	10,13	70,50	0,04	0,01	18,51	18,38	SADC
Mozambique	48,77	0,98	4,70	0,42	18,11	17,84	SADC
Afrique du sud	38,98	11,20	13,50	2,47	14,87	10,15	SADC
Botswana	83,16	1,91	0,24	0,04	13,41	13,36	SADC
Angola	11,01	39,10	39,71	0,05	1,59	1,53	SADC

Source : CNUCED, 2014, compilation faite par les auteurs

On remarque d'après le tableau ci-dessous qu'il y'a dans la sous-région des pays largement tributaires du commerce intra-africain. En effet, deux pays de la sous-région (le Swaziland et le Zimbabwe) expédient vers les pays de la SADC plus de la moitié de leurs exportations. Tandis que le Malawi, la Namibie, la Zambie, le Lesotho, le Mozambique, expédient vers les pays de la SADC plus de quart de leurs exportations. Tout compte fait, plus des trois quart des échanges commerciaux en Afrique Australe se font dans le cadre des Accords régionaux.

De plus, l'analyse de la structure des échanges intra-africains, laisse entendre que les principaux importateurs des produits africains se situent en Afrique Australe. Effectivement, sur les 10 principaux importateurs de produits africains 7 sont localisés en Afrique Australe. Par rapport aux importations en provenance du reste du monde, seule l'Afrique du Sud figure parmi les dix principaux pays africains issus de l'Afrique Australe. Ce qui montre la forte dépendance des pays de la sous-région vis-à-vis du commerce intra-africain.

Tableau 7 : Les 10 principaux pays importateurs de produits en provenance de l'Afrique et du reste du monde 2013

Importations en provenance de l'Afrique		Importations en provenance du reste du monde	
Pays	Pourcentage du total	Pays	Pourcentage du total
Afrique du Sud	9,80	Afrique du Sud	25,40
Botswana	8,23	Maroc	9,22
Namibie	6,59	Algérie	9,18
Côte d'Ivoire	4,91	Égypte	8,00
Swaziland	4,70	Nigéria	7,73
Zambie	4,58	Tunisie	6,00
Zimbabwe	4,53	Jamahiriya arabe libyenne	3,49
Lesotho	3,45	Soudan	2,92
Nigéria	3,45	Libéria	2,78
Rép. dém. du Congo	3,24	Ghana	2,42

Source : CNUCED, 2013

1.3.1.2. Les échanges économiques entre les pays d’Afrique Australe

Tableau 8 : Les plus importantes relations commerciales bilatérales entre les pays d’Afrique Australe en valeur et avec les trois principaux produits exportés, moyenne 2004-2006 en milliers de dollars

Exportateur	Importateur	Trois principaux produits exportés (% du total)
Zimbabwe	Afrique du Sud	Minerais de Nickel et de leurs concentrés ; mattes de nickel (30%), or à usage non monétaire (18%), papier journal (11%)
Zambie	Afrique du Sud	Cuivre (49%), minerais de cuivre et leurs concentrés, mattes de cuivre, ciment (13%), coton (13%)
Angola	Afrique du Sud	Huiles brutes de pétroles ou de minéraux bitumineux (99%), Appareil et matériel de génie civil et de construction (<1%), pierres précieuses et semi précieuses (<1%)
Botswana	Afrique du Sud	Viande des animaux de l’espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées (7%), or à usage non monétaire (7%), vêtements en matières textiles (6%)
Swaziland	Afrique du Sud	Huiles essentielles et produits de parfumerie (45%), sucre, préparations à base de sucre et miel (11%), vêtements en matières textiles (5%)
Afrique du sud	Zimbabwe	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (plus de 70% d’huile), mais (17%), non moulu(8%), engrais (4%)
Afrique du Sud	Zambie	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (7%), véhicules automobiles pour le transport de personnes, à usages spéciaux (5%), engrais (4%)
Afrique du Sud	Mozambique	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux > 70 % d’huile (19 %) Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées (5 %) Sucres, préparations à base de sucre et miel (3 %)
Namibie	Afrique du Sud	Papier journal (24 %), Animaux vivants autres que les animaux de la division 03 (11 %), Viandes des animaux de l’espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées (10 %)
Afrique du Sud	Angola	Aéronefs et matériels connexes; véhicules spatiaux, etc. (7 %), Récipients métalliques pour le stockage ou le transport (6 %) Boissons alcooliques (4 %)

Source : CNUCED, 2014, compilation faite par les auteurs

L’on constate d’après le tableau la domination de l’Afrique du Sud à la fois en tant qu’importateur et exportateur dans le cadre du commerce de la sous-région. De même, l’éventail de produits échangés reste limité et concerne essentiellement les produits énergétiques et miniers.

1.3.1.3 Les échanges économiques entre les pays de la SADC et le reste du monde

La SADC a lancé sa zone de libre échange en 2008 dans l'objectif de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires. Elle visait la réalisation progressive d'une zone de libre-échange où la libéralisation du commerce sera réalisée à 85% en 2009 et 100% en 2012. Le programme d'intégration de la SADC comprend des plans pour transformer la Communauté en Union douanière en 2010. Ce qui implique l'établissement d'un tarif extérieur commun (TEC) et l'harmonisation des politiques commerciales de l'Union douanière. De même, la SADC prévoit de devenir un marché commun en 2015 et une union monétaire en 2018.

On remarque d'après le tableau ci-dessus que la part de la SADC dans les exportations vers le reste de l'Afrique n'a cessé d'augmenter pendant la dernière décennie. Ainsi, entre 2000 et 2013, la moyenne était de 2193 millions de dollars. Ce qui classe la SADC juste après la CEN-SAD dont la moyenne des exportations vers l'Afrique pour la même période était de 2227 millions de dollars. Tout compte fait, les pays qui font partie de la SADC ont réalisé un volume d'exportations plus important vers le reste de l'Afrique.

Tableau 9 : Répartition des exportations de la SADC en millions de dollars, moyenne entre 2000 et 2013

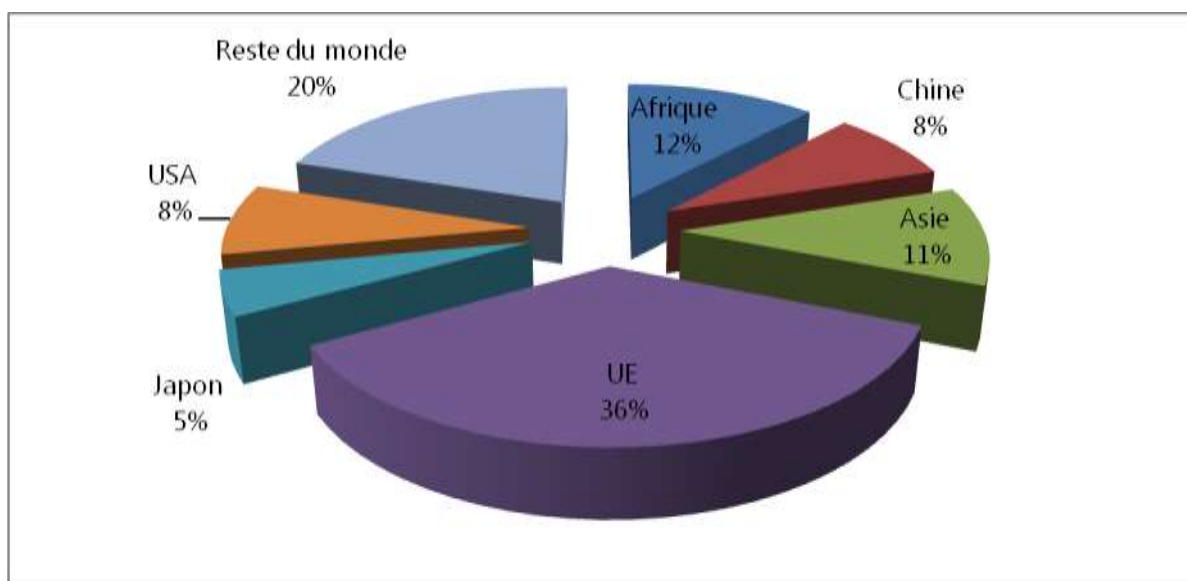
CER	Afrique	Chine	Asie	UE	Japon	USA	Reste du monde	Monde
SADC	8705	7140	5185	20679	2673	11267	14974	70622

Tableau élaboré à partir des données de la CEA (2010).

L'UE est la première destination des exportations de la SADC suivie respectivement par les USA, l'Afrique et la Chine. Cette dernière intervient à elle seule pour 7139, 5 millions de dollars dans la moyenne des exportations de la SADC entre 2000 et 2013 alors que l'Afrique dans son ensemble ne représente que 8704,9 milliards de dollars.

En termes d'importations, l'UE reste le premier partenaire commercial de la SADC avec une moyenne des importations entre 2000 et 2013 de 25872,92 millions de dollars. L'Afrique est deuxième avec une moyenne de 8584,76.

Figure 5 : répartition des importations de la SADC en pourcentage



Source : CEA, 2012, calcul des auteurs

La part de l’Afrique dans les importations de la SADC est de 12%. Ce qui est relativement faible comparativement à d’autres CER à l’instar de l’UEMOA (24%), la CEEAC (16%) et la CEMAC (14%). L’Afrique du Sud occupe une place dominante au sein de la SADC aussi bien sur le plan des exportations vers l’Afrique que celui des importations du continent.

Tableau 10 : Exportations et importations des pays de la SADC avec l’Afrique en millions de dollars

Pays	Exportations (en%)		Importations (en %)	
	Valeur (millions de dollars)	Pourcentage	Valeur (millions de dollars)	Pourcentage
Afrique du Sud	5859	29,6%	2205,1	10,4%
Zimbabwe	704,3	3,6%	1296,6	6,1%
Zambie	686	3,5%	1268,9	6%
Angola	338	1,7%	648,6	3,1%
Mozambique	301,2	1,5%	847,9	4%
Malawi	135,7	0,7%	426,8	2%

Source : CEA, 2010

L’Afrique du Sud occupe une place dominante aussi bien sur le plan des exportations vers le continent que celui des importations du continent. Ainsi, entre 2000 et 2007, l’Afrique du Sud a exporté vers le continent africain des biens d’une valeur d’environ 5859 millions de dirhams, ce qui représente 29,6% des exportations intra-africaines. L’Afrique du Sud se classe également première comme principal importateur de marchandises en provenance de l’Afrique. La Zimbabwe et la Zambie constituent aussi les principaux pays de la SADC importateurs des marchandises en provenance de l’Afrique.

Tableau 11 : la part des principaux produits exportés par les pays de l'Afrique Australe

Pays	Produits alimentaires	Boissons et tabacs	Minerais, métaux et pierres précieuses	Combustibles	Produits manufacturés	Produits chimiques	Machines et matériels de transport
Lesotho	99	100	35	10	15	99	99
Swaziland	90	100	100	100	62	92	96
Zambie	69	79	19	93	39	74	94
Zimbabwe	61	13	38	99	42	85	85
Namibie	48	99	10	72	84	30	91
Malawi	36	15	86	94	70	94	70
Botswana	44	99	4	100	59	98	86
Mozambique	23	53	1	78	60	29	66
Angola	13	93	0	1	14	34	11
Afrique du Sud	24	28	1	19	20	30	23

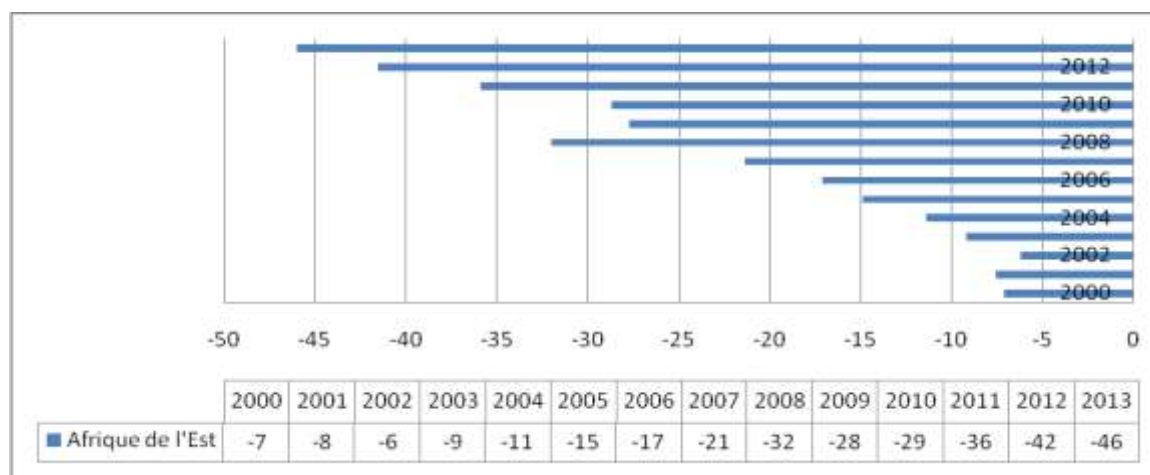
Source : CEA, 2011, compilation des auteurs

Le tableau ci-dessus montre les places occupées par les pays de la SADC au titre de chaque catégorie de produits. Ainsi, pour les produits alimentaires de base, le Lesotho et le Swaziland exportent entre 90 et 100% de leur production vers le marché africain. Pour les boissons et le tabac, le Lesotho, le Swaziland, la Zambie, la Namibie, le Botswana et l'Angola vendent plus de 70% de leurs exportations à d'autres pays africains. S'agissant des minerais, métaux et pierres précieuses, le Swaziland vend presque 100% de ses produits à des pays africains, le Malawi en exporte plus de 86% de sa production vers des pays africains. Pour les combustibles, le Swaziland, la Zambie, le Zimbabwe, la Namibie, le Malawi, le Botswana et le Mozambique exportent plus de 90% de leur production vers les pays africains. Tout compte fait, les pays de la SADC dépendent largement de l'Afrique dans leurs exportations.

1.3.2. Les échanges économiques entre les pays d'Afrique de l'Est et le reste du monde

Le commerce global récent de l'Afrique de l'Est s'est accru en moyenne de 13,33% par an entre 2000 et 2013. Mais cette évolution s'est faite en dents de scie. En 2005, le commerce s'est accru de 13,59% par rapport à 2000 (2,57%). Il a enregistré un bond de 15% en 2008 avant de plonger à -9% en 2009. Il a repris son accroissement en 2013 en progressant de 30% par rapport à 2009.

Figure 6 : Evolution de la balance commerciale de l’Afrique de l’Est (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

La balance commerciale est déficitaire tout au long de la période 2000-2013, elle a atteint un déficit de 32 milliards de dollars en 2008 contre 7 milliards de dollars en 2000. Cette évolution s’explique toutes choses égales par ailleurs, par l’exacerbation de la crise économique et alimentaire qui a entraîné l’envolée des prix des produits alimentaires et une baisse des exportations des produits de base. Les importations des produits alimentaires et manufacturés ont atteint respectivement 2,9 milliards dollars en 2009 contre 1,4 milliards dollars en 2007 et 11 milliards de dollars en 2009 contre 9 milliards de dollars en 2007.

Quant aux exportations, durant la même période, elles ont connu une baisse notable et notamment l’exportation des produits de base, elles sont passées de 2,2 milliards de dollars en 2008 à 3,1 milliards de dollars en 2009.

L’année 2013 semble avoir affaibli le commerce extérieur Kenyan ; sa croissance s’est ralentie par rapport aux années précédentes, le rythme de ses exportations a pratiquement stagné pour des importations fortes augmentation, soit 13%.

Le Kenya importe beaucoup plus qu’il n’exporte, ce qui aboutit à une balance commerciale largement déficitaire (20% du PIB). Le poids de la facture énergétique est considérable puisqu’elle représente environ 10% du PIB. Les exportations sont toutefois dynamiques, portées par les secteurs du thé et de l’horticulture qui profitent d’une demande asiatique croissante ainsi que d’une intégration régionale renforcée au sein de la Communauté d’Afrique de l’Est. Les principaux partenaires commerciaux du pays sont les membres du COMESA (Ouganda et Tanzanie), le Conseil de Coopération du Golfe (Emirats Arabes Unis), l’UE, l’Inde, la Chine, les États-Unis et l’Afrique du Sud.

Concernant l'Ouganda, le total de ses gains à l'exportation pour l'année 2011-2012 a été de 465,54 millions de dollars ; en 2010-2011, ils étaient de 680,08 millions. Ce déclin est essentiellement dû aux pertes touchant le secteur du café, mais également à l'interdiction de l'Union Européenne sur les exportations de poisson du lac Victoria.

La balance commerciale de l'Ouganda est structurellement déficitaire. La croissance des exportations continuera à être soutenue par le commerce régional et la production de café grandissante. Ainsi, les exportations de café ont augmenté de 12% en 2013. Les importations continueront d'augmenter à cause de la demande en produits pour le développement des projets d'infrastructure dans le secteur de l'énergie.

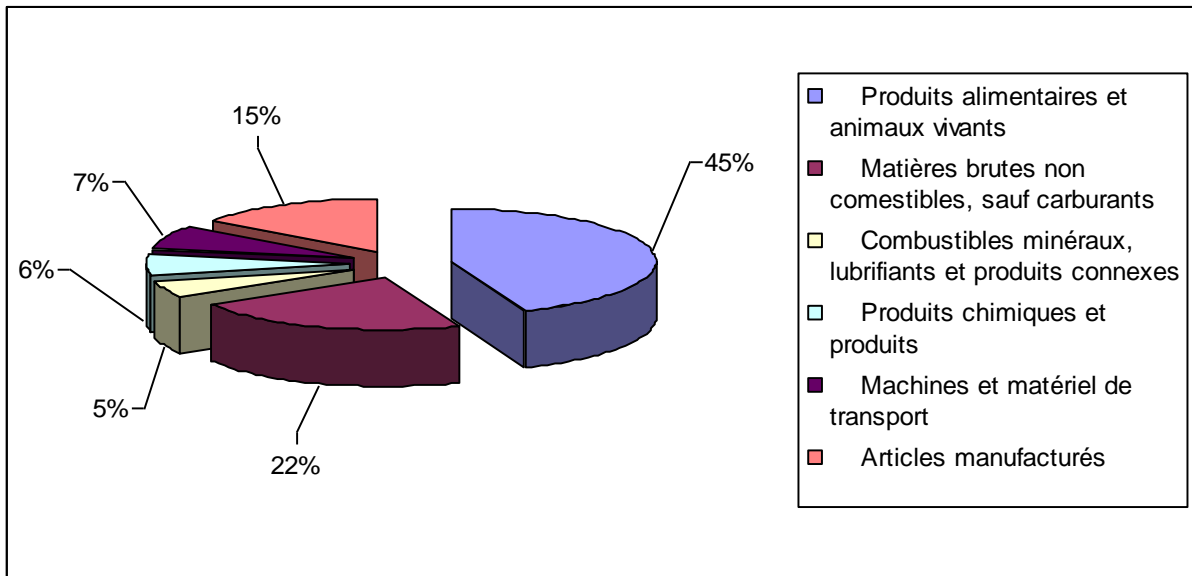
La Tanzanie affiche un déficit commercial chronique et croissant, tendance qui devrait perdurer au cours des prochaines années. En 2013, le pays a importé deux fois plus qu'il n'a exporté.

Traditionnellement déficitaire, la balance commerciale de l'Éthiopie continue de se creuser du fait de son dynamisme économique qui attire fortement les importations. Elle dépend en partie des incidents climatiques qui forcent parfois ce pays, grand producteur agricole, à importer des céréales en cas de sécheresse. En 2013, les exportations ont légèrement reculé, une première depuis cinq ans. Ce recul s'explique, entre autre, par la baisse mondiale du cours du café et la diminution des exportations de cuir et de peaux au cours du dernier trimestre 2013.

La composition des exportations de l'Afrique de l'Est

Les exportations de l'Afrique de l'Est sont très concentrées sur un petit nombre de produits et génèrent une valeur ajoutée locale modeste en raison de la prépondérance des produits de base issus de l'agriculture. Ces produits, notamment, le café, le thé et le coton, représentent (45%) des exportations totales de la région. Les pierres précieuses (22%), les combustibles (5%), les produits manufacturés (15%), les machines et matériel de transport (7%).

Figure 7 : composition des exportations de l'Afrique de l'Est



Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

L'économie régionale souffre du faible développement de l'industrie manufacturière à vocation exportatrice, levier majeur de la croissance, de la création de richesse et de l'amélioration des revenus. L'industrie manufacturière destinée à fournir des biens finaux aux populations locales semble également peu diversifiée et moins compétitive par rapport aux importations en provenance d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Les exportations du Kenya sont toutefois dynamiques, portées par les secteurs du thé et de l'horticulture qui profitent d'une demande asiatique croissante, ainsi que d'une intégration régionale renforcée au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est.

La Tanzanie exporte essentiellement de l'or, du café, des noix de cajou, du coton, des produits manufacturés et des services en direction de la Chine, de l'Inde, du Japon et de l'Allemagne.

Les exportations du Rwanda sont concentrées sur les produits primaires, notamment le café et le thé (les principales cultures de rente). La part des produits manufacturés est restée très faible, en dépit de la volonté du gouvernement de promouvoir les exportations de produits non traditionnels.

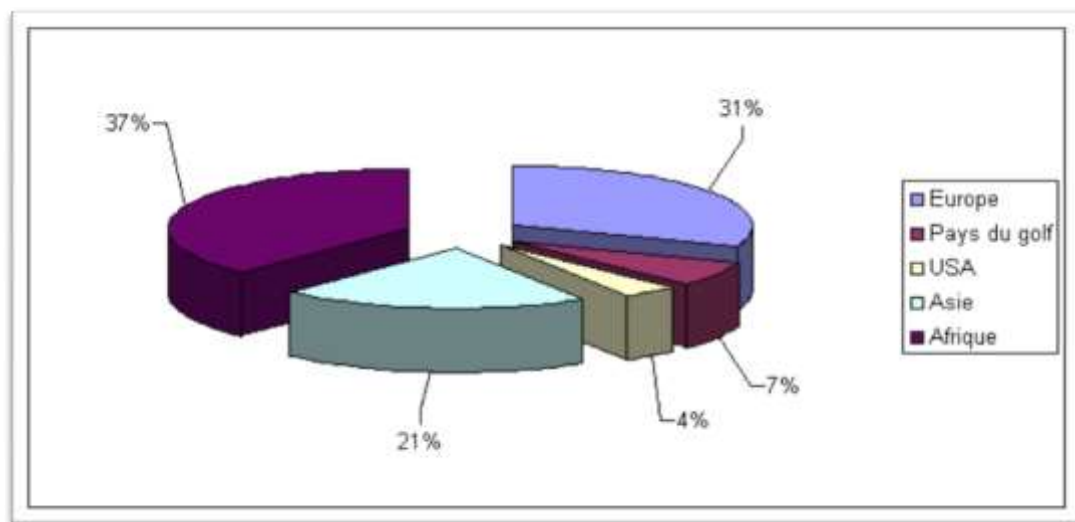
L'Ouganda exporte essentiellement du café, du poisson, du thé, du coton, des fleurs, des produits horticoles et de l'or principalement à destination du Soudan, du Kenya, de la Suisse, du Rwanda, des Émirats Arabes Unis et du Royaume-Uni.

L'Éthiopie exporte principalement du café, de l'or, du cuir, des animaux et des graines oléagineuses en direction de la Chine, des Pays-Bas, de la Somalie et de l'Allemagne.

Les Principaux partenaires de l'Afrique de l'Est

Quant aux principaux partenaires commerciaux d'Afrique de l'Est, ils sont sensiblement identiques pour tous les pays de la région. Les partenaires classiques qui se composent essentiellement des pays européens, des Etats-Unis et certains pays du Moyen-Orient. Force est de constater que durant la dernière décennie, nous assistons à une montée en puissance des pays émergents (Inde, Chine...) ce qui a permis à cette région de diversifier ses partenaires.

Figure 8 : Principaux clients de l'Afrique de l'Est



Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

Le Royaume-Uni demeure la principal partenaire du Kenya en matière d'export et d'import. Quant à l'union européenne, elle est considérée comme étant le premier débouché historique des exportations du pays.

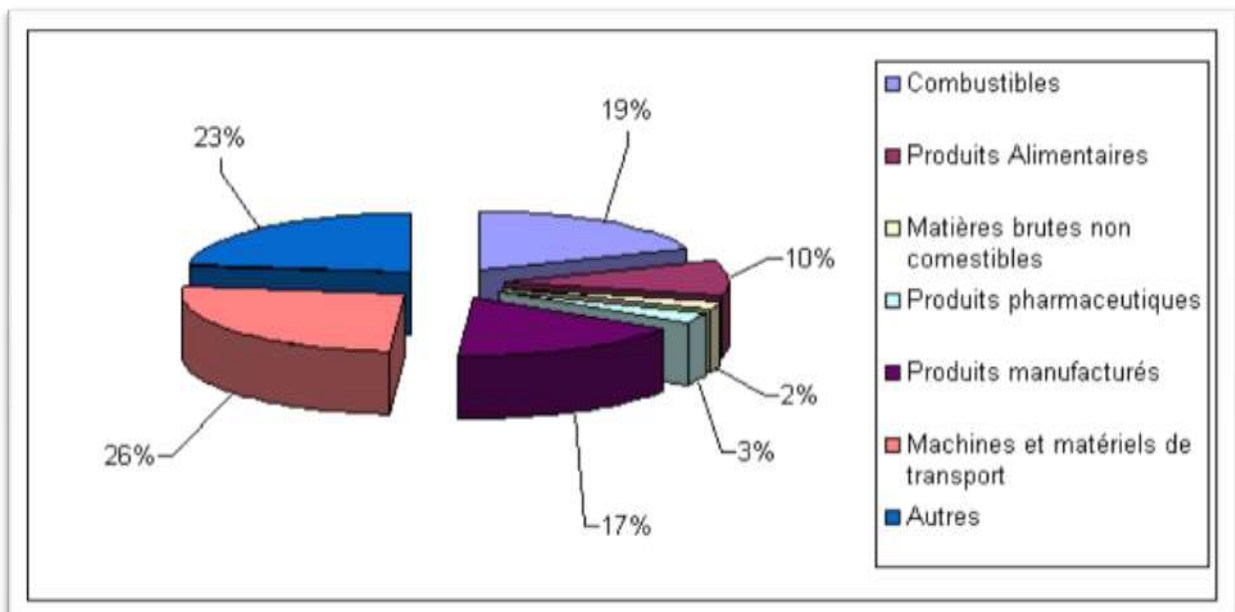
Les partenaires de l'Ouganda sont également principalement européens ; les Etats-Unis arrivent en 5^{ème} position en matière d'importations, après le Kenya, le Royaume Uni, le Japon et l'Inde. Il est important de souligner la domination des exportations kényanes vers l'Ouganda.

La Tanzanie effectue 40% de ses échanges commerciaux avec l'UE. Viennent ensuite le Kenya, le Royaume-Uni, le Japon, la Chine et l'Allemagne. Les partenaires de ces trois pays se concentrent donc principalement en Europe et en Afrique de l'Est. L'Afrique du Sud se voit également de plus en plus présente.

La composition des importations de l'Afrique de l'Est

Les importations de l'Afrique de l'Est sont dominées par une dizaine de produits dont la valeur est supérieure à 1 milliard dollars par an. Les machines et matériels de transport tiennent une position leader dans cette liste. Ils représentent 26% des importations totales. Ils sont suivis des combustibles 19%, des produits manufacturés 17%, des produits alimentaires 10%, des produits pharmaceutiques 3% et des matières brutes non comestibles 2%.

Figure 9 : composition des importations de l'Afrique de l'Est



Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

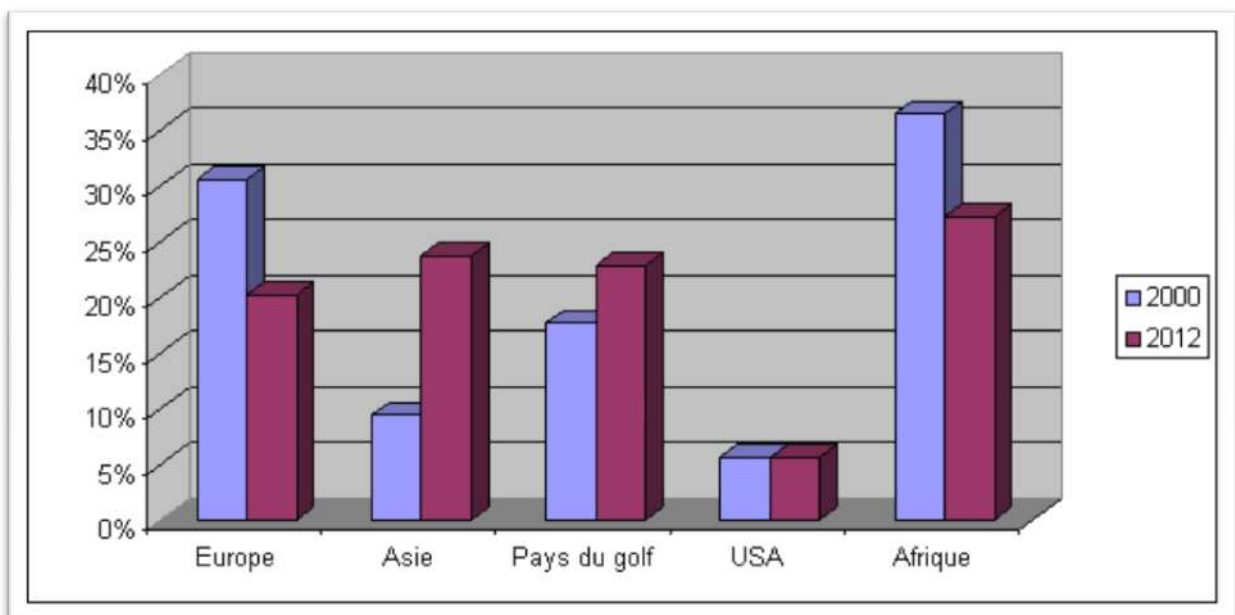
L'Éthiopie importe essentiellement des produits alimentaires (11,5%), des produits pétroliers (20%), des produits chimiques (11,5 %), des machines, des véhicules à moteur (35,7%), des céréales et des textiles (4%) en provenance de la Chine, d'Arabie Saoudite, d'Inde, des États-Unis et d'Italie.

La Tanzanie importe des biens de consommation, des machines et des équipements de transport, des produits industriels de base et du pétrole brut en provenance d'Inde, de Chine, d'Afrique du Sud, du Kenya et des Émirats Arabes Unis.

Les importations du Rwanda sont dominées par les produits manufacturés (notamment les machines et le matériel de transport). L'augmentation des importations des biens de consommation, des équipements de télécommunication et des machines de bureau reflète la reprise économique, et en particulier l'expansion des activités de services. Les produits alimentaires et les produits d'industries extractives, notamment les produits pétroliers, sont les autres principales catégories de biens importés au Rwanda.

L'Ouganda importe des équipements industriels, des véhicules, des produits pétroliers, des produits médicaux et des céréales, principalement en provenance des Émirats Arabes Unis, du Kenya, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Les importations du Kenya se composent de trois principales catégories, il s'agit en particulier, du pétrole et produits miniers (24%), des produits alimentaires (14%) et enfin des produits manufacturés (62%), dont les principaux produits sont fer et acier (4,6%), produits chimiques (13,4%), machines et matériel de transport (30,7%), et du textile (3%).

Figure 10 : Evolution de la part des principaux partenaires de l'Afrique de l'Est (2000-2012)

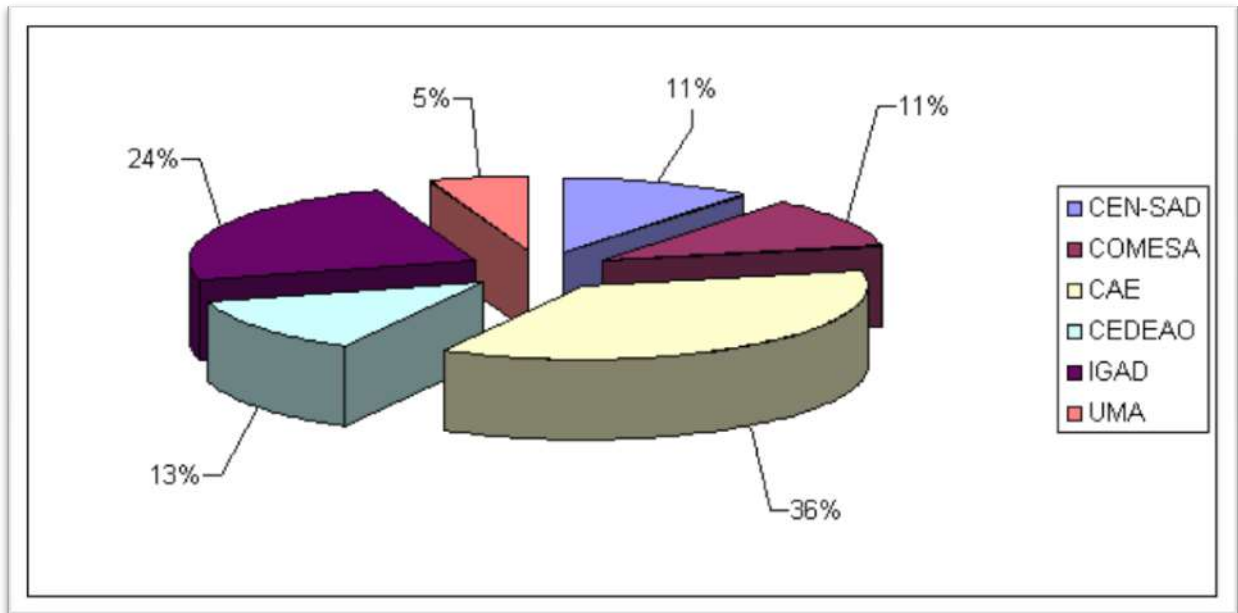


Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

1.3.3. Les échanges économiques intra-communautaires

Le commerce intra-régional Est africain est dynamique, même s'il est encore en deçà du potentiel de la Communauté. Toutes transactions confondues, il a progressé de 17,90 milliards de dollars en 2000 à 20,92 Milliards en 2012.

Figure 11 : la part des échanges commerciaux intra-africains dans le total des échanges de la sous régions, 2013



Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

La figure n°12 nous renseigne sur le pourcentage des échanges commerciaux intra-africains dans le total des échanges de la sous-région. Il montre que la communauté d'Afrique de l'Est détient la part la plus importante 36% contre 24% pour l'IGAD, 13% pour la CEDEAO, 11% pour le COMESA et la CEN-SAD et enfin 5% pour l'UMA.

Au regard des développements précédents, il semble évident que l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Est bénéficient de structures productives relativement similaires. De surcroît, le Kenya représente un partenaire dominant dans la région. Les échanges sont particulièrement déséquilibrés, mais en sa faveur. Ainsi, le Rwanda et le Burundi constituent en quelque sorte un prolongement naturel du marché de l'Afrique de l'Est. Cette caractéristique est renforcée par leur situation d'enclavement.

2. LES RELATIONS POLITIQUES, INSTITUTIONNELLES, ECONOMIQUES ET FINANCIERES MAROC-AFRIQUE AUSTRALE ET AFRIQUE DE L'EST

2.1. Les relations politiques et institutionnelles

Le Maroc a très peu de missions diplomatiques dans les deux sous-régions. De ce fait, il ne peut avoir des informations de première main. De plus, le Royaume a rappelé son ambassadeur en Afrique du Sud en 2004.

S'agissant des représentations du Maroc dans les pays d'Afrique Australe et de l'Est, force est de reconnaître leur faiblesse en termes de nombre. En effet, dans ces deux sous-régions, stratégiques pour le développement des IDE marocains en Afrique, nous constatons que le nombre des représentations marocaines est très faible. Ce qui empêche de renforcer les relations politiques, commerciales et financières avec celles-ci.

Tableau 12 : Les représentations diplomatiques du Maroc en Afrique Australe et Afrique de l'Est

Pays	Type de représentation marocaine	Nature de la représentation
Afrique du Sud	Ambassade d'Afrique du Sud	Chargé d'affaires
Angola	Ambassade du Maroc à Luanda	Ambassadeur
Ethiopie	Ambassade du Maroc à Addis-Abeba	Ambassadeur
Madagascar	Ambassade du Maroc à Antananarivo	Ambassadeur
Soudan	Ambassade du Maroc à Khartoum	Ambassadeur

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Le Maroc dispose de deux représentations diplomatiques en Afrique de l'Est et trois représentations en Afrique Australe.

Comme le montre amplement le tableau ci-dessus, la présence diplomatique du Maroc en Afrique Australe et de l'Est, n'a pas permis au pays de développer des relations politiques et encore moins économiques et financières avec les pays d'Afrique Australe. En effet, le Royaume demeure peu connu des pays avec lesquels, il existe un réel potentiel de renforcement des relations diplomatiques à l'instar du Botswana, la Namibie, le Mozambique, le Malawi et la Zambie. Ce déficit de présence diplomatique est largement perceptible quand il s'agit pour les marocains ou les résidents de ces pays d'obtenir le visa pour s'y rendre. Tout porte à croire qu'entre le Maroc et ces pays, c'est beaucoup plus l'éloignement relationnel que les conflits politiques qui empêchent le renforcement des relations.

De plus, la présence diplomatique du Maroc à Pretoria n'a pas permis de développer des relations avec des pays tels que le Botswana, la Zambie, le Malawi et la Namibie.

Tableau 13 : Les représentations diplomatiques des pays d'Afrique Australe au Maroc

Pays	Type de représentation	Nature de la représentation
Afrique du Sud	Ambassade du Maroc à Pretoria	Chargé d'affaires
Angola	Ambassade à Rabat	Chargé d'affaires
Lesotho	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Tripoli
Malawi	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Tripoli
Mozambique	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident au Caire
Swaziland	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Addis-Abeba
Zambie	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Tripoli
Zimbabwe	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident au Caire

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Tableau 14 : Les représentations diplomatiques des pays de l'Afrique de l'Est au Maroc

Pays	Type de représentation	Nature de la représentation
Burundi	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Tripoli
Djibouti	Ambassade à Rabat	Ambassadeur
Erythrée	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident au Caire
Ethiopie	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Paris
Kenya	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident au Caire
Ouganda	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Tripoli
Rwanda	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident au Caire
Seychelles	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Paris
Soudan	Ambassade à Rabat	Ambassadeur
Tanzanie	Ambassadeur non résident	Ambassadeur résident à Paris

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Seulement deux pays d'Afrique Australe et deux pays d'Afrique de l'Est disposent d'une représentation diplomatique au Maroc. Ce qui renseigne largement sur le peu d'intérêt qu'accordent les deux sous-régions au développement des relations politiques, commerciales et financières avec le pays.

Toutefois, le Maroc a fait partie des pays qui ont majoritairement contribué à la libération des pays d'Afrique Australe suite au soutien accordé aux mouvements de libération de ces pays. Effectivement, Le soutien accordé par les Etats africains indépendants aux mouvements de libération de l'Afrique Australe a été déterminant.

On peut distinguer plusieurs formes d'aide apportée par les Etats africains à ces mouvements de libération :

- L'offre d'asile aux exilés politiques.
- La possibilité donnée à ces mouvements d'ouvrir des bureaux de représentation.
- La fourniture des moyens nécessaires à leurs activités militaires et paramilitaires.
- Le soutien d'initiatives visant à unifier les divers mouvements de libération
- le refus de tout dialogue avec l'Afrique du Sud sous régime de l'apartheid.

En plus de cela, les Etats africains ont apporté un soutien diplomatique précieux aux mouvements de libération dans le cadre de l'ONU et sur la scène politique mondiale. Cet appui était de nature à saper la légitimité des régimes minoritaires blancs d'Afrique Australe.

Le Maroc a joué un rôle capital dans le panafricanisme de libération : soutien aux mouvements de libération de l'Angola, de l'Afrique du Sud et de Mozambique. Force est de constater que ces relations historiques n'ont que très peu été converties en relations politiques, commerciales et financières. En effet, elles n'ont pas été entretenues. Ce qui a rajouté à la distance géographique une distance relationnelle.

Tableau 15 : Chronologie de la signature des accords et conventions entre le Maroc et l'Afrique Australe

Pays	Date d'établissement des relations diplomatiques	Accords	Domaines de coopération
Afrique du Sud	10 Mai 1994	Accord	Coopération culturelle, scientifique et technique ³
Angola	1986 ⁴	Accord (1988)	Tourisme, énergie, agriculture, commerce, formation et nouvelles technologies
Botswana	27 Juin 2005	Aucun accord	Des projets de coopération sont à l'étude
Zambie	1972	Accord	coopération économique, technique, culturelle et scientifique
Swaziland	NDR	Accord Protocole	coopération économique, technique, culturelle et scientifique, coopération entre les deux Ministères des Affaires Étrangères
Malawi	31 janvier 2001	Accord Protocole	portant création d'une commission mixte de coopération. coopération entre les deux Ministères des Affaires Étrangères.
Lesotho	1990		
Namibie	23 Mars 1990	Accord Accord	portant création d'une Commission Mixte de Coopération. coopération économique, culturelle et technique.

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Le Maroc a établi des relations diplomatiques avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est à partir des années 1963. C'est le cas de l'Ethiopie, le Kenya, la Zambie, la Tanzanie, l'Angola et les Seychelles. Toutefois, ces relations n'ont pas considérablement évolué dans la mesure où elles n'ont pas donné lieu à un renforcement des relations commerciales et financières, exception faite des pays tels que l'Afrique du Sud, l'Angola, la Namibie, le Madagascar, le Djibouti, le Soudan, le Kenya, le Burundi.

Eu égard à la nature des conventions signées entre le Maroc et les pays des deux sous-régions, nous constatons l'existence de trois catégories, à savoir :

- l'accord portant création de la commission mixte de coopération.
- le mémorandum d'Entente et de consultations politiques entre les Ministères des Affaires Etrangères des deux pays.
- l'accord général de coopération économique, technique, culturelle et scientifique.

Toutefois, nombre d'accords et conventions signés avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est, n'a pas été suivi d'effets. En témoigne le nombre de réunions de commissions- mixtes ainsi que l'évolution du cadre institutionnel régissant le cadre de partenariat entre le Maroc et ces pays.

Tableau 16 : Chronologie des commissions mixtes entre le Maroc et l'Afrique Australe

Pays	Commissions mixtes et Mémorandum	Date et lieu de Signature
Afrique du Sud	commission mixte de coopération	le 11 et 12 mai 1998 à Cape Town
Angola	2 ^{ème} session de la Commission mixte Maroc-Angolaise	le 7, 8, et 9 Novembre 2013, Luanda
Zambie	Accord portant création de la commission mixte de coopération Mémorandum d'Entente et de consultations politiques entre les Ministères des Affaires Etrangères des deux pays	ndr
Swaziland	Accord portant création d'une commission mixte de coopération	ndr
Malawi	Accord portant création d'une commission mixte de coopération	ndr
Namibie	Accord portant création d'une Commission Mixte de Coopération Mémorandum d'Entente	ndr

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Les commissions mixtes entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et de l'Est, n'ont pas été tenues depuis leur création lors de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et ces pays. L'Angola fait exception en la matière dans la mesure où la deuxième session de la commission mixte de coopération maroco-angolaise, s'est tenue à Luanda les 7, 8 et 9 novembre 2013. Ce qui a donné lieu au renforcement de la coopération dans le domaine du tourisme, d'énergie, d'agriculture, du commerce, de formation et des nouvelles technologies.

Tableau 17 : Chronologie de la signature des accords et conventions entre le Maroc et l’Afrique de l’Est

Pays	Date d'établissement de premières relations diplomatiques	Accords et conventions	Domaines de coopération
Burundi	13/09/1991	06/08/2006 à Assilah	Coopération culturelle, scientifique et technique
Kenya	1965	Accord Accord Convention	coopération culturelle, scientifique et technique création d'une commission mixte de coopération participation du gouvernement marocain au financement du projet de construction du collège
Erythrée	30/05/ 1994	Accord (Novembre 1996) Accord (1996) Protocole (1996)	coopération économique, scientifique, technique et culturelle création d'une commission mixte de coopération coopération entre les Ministères des Affaires Etrangères, signé en novembre 1996.
Tanzanie	1965		
Seychelles	17 décembre 1988	Accord Accord Accord	Etablissement d'un mécanisme de consultations entre les Ministères des Affaires Étrangères des deux pays coopération en matière de pêches maritimes coopération en matière de formation professionnelle
Ouganda	1965	convention	de coopération dans le domaine de l'énergie, du pétrole et des mines.
Maurice	08 juin 1996		
Ethiopie	05 Août 1963	Accord Mémorandum	création de la Commission Mixte, signé en juin 2002. Trouver une entente entre les Ministères des Affaires Étrangères des deux pays, signé en juin 2002

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Tableau 18 : Visites et rencontres officielles

Visites officielles	Rencontres officielles
Visite effectuée par le président du Sénat Burundi au Maroc en 2006	Le Roi Mohammed VI a reçu le 21 septembre 2010, au siège des Nations Unies à New York, SM Le Roi Mswati III
Des échanges de visites fréquentes des hauts responsables du Maroc et du Kenya	Rencontre entre Ministère des affaires du Maroc et celui de Kenya à Addis-Abeba en marge du 18ème Sommet de l'Union africaine (UA), le 30 janvier 2012

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

De même, les relations politiques entre le Maroc et le Kenya ne cessent de se renforcer et de hisser le niveau de la coopération commerciale et financière entre les deux pays. En témoignent les nombreux échanges de visites entre les hauts responsables des deux pays. La rencontre entre le Ministère des Affaires Etrangères du Maroc et celui de Kenya à Addis-Abeba en marge du 18ème Sommet de l'Union africaine (UA), le 30 janvier 2012, a donné une forte impulsion aux relations bilatérales entre les deux pays.

Tableau 19 : Coopération scientifique entre Maroc-Afrique australe et Afrique de l'Est

Pays	Date de coopération	Type de coopération
Tanzanie	De 1990 à 1999,	Quatre bourses d'études ont été accordées par le Maroc à des étudiants tanzaniens.
Ouganda	De 1990 à 1999	<ul style="list-style-type: none"> • trois bourses d'études offertes par le Maroc ont été octroyées à des étudiants ougandais. • Mission humanitaire des FAR Marocaines du 15 au 30 Août 2002.
Kenya		Le Maroc accord un quota annuel de 15 bourses d'études pour les étudiants kenyans
Ethiopie		Le Maroc réserve pour les étudiants éthiopiens un quota annuel de 15 places pédagogiques avec bourse.
Seychelles	Au titre des années universitaires 2006-2007, 2007-2008 et 2005-2006.	l'AMCI a accordé aux Seychelles 15 places pédagogiques avec bourses.
Zambie		Le Maroc réserve un quota de 5 places pédagogiques avec bourses au profit des étudiants zambiens.
Burundi	Entre 2007-2008	33 places pédagogiques avec bourse octroyées aux étudiants burundais et des stages en faveur des cadres burundais dans le domaine fiscal, des douanes et de l'eau potable.

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Tableau 20 : Coopération technique et sociale entre Maroc-Afrique australe et Afrique de l'Est

Pays	Coopération Technique	Coopération sociale
Swaziland		le Maroc a accordé une assistance financière au Swaziland pour faire face aux effets de la sécheresse.
Malawi	Le Maroc soutient le Malawi en matière de développement, de construction et de formation.	
Kenya	Le Maroc a mis à la disposition du Kenya une enveloppe pour financer trois opérations ponctuelles. le Maroc a contribué au financement d'un projet d'alimentation en eau potable dans la région d'Asembo Bay-Ndori (ouest du Kenya) en mai et juin 2007.	
Erythrée	Le Maroc et l'Erythrée œuvrent en vue de développer une coopération bilatérale sur tous les plans, notamment dans les domaines des pêches maritimes et de la marine marchande, de l'agriculture, du commerce, du tourisme et de la formation des cadres.	

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Aussi, la coopération entre le Maroc et les pays des deux sous-régions, se matérialise par la réception et l'octroi des bourses aux étudiants venant d'Afrique Australe et de l'Est, inscrits dans les universités et établissements marocains. En effet, le Maroc accorde un quota pour des places pédagogiques avec bourse aux étudiants Burundais, Kenyans, de Seychelles, Tanzanie, Zambie et Ougandais. En outre, le Maroc a contribué largement, dans le cadre de sa coopération technique avec le Burundi, à la formation des cadres burundais dans le domaine fiscal, des douanes et de l'eau potable.

La coopération entre le Royaume du Maroc et les pays d'Afrique Australe et de l'Est porte aussi sur l'aspect technique. En effet, avec certains pays à l'instar de l'Angola, le Malawi, le Kenya et l'Erythrée, le Maroc met en avant son expérience dans les domaines du tourisme, d'énergie, d'agriculture, d'assainissement à l'eau potable, de construction et de pêche maritime, dans le cadre de sa coopération avec ces pays.

L'aide humanitaire d'urgence ainsi que le soutien financier et matériel aux pays dans le besoin, constituent un volet important de la coopération Maroc-Afrique Australe et Afrique de l'Est. Il en est ainsi pour le Swaziland qui avait bénéficié d'une assistance financière marocaine pour faire face aux effets de la sécheresse. De même pour le Kenya qui avait bénéficié d'une contribution marocaine pour le financement d'un projet d'alimentation en eau potable dans la région d'Asembo Bay-Ndori en mai et juin 2007. L'Ouganda fait aussi partie des pays d'Afrique de l'Est ayant bénéficié d'une mission humanitaire des FAR Marocaines du 15 au 30 Août 2002.

Tableau 21 : Position des pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est par rapport à la question d'intégrité territoriale du Maroc

Pays n'ayant jamais reconnu la pseudo « Rasd »	Pays l'ayant reconnu	Date de reconnaissance	Pays ayant retiré ou gelé leur reconnaissance	Date de retrait /gel
Djibouti Erythrée Somalie Soudan	Afrique du Sud	15/09/2004		
	Angola	11/03/1976		
	Botswana	14/05/1980		
	Burundi	01/03/1976	Gel 01/05/2006 Levé du Gel en 16/06/2008	
	Ethiopie	24/02/1979		
	Kenya	25/06/2005	Gel	19/10/2006
	Lesotho	09/10/1985		
	Madagascar	28/02/1976	Gel	07/04/2005
	Malawi	16/11/1994	Gel le 30 09/2002	Retrait le 16 09/2008
	Maurice	01/07/1982	Retrait	Retrait le 15/01/2014
	Mozambique	13 Mars 1976		
	Namibie	11 Juin 1990		
	Ouganda	06/09/1979		
	Seychelles	25/10/1977	Retrait	17/03/2008
	Swaziland	28/04/1980	Retrait	23/07/1997
	Tanzanie	09/11/1978		
	Zambie	12/10/1979		
	Zimbabwe	03/09/1980		

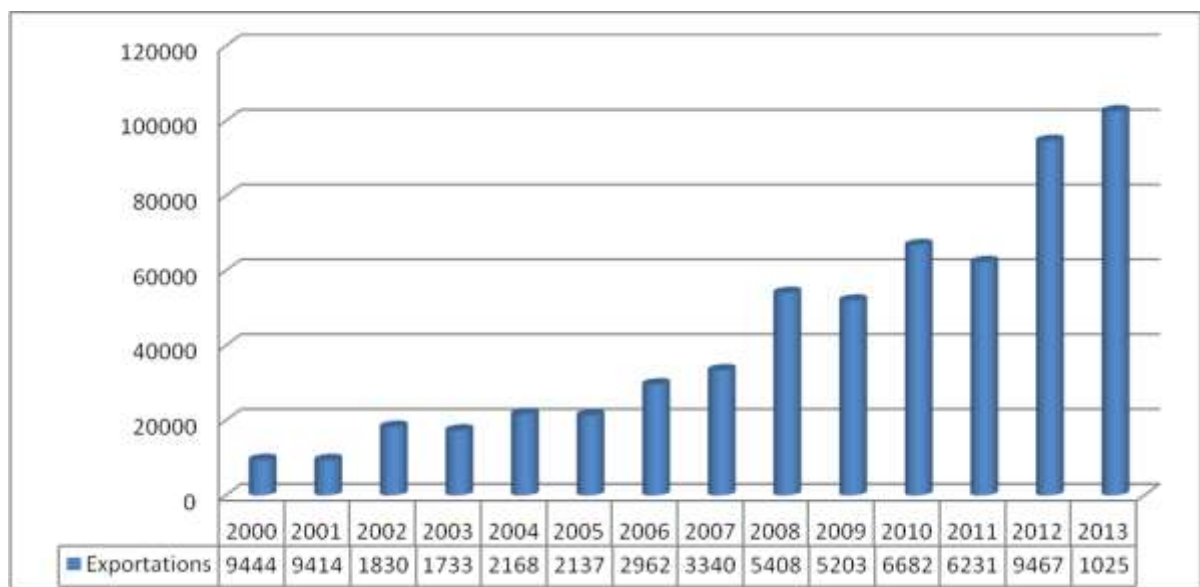
Source : Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, Maroc

Ainsi, sur les 21 pays que comptent l’Afrique Australe et l’Afrique de l’Est, 4 pays manifestent un soutien inconditionnel à l’intégrité territoriale du Maroc à savoir le Djibouti, l’Erythrée, la Somalie et le Soudan. En effet, ces quatre pays d’Afrique de l’Est n’ont jamais reconnu la pseudo « rasd ». De même, deux pays ont gelé leur position. Il s’agit de Kenya et le Madagascar, respectivement en 2006 et 2005. 4 pays ont retiré leur position, à savoir l’île Maurice, le Malawi, les Seychelles et le Swaziland.

2.2. Les relations économiques

2.2.1. Les relations économiques du Maroc avec les pays de l’Afrique Australe

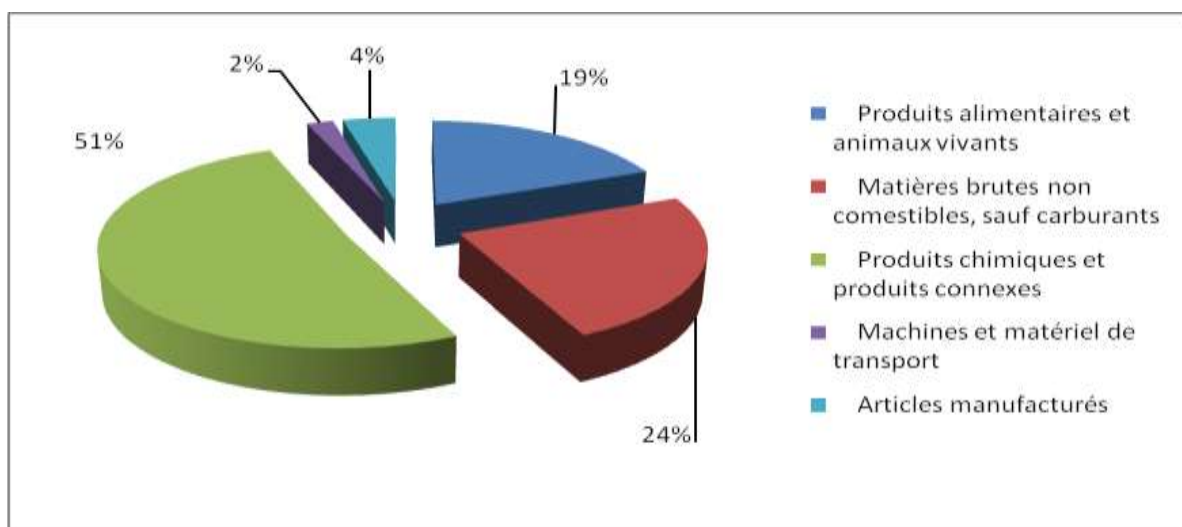
Figure 12 : Evolution des exportations marocaines vers l’Afrique Australe (En milliers de dollars)



Source : Unctad, 2014, compilation auteurs

Les exportations marocaines à destination de l’Afrique Australe ont connu une évolution considérable. En effet, durant la période, 2000-2013, elles sont passées de 9,4 millions de dollars à 102,6 millions de dollars, soit une évolution de 986%

Figure 13 : Principaux produits marocains exportés vers l'Afrique Australe en 2013 (part en %)



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

S'agissant de la structure des exportations marocaines à destination d'Afrique Australe, elle se compose essentiellement des produits alimentaires, matières brutes non comestibles sauf carburant, produits chimiques et produits connexes, articles manufacturés divers machines et matériel de transport et articles manufacturés.

Tableau 22 : Détails des produits marocains exportés vers la SADC en 2013 (en milliers de dollars)

Groupement de produits	Principaux produits de cette famille exportés par le Maroc par ordre d'importance
Produits alimentaires et animaux vivants	Poissons, crustacées, mollusques et préparations Produits laitiers et œufs d'oiseaux Céréales et préparation à base de céréales Sucre, préparation à base du sucre, et miel Café, thé, cacao, épices, produits dérivés Produits et préparation alimentaires divers Légumes et fruits
Matières brutes non comestibles sauf carburant	Minerais métallifères et déchets de métaux Engrais bruts et minéraux bruts Fibres textiles et leurs déchets
Produits chimiques et produits connexes	Engrais Produits chimiques inorganiques Produits médicaux et pharmaceutiques
Articles manufacturés	Article manufacturés en métal Papiers et préparations de papiers Fils, tissus et articles façonnés
Machines et matériel de transport	Machines et appareils spécialisés Machines et appareils électriques Véhicules routiers
Article manufacturés divers	Vêtements et accessoires du vêtement Chaussures

Source, Unctad, 2014

Ainsi les produits alimentaires exportés par le Maroc vers la SADC sont dominés par :

- Les Poissons, crustacées, mollusques et préparations dont la valeur d'exportation en 2013 s'est élevée à 50 millions de dollars.
- Les produits laitiers et œufs d'oiseaux dont la valeur en 2013 était de 8 millions de dollars.
- Les céréales et préparations à base de céréales qui ont contribué de 6 millions de dollars aux exportations marocaines à destination de la SADC en 2013.

Force est de constater que les légumes et fruits occupent une part négligeable dans les exportations marocaines des produits alimentaires à destination de l'Afrique Australe.

En ce qui concerne les matières brutes non comestibles que le Maroc exporte vers la SADC, ils sont dominés par :

- les minerais métallifères et déchets de métaux qui ont contribué de 6 millions de dollars aux exportations marocaines vers la sous-région.
- les Engrais bruts avec une contribution de 6 millions de dollars.
- les fibres textiles et leurs déchets, dont la valeur aux exportations en 2013 vers la SADC s'est élevée à 2 millions de dollars.

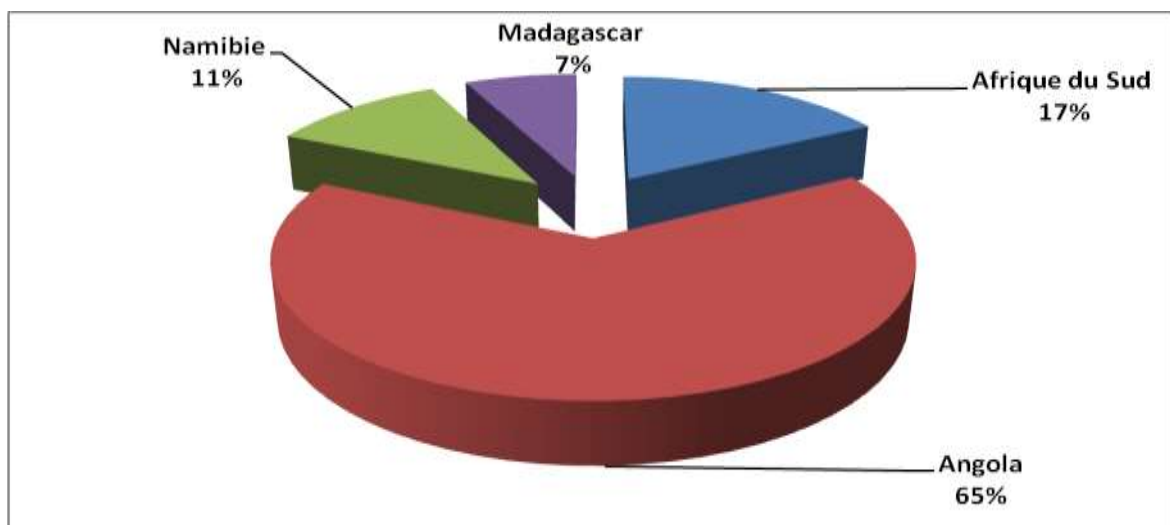
Par rapport aux produits chimiques et produits connexes, nous constatons la domination des :

- engrais qui ont contribué de 26 millions au total des exportations marocaines vers la SADC.
- produits chimiques inorganiques ayant contribué de 4 millions de dollars.
- produits médicaux et pharmaceutiques avec une valeur à l'export vers la sous-région ne dépassant guère 1 millier de dollars.

De même, pour les machines de transport, il y a lieu de constater le poids relativement important des machines (7 millions de dollars), des machines et appareils électriques (3 millions de dollars), des appareils spécialisés (1,5 million de dollars), ainsi que des véhicules routiers (1 million de dollars). Alors que pour les articles manufacturés divers, les vêtements et accessoires de vêtement dominent largement dans cette catégorie des exportations marocaines vers la SADC en 2013 avec une valeur de pratiquement 8 millions de dollars.

Parmi les principaux partenaires du Maroc, figurent l'Angola, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Madagascar. Ainsi, l'Angola absorbe 65% des exportations marocaines à destination de l'Afrique Australe, suivie respectivement par l'Afrique du Sud (17%), la Namibie (11%) et le Madagascar (7%). Les échanges commerciaux avec l'Angola et la Namibie ont connu une évolution notable pendant la dernière décennie. Laquelle évolution s'explique principalement par le raffermissement des relations diplomatiques et institutionnelles entre le Maroc et ces deux pays. Force est de constater que le Maroc et l'Angola affichent, surtout pendant les trois dernières années, une volonté manifeste de renforcer leur coopération bilatérale à caractère stratégique dans des domaines tels que l'agriculture, la pêche maritime, l'aquaculture, le tourisme, les énergies renouvelables, l'eau, l'électricité ainsi que l'assainissement.

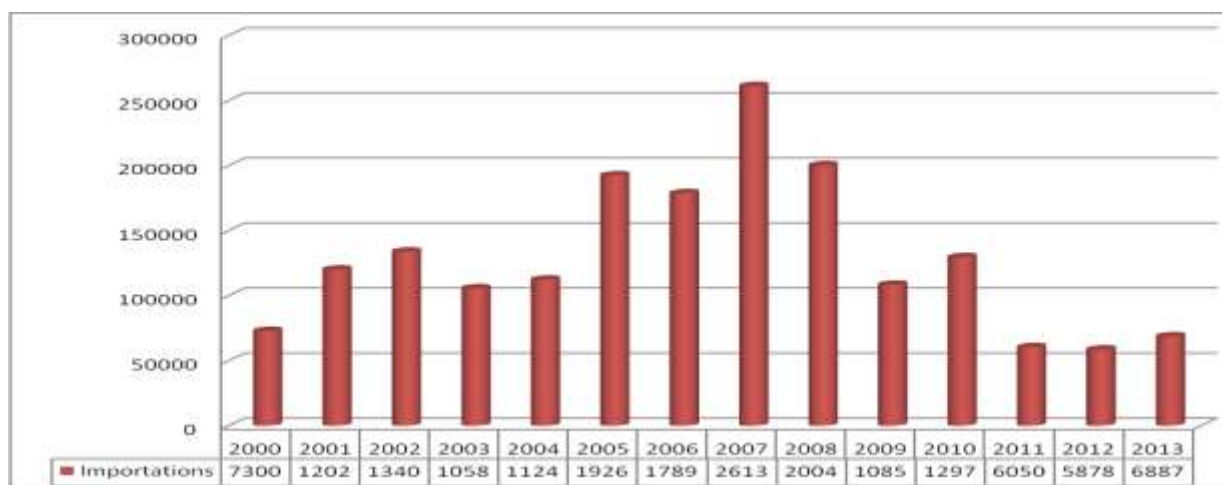
Figure 14 : Principaux partenaires commerciaux du Maroc en Afrique Australe



Source : office des changes, 2014

Aussi, l'Angola est le 8^{ème} partenaire commercial du Maroc en Afrique Subsaharienne. En effet, à elle seule, elle contribue à hauteur de 4,8% dans le total des exportations marocaines à destination de l'Afrique.

Figure 15 : Les importations marocaines en provenance de l'Afrique Australe (en milliers de dollars) 2000-2013

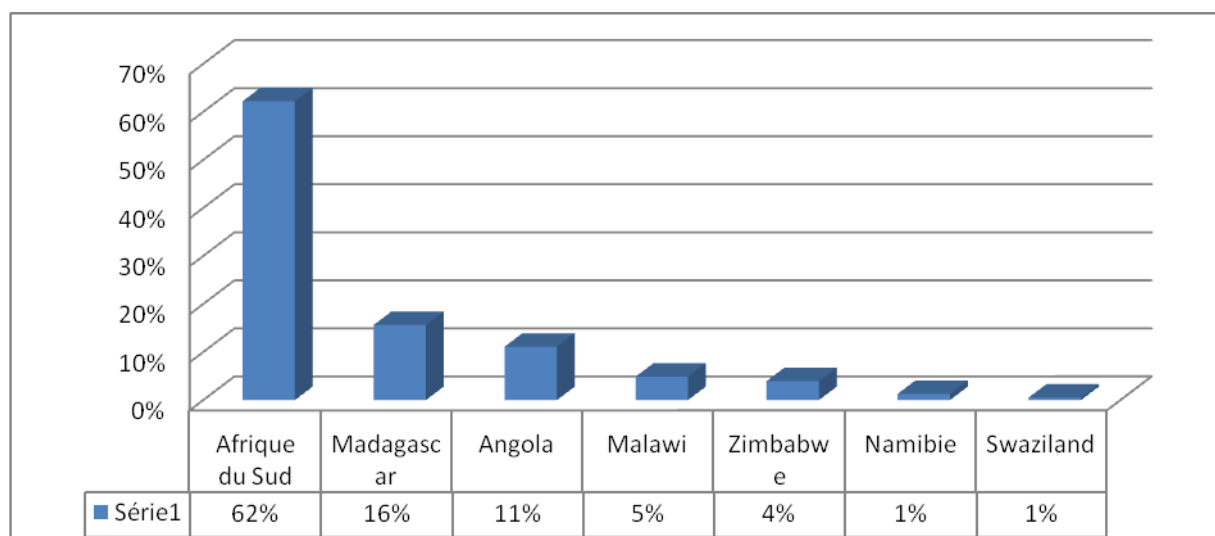


Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les importations marocaines en provenance de l'Afrique Australe ont évolué en deux étapes. La première est celle allant de 2000 à 2007, où elles ont connu une augmentation dans la mesure où elles sont passées de 73 millions de dollars en 2000 à 261 millions de dollars en 2007, Alors que pendant la même période les exportations marocaines vers les pays de la sous-région sont passées de 9,4 à 33 millions de dollars.

La deuxième période est celle allant de 2007 à 2013 où les exportations des pays d'Afrique Australe vers le Maroc ont connu une tendance baissière (exception faite de 2010). En effet, durant cette période, elles sont passées de 261 à 68 millions de dollars. Soit une baisse de l'ordre de 74%. Il est important de souligner que cette baisse importante des exportations d'Afrique Australe vers le Maroc s'est accompagnée par une augmentation considérable des exportations marocaines vers la sous-région entre 2000 et 2013.

Figure 16 : Les principaux fournisseurs du Maroc en Afrique Australe (part en %)



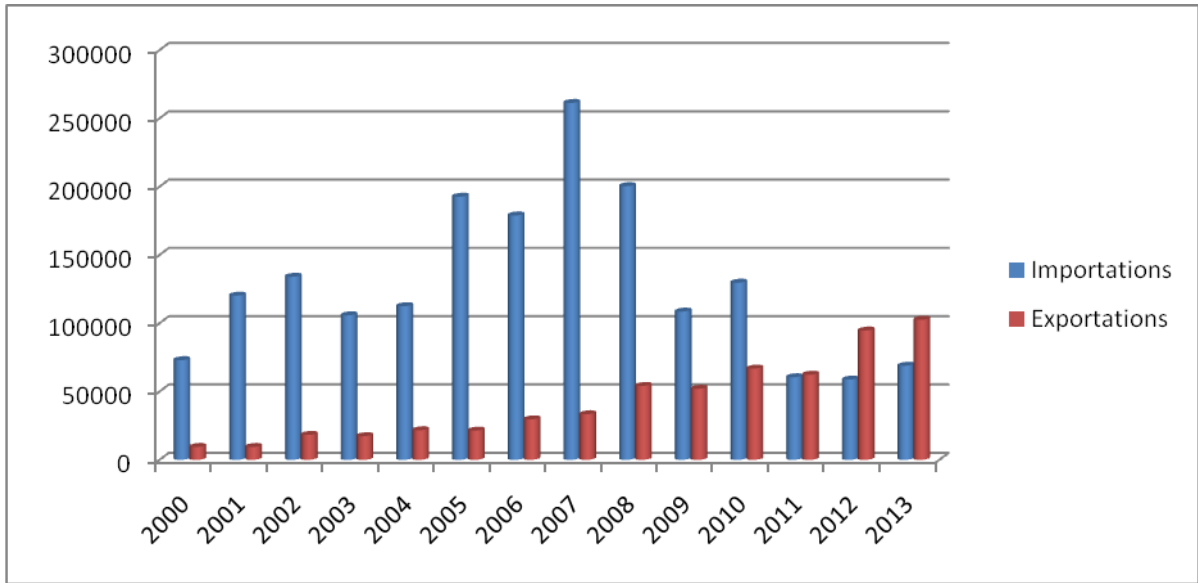
Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Par rapport à la part des pays d'Afrique Australe dans les importations marocaines en provenance de la sous-région, trois pays se distinguent nettement en ce qu'ils contribuent de 89% à ces importations. L'Afrique du Sud est le premier fournisseur du Maroc dans la sous-région avec une part de 62%, suivie respectivement par le Madagascar (16%) et l'Angola (11%). De plus, d'autres pays à l'instar du Malawi (5%), le Zimbabwe (4%), la Namibie (1%) et le Swaziland (1%), contribuent aux importations marocaines en provenance d'Afrique Australe. Ce qui laisse penser à de fortes possibilités de développement des échanges commerciaux du Maroc avec la sous-région.

En effet, des pays comme le Malawi, la Namibie, le Swaziland et le Zimbabwe, montrent de plus en plus d'intérêt pour la diversification des partenaires en vue de réduire leur dépendance à l'aide étrangère (le cas du Malawi), au commerce avec les puissances classiques (le cas du Swaziland), et d'accroître l'attractivité des IDE afin de relancer la croissance économique (c'est le cas du Zimbabwe). D'où les opportunités de positionnement commercial et financier du Maroc dans la sous-région.

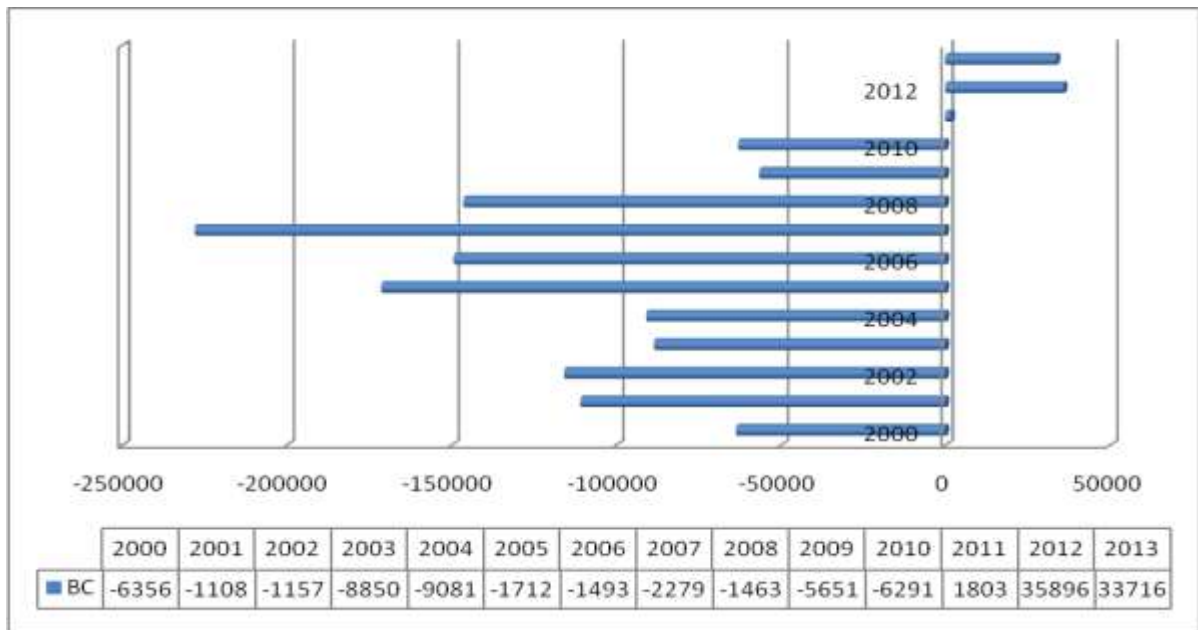
A partir de 2011, les exportations marocaines vers l'Afrique Australe ont dépassé les importations. Les graphiques qui suivent montrent amplement ce phénomène de rééquilibrage de la balance commerciale du Maroc avec les pays d'Afrique Australe. Ce qui traduit les efforts consentis ces dernières années par les autorités et opérateurs marocains en vue d'étendre la présence économique du Maroc au-delà de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.

Figure 17 : Evolution des exportations et importations marocaines vers et depuis les pays d'Afrique Australe



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

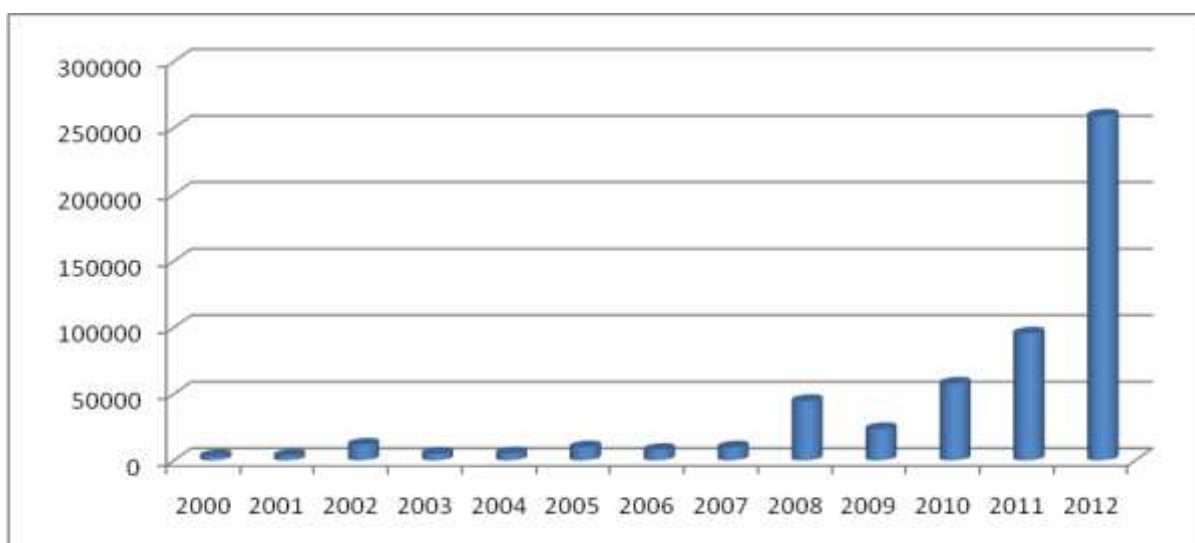
Figure 18 : L'état de la balance commerciale du Maroc avec les pays de l'Afrique Australe



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

2.2.2. Les relations économiques avec les pays de l'Afrique de l'Est

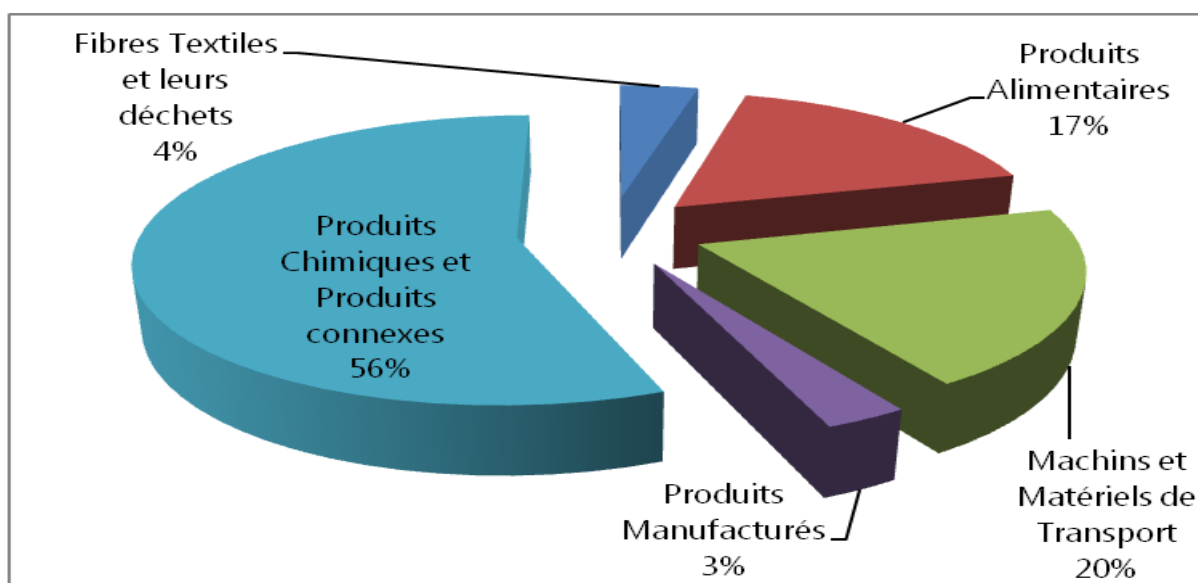
Figure 19 : L'Evolution des exportations marocaines vers l'Afrique de l'Est



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Eu égard aux échanges commerciaux du Maroc avec les pays de l'Afrique de l'Est, nous constatons une amélioration significative des exportations marocaines vers cette sous-région. En effet, d'une valeur dérisoire ne dépassant guère un million de dollars, les exportations ont atteint un niveau important en 2012 à savoir 250 millions de dollars. Ce qui confirme la tendance à l'extension de la présence commerciale du Maroc aux pays de l'Afrique Australe et de l'Est.

Figure 20 : Principaux produits marocains exportés vers l'Afrique de l'Est en 2013 (part en %)



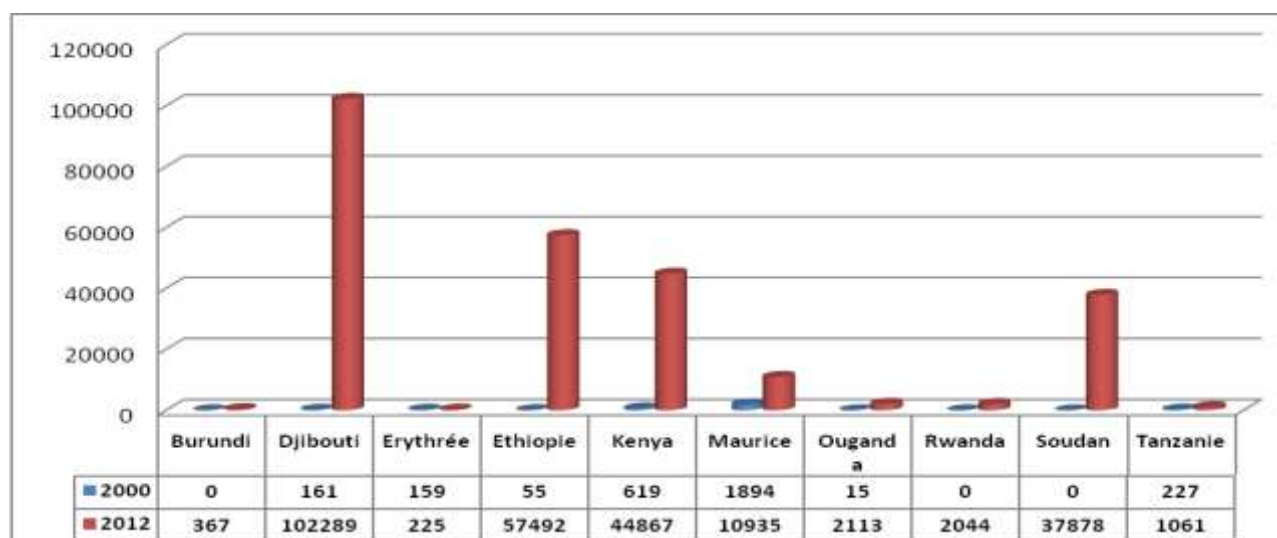
Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Force est de souligner que 56% des exportations marocaines à destination de l’Afrique de l’Est sont composées de produits chimiques et produits connexes. Cette catégorie de produits est largement dominée par les engrais qui représentent 96% dans le total des produits chimiques et produits annexes à destination de l’Afrique du Sud.

Les machines et matériel de transport constituent la deuxième catégorie des produits marocains exportés vers Afrique de l’Est. En effet, ils représentent 20% dans le total des exportations vers cette sous-région. De même, cette catégorie de produits est dominée par les machines génératrices, moteurs et leur équipement ainsi que les machines et appareils électriques, qui représentent respectivement 49% et 27% dans le total de cette catégorie.

Par ailleurs, les produits alimentaires représentent 17% dans le total des exportations marocaines à destination de l’Afrique de l’Est. Les Poissons, crustacées, mollusques et préparations, représentent plus de 74% dans le total de ces produits, suivis par les produits laitiers qui y participent à hauteur de 20%. Par contre, les fruits et légumes ne représentent que 2%. La part de contribution des céréales dans cette catégorie de produits est négligeable, soit 0,09%.

Figure 21 : les nouveaux partenaires commerciaux du Maroc en Afrique de l’Est entre 2000 et 2012



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Comme le montre la figure n° 14, si les relations politiques entre le Maroc et certains pays d'Afrique de l'Est sont anciennes, ce n'est que pendant la dernière décennie que nous avons assisté à un renforcement des relations commerciales. Ceci est largement perceptible dans le cas des pays à l'image de Kenya, de l'Ouganda, de l'île Maurice et de la Tanzanie.

Entre 2000 et 2012, les relations commerciales entre le Maroc et les pays d'Afrique de l'Est ont connu des changements considérables. En effet, le Maroc a gagné pendant cette période trois nouveaux partenaires commerciaux à savoir le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan. Avec d'autres pays, les échanges commerciaux ont connu une évolution notable, il s'agit de Djibouti, de l'Ethiopie, de Kenya et de l'île Maurice.

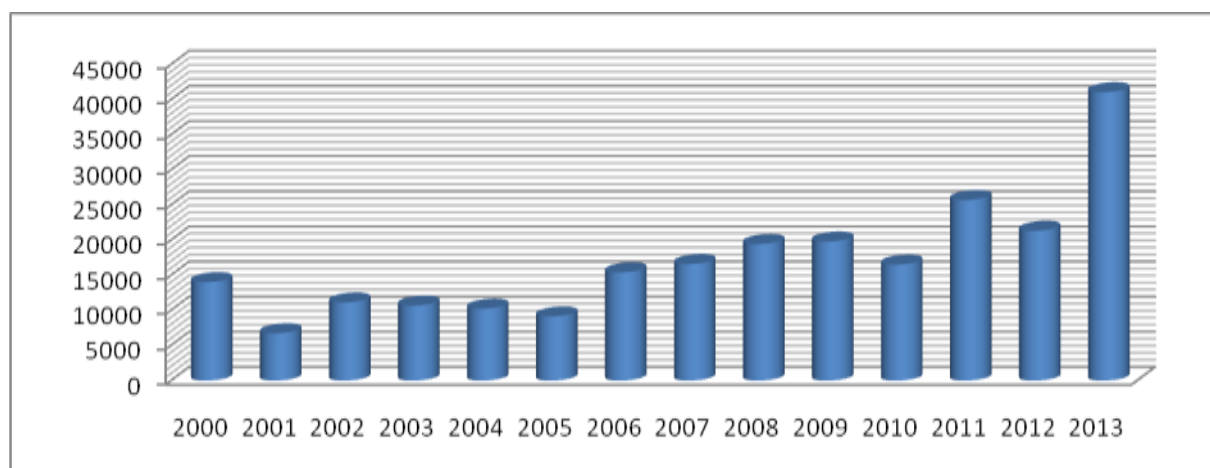
Tableau 23 : Les 5 principaux clients du Maroc en Afrique de l'Est, 2013

Pays	Exportations marocaines en millions de dollars	Pourcentage
Djibouti	102	40%
Ethiopie	57	23%
Kenya	45	18%
Soudan	37	15%
Ile Maurice	11	4%

Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

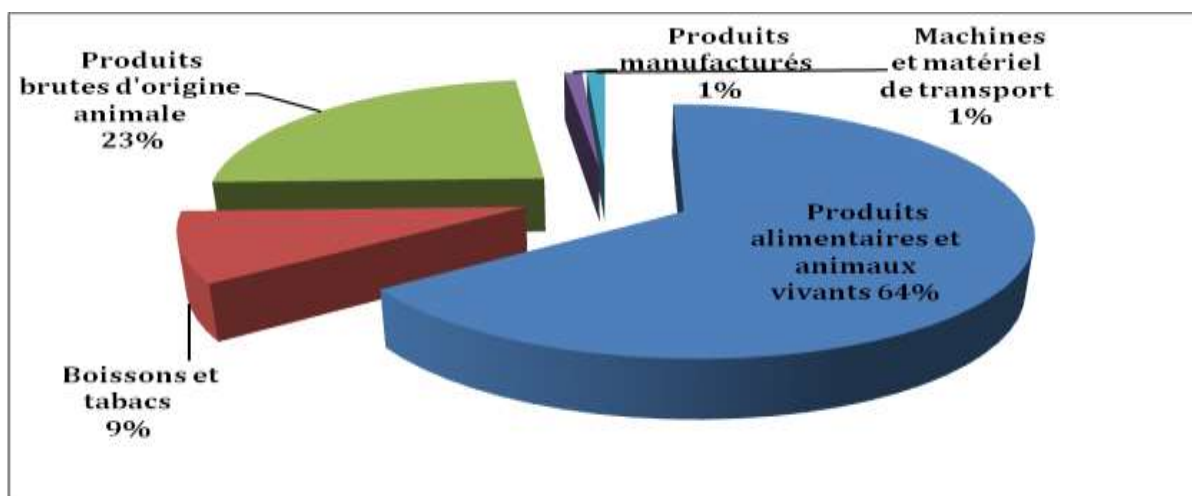
Ces cinq pays absorbent plus de 98% des exportations marocaines à destination de l'Afrique de l'Est. Le Djibouti est le premier partenaire commercial du Maroc en Afrique de l'Est avec une contribution de l'ordre de 40% dans le total des exportations marocaines vers la sous-région. Il est suivi respectivement par l'Ethiopie (23%), le Kenya (18%), le Soudan (15%) et l'île Maurice (4%).

Figure 22 : Les importations Marocaines en provenance de l'Afrique de l'Est



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Figure 23 : Les principaux produits importés de l'Afrique de l'Est pour 2013 (part en %)

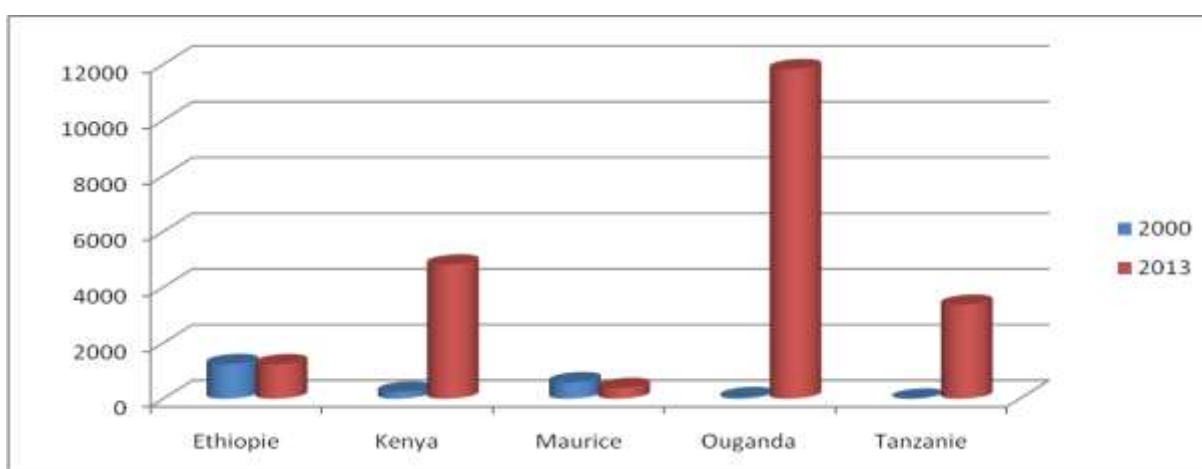


Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Les importations marocaines depuis l'Afrique de l'Est se composent essentiellement des produits alimentaires et animaux vivants qui concentrent 64% dans le total de ces importations, suivis par les matières brutes non comestibles (23%) et boissons et tabacs avec 9%.

Par rapport aux produits alimentaires et animaux, le Café, thé, cacao, épices, et produits dérivés, contribuent à hauteur de 93% dans le total des importations marocaines. Tandis que pour les matières brutes non comestibles, la part la plus importante revient aux fibres textiles, soit 91%. Les matières brutes d'origine animale et végétale détiennent 8,5% dans cette catégorie de produits. Pour les boissons et tabacs, ils sont dominés par les tabacs bruts et fabriqués avec une part de 99% dans le total des importations de cette catégorie de produits.

Figure 24 : Evolution des principaux fournisseurs du Maroc en Afrique de l'Est



Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

Tableau 24 : Les 5 principaux fournisseurs du Maroc en Afrique de l'Est, 2013

<i>Pays</i>	<i>Importations marocaines en millions de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Ouganda	11	50%
Kenya	4	18%
L'île Maurice	3,5	15%
Tanzanie	3	13%
Ethiopie	1	4%

Source : Unctad, 2014, compilation des auteurs

L'Ouganda est le premier fournisseur du Maroc en Afrique de l'Est avec une part de 50% dans le total des importations marocaines en provenance de cette sous-région pour 2013. En deuxième position vient le Kenya avec une part de 18%, suivie respectivement par l'île Maurice (15%), le Tanzanie (13%) et l'Ethiopie (4%)

2.3. Les relations financières Maroc-Afrique Australe et de l'Est

En ce qui concerne les IDE marocains en Afrique, ils sont essentiellement concentrés sur Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. L'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est reçoivent moins de 2% des IDE marocains en Afrique en dépit des opportunités d'investissement importantes qu'elles recèlent et ce dans des domaines tels que l'agriculture, la construction, le tourisme, les télécommunications, la banque, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables.

Pour l'Afrique Australe, l'absence des entreprises marocaines est très visible. En effet, officiellement, cette sous-région ne reçoit pas de flux d'IDE marocains. Par contre, nous constatons la présence des entrepreneurs individuels dans des pays tels que le Mozambique et l'Afrique du Sud. En effet, la présence marocaine dans ces deux pays est assurée par les entrepreneurs opérant dans le domaine du commerce (le cas des petits commerçants à Johannesburg dans le quartier à majorité indienne) et les gérants de restaurants en Afrique du Sud et en Mozambique.⁶

Contrairement à l'Afrique Australe, les Investissements Directs à l'Etranger marocains connaissent une sensible augmentation en Afrique de l'Est. Ils se concentrent principalement dans le domaine bancaire et celui du tourisme.

Ainsi, en 2013, l'île Maurice a reçu 123 millions de dirhams d'IDE marocains. Ce qui fait que sur un total d'investissements marocains en Afrique Subsaharienne de 1637 millions de dirhams en 2013, l'île Maurice a totalisé plus de 7,5%.

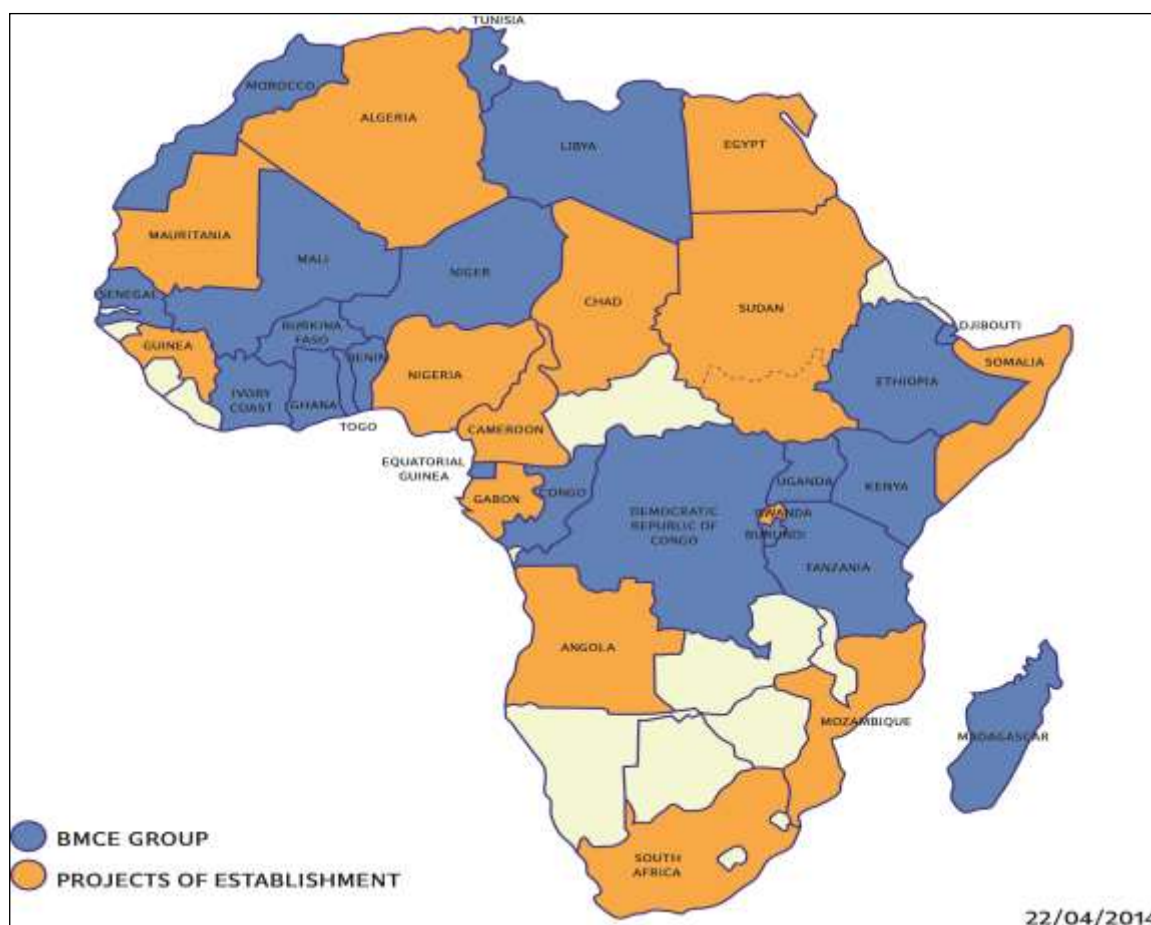
Tableau 25 : Evolution des flux sortants par pays hôtes d'Afrique Subsaharienne (millions de dirhams)

PAYS	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*
Mali	0	0	0	0	0	671	1 647	1 577	189	207	458
Côte d'Ivoire	2	0	0	0	0	0	644	884	0	900	426
Togo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	308
Maurice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123
Guinée	0	0	0	0	1	0	0	0	6	83	90
Cameroun	0	0	0	3	0	59	17	26	435	134	70
Rép. Centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	0	39	31	53
Gabon	0	0	0	0	295	0	184	1 271	19	62	24
Mauntanie	0	0	0	0	0	2	1	79	98	32	24
Burkina Faso	0	0	0	2 459	0	0	0	0	0	57	19
Congo	0	0	0	5	18	18	0	575	0	82	15
Ghana	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	10
Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Sénégal	0	36	10	5	283	1 431	297	12	2	21	4
Guinée Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Ethiopie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Guinée Equatoriale	0	0	0	9	16	0	0	0	1	1	0
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Nigeria	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total IDE en Af. Sub	2	52	10	2 481	613	2 181	2 795	4 424	788	1 610	1 637
Total IDE à l'étranger	189	189	1 511	4 123	5 082	4 236	3 839	5 016	1 710	3 532	3 015
Part de l'Af. Sub en %	1,3%	27,3%	0,6%	60,2%	12,1%	51,5%	72,8%	88,2%	46,1%	45,6%	54,3%

Source : office des changes, 2014

Les investissements marocains en Afrique de l'Est se concentrent aussi au Kenya, Ouganda, Tanzanie et en Burundi, Ethiopie, Djibouti à travers le réseau africain de la BMCE Bank. Cette dernière est devenue récemment détentrice majoritaire de Bank of Africa⁷. Cette prise de participation a permis à la BMCE Bank de s'ouvrir sur les marchés d'une dizaine de pays d'Afrique Subsaharienne⁸. La BMCE Bank est également présente en Afrique Australe à travers le réseau bancaire de Bank of Africa qui a une filiale au Madagascar. Cette présence bancaire marocaine en Afrique de l'Est et Afrique Australe pourrait contribuer au renforcement des investissements marocains dans les deux sous-régions.

Figure 25 : Le réseau de la BMCE marocaine en Afrique



Source : BMCE BANK

La société MANGEM qui opère dans le domaine d'exploration, de fourrage et d'exploitation minière est présente en Afrique de l'Est dans le domaine d'exploration aurifère. Ces projets ont pour objectif de découvrir des réserves aurifères à forte rentabilité à Wadi Gabgaba (bloc 15), à Schereik (bloc 24) et à Nigeim (bloc 9).

De même, Finatech Group⁹, filiale de FinanceCom, tout en s'appuyant sur le réseau Bank of Africa, développe actuellement des investissements en Afrique de l'Est et principalement à Djibouti. En effet, un protocole d'accord a été signé récemment entre les responsables de cette société et les autorités Djiboutiennes portant sur plusieurs projets d'extension d'infrastructures, dont le projet portant sur une double interconnexion avec l'Ethiopie, ainsi que le projet de création d'une unité de fabrication de poteaux électriques en béton pour l'éclairage public. De même, dans le domaine de l'énergie, les deux parties se sont engagées à concrétiser le projet de construction d'une centrale électrique, thermique et solaire¹⁰.

Le holding EmteyCo¹¹ qui opère dans le secteur de l'électrification et des travaux d'infrastructure de construction, est également présent au Djibouti.

Tableau 26 : Evolution du stock des investissements directs marocains à l'étranger par répartition géographique

(En millions de DH)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	
					Encours	Part en %
Mali	1 357,2	1 730,4	1 916,9	2 457,2	2 189,5	12,0
Côte d'Ivoire	2,0	195,0	569,8	647,9	1 736,7	9,6
Gabon	383,8	919,2	1 185,3	1 080,5	1 091,3	6,0
Egypte	1 608,8	1 601,2	1 601,2	938,0	811,6	4,5
Burkina Faso	2 474,1	711,1	655,3	648,4	669,8	3,7
Sénégal	926,5	887,1	948,2	1 053,1	401,5	2,2
RD Congo	64,4	228,8	336,1	362,7	379,8	2,1
Mauritanie	328,9	496,0	321,5	343,6	329,7	1,8
Cameroune	61,6	17,6	12,6	270,0	319,5	1,8
République centrafricaine	29,1	29,3	125,6	143,3	166,5	0,9
Soudan	-	-	78,2	153,4	154,1	0,8
Tunisie	165,0	925,9	23,1	32,3	98,2	0,5
Guinée	90,3	90,9	28,2	39,5	45,3	0,3
Iles Maurices	-	4,4	4,6	3,8	44,6	0,2
Nigeria	-	-	-	5,9	33,5	0,2
Algérie	24,0	20,8	23,5	26,8	29,5	0,2
Congo Brazzaville	-	-	-	8,5	8,6	(-)
Libye	-	0,5	0,5	3,6	3,4	(-)
Total des pays africains	7 515,9	7 858,2	7 830,6	8 218,6	8 512,7	46,8
Total des autres pays (non africains)	6 243,8	6 772,4	8 164,3	8 773,6	9 676,0	53,2
Total	13 759,6	14 630,6	15 994,9	16 992,2	18 188,7	100,0
Part des pays africains dans le total général	54,6%	53,7%	49,0%	48,4%	46,8%	

Source : office des changes, 2014

3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Dans cette partie, il s'agit de faire une synthèse du diagnostic des relations historiques, politiques, économiques, en vue de dégager les forces, les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces.

Forces

- L'Evolution des relations commerciales entre le Maroc et les deux sous régions durant ces dix dernières années.
- La volonté de certains pays des deux sous régions de renforcer leurs relations avec le Maroc à l'instar de l'Angola, le Malawi, le Djibouti, le Madagascar, l'île Maurice, la Tanzanie et le Kenya.
- Le rôle historiquement important joué par le Maroc dans le soutien au mouvement de libération dans les pays de l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est.
- Le dynamisme des investissements marocains en Afrique de l'Est.
- La volonté grandissante du Maroc de renforcer ses relations commerciales et financières avec les pays des deux sous-régions.
- Les acquis grandissants de la politique étrangère marocaine dans les deux sous-régions (retrait par certains pays de la reconnaissance de la prétendue « rasd »).
- Les relations historiques et culturelles ancestrales entre le Maroc et le Soudan.
- L'appartenance de certains pays de l'Afrique de l'Est à l'instar du Soudan, Djibouti et l'Erythrée à la CEN-SAD.

Faiblesses

- L'obstacle linguistique.
- Le nombre insuffisant de représentations diplomatiques marocaines en Afrique australe et Afrique de l'Est.
- Le peu de dynamisme caractérisant l'action des représentations diplomatiques marocaines dans les deux sous-régions.
- La quasi inexistence des relations politiques entre le Maroc et les pays de l'Afrique Australe et Afrique de l'Est.
- L'influence exercée par l'Afrique du Sud sur l'Union africaine dans un contexte d'absence du Maroc dans cette organisation.
- La faible compétitivité des entreprises marocaines en Afrique Australe notamment dans le domaine des finances et de l'Agro-alimentaire.
- L'absence d'un axe Rabat-Luanda en plus de l'Axe Rabat-Pretoria.
- L'absence des liaisons aériennes Maroc-Afrique du Sud.

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La domination exercée par la SADC et principalement l'Afrique du Sud sur les instances de l'Union Africaine. En effet, l'Afrique du Sud depuis son adhésion à l'UA, on en a complètement changé les règles du jeu. • La nomination de l'ancien président du Mozambique comme représentant de l'UA pour l'affaire du Sahara marocain. • Le refroidissement des relations entre le Maroc, l'Afrique du Sud et le Mozambique : la diplomatie marocaine n'a pas cherché à améliorer les relations politiques avec ces deux pays en dépit de la présence d'une représentation diplomatique à Pretoria et des entrepreneurs marocains au Mozambique. • La domination économique exercée par l'Afrique du Sud sur les pays de l'Afrique Australe et l'intérêt grandissant des entreprises sud-africaines pour les pays de l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est. • La domination exercée par l'ANC sur l'espace politique en Afrique Australe. • L'insécurité grandissante dans les pays d'Afrique de l'Est suite à la piraterie maritime et le terrorisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • La tendance à l'augmentation des investissements marocains en Afrique de l'Est : le rôle de la BMCE Bank et Managem. • Le dynamisme de croissance économique et le potentiel de marché que recèlent les pays d'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est, notamment l'Angola, le Kenya, l'Ethiopie, le Malawi et la Tanzanie. • L'intérêt grandissant des pays comme l'Angola, le Djibouti et le Kenya pour la coopération dans de multiples domaines avec le Maroc. • Le réchauffement des relations politiques et diplomatiques entre le Maroc et certains pays de l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est. • Le dynamisme de la politique africaine du Maroc et la tendance à mettre en avant la diplomatie économique dans le cadre de renforcement des relations politiques, commerciales et financières avec les pays des deux sous-régions. • Le positionnement stratégique de l'Afrique de l'Est comme porte d'entrée des investissements des pays du Golf dans la région. • L'alliance stratégique entre le Maroc et le conseil des pays du Golf. • La forte présence des BRICS dans les pays d'Afrique Australe et le rapprochement stratégique entre le Maroc, la Russie, la Chine et l'Inde. • L'ambition de l'Angola de devenir une puissance régionale par le biais de son implication politique et économique en Afrique Australe et Afrique de l'Est. En effet, l'Angola veut contrecarrer l'influence de l'Afrique du Sud en Afrique Australe. • Les opportunités importantes que recèlent les pays de l'Afrique Australe et Afrique de l'Est en termes d'investissement dans l'agriculture, les énergies renouvelables et le tourisme. • Les médiations sud-africaines dans la résolution des conflits en Afrique sont de moins en moins acceptées, c'est le cas du Soudan, la Centre-Afrique et le Lesotho.

4. L'IMAGE DU MAROC EN AFRIQUE AUSTRALE ET EN AFRIQUE DE L'EST

Afin de mettre en relief l'image du Maroc dans l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, il faut analyser les discours de certains acteurs politiques, économiques et ceux issus de la société civile. Pour rendre compte de cette image, nous avons d'abord entamé un survol de la presse locale de quelques pays des deux sous régions qui sont en lien direct ou indirect avec le Maroc. Par ailleurs et afin d'affiner l'analyse et compléter le portrait nous avons reconstitué les résultats des entretiens formels et informels qui ont été menés lors des différentes visites de terrains par les membres de l'équipe impliqués dans ce rapport dans différents pays des deux sous régions.

Pour ce faire, nous allons dérouler les résultats de l'image du Maroc dans les deux sous régions à travers deux points.

- L'image du Maroc dans la presse d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est.
- L'image du Maroc à travers les différentes missions de terrain.

4.1. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est

4.1.1. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique Australe

Afin d'appréhender l'image du Maroc en Afrique australe, nous avons choisi d'analyser le traitement des informations concernant le Maroc par la presse écrite de certains des pays qui composent cette région. A titre d'exemple, nous avons pris un des plus grands quotidiens Sud-africains qui est le **Mail & Guardian**. Sur la période entre 2012-2014, une dizaine d'articles ont traité des différents sujets en lien avec le Maroc. Le traitement de ces derniers est caractérisé par :

- Une diversité des sujets qui sont aussi bien d'ordre économique, social, sportif que politique.
- Une analyse neutre et non partisane.
- La vision du Maroc est plutôt valorisée.
- Une reconnaissance des évolutions sociales et économiques du Maroc.

Rares sont donc les articles comme celui du **The Sunday independent** qui donnent une image négative du Maroc en reprenant le récit d'une jeune diplomate sud-africaine qui a attendu trois jours à l'aéroport de Casablanca avant d'avoir son visa d'entrée sur le sol marocain. Dans son récit, le parallèle qu'elle fait entre son traitement par la douane marocaine et le sort de ce qu'elle appelle le « peuple sahraoui » est assez confondant. Mais même dans ce cas, le journal a tenu en bas de page à préciser que ce point de vue est personnel et ne reflète pas nécessairement l'avis du journal.

En effet, la presse analysée est loin de se focaliser, comme la presse marocaine semble le croire, sur l'affaire du Sahara. Et si la position de l'Afrique du Sud est souvent rappelée par les auteurs des articles traitant de cette question, nous sommes loin des visions tranchées qu'on imagine.

Le survol de la presse dans les autres pays d'Afrique Australe, à la même période, conduit aux mêmes conclusions. Le traitement de la décision du Maroc à propos du report de la CAN est à cet égard particulièrement édifiant. Non seulement, la presse d'Afrique Australe a été neutre en reprenant aussi bien les arguments du Maroc que ceux de la CAF sans jugements de valeur mais certains articles ont été même jusqu'à appuyer la vision du Maroc comme c'est le cas pour le journal Zimbabween **the Herald**. Ce dernier a repris à son compte les paroles du sportif Ghanéen Kofi Amoah pour le BBC qui approuve la décision du Maroc. Pour ce dernier, le Maroc ne devrait pas être pénalisé puisque cette décision permet de « protéger toute l'Afrique »¹².

En ce qui concerne le **Mmegi**, le journal botswanais, la décision du report de la CAN par le Maroc, ne fait même pas l'objet de discussion. Les questions internes semblent être prédominantes dans la presse botswanaise et les questions politiques des autres pays africains surtout les plus éloignés, géographiquement, comme c'est le cas pour le Maroc, ne semblent guère susciter l'intérêt de l'opinion publique botswanaise.

Ce constat n'est pas conforme aux échos qu'on retrouve dans la presse marocaine qui se focalise sur quelques discours ou déclarations ou parfois même sur des informations non documentées ou vérifiées. C'est le cas par exemple d'**Al Alam** qui dans un de ses articles datant du 19 novembre repris dans **la revue de presse 360**, parle d'un complot contre le Maroc par l'Algérie, l'Égypte et l'Afrique du Sud.

Toujours en reprenant les propos de l'auteur de l'article, *"Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la délégation de l'UA et "ex"¹³ épouse du président d'Afrique du Sud, vient d'adresser une missive officielle, au nom de l'Union, pour remercier la Guinée équatoriale d'avoir accepté de remplacer le Maroc. Pour l'auteur de l'article, les termes utilisés dans cette missive renseignent sur la "haine" que porte cette femme au Royaume".* En mettant en avant la position de N.D. Zuma, la presse marocaine ne fait que donner du crédit à la position du Polisario en renforçant le fantasme du complot orchestré par ces pays contre le Maroc. Aussi, en se voulant défensive de la cause nationale, elle ne fait que lui nuire de des propos non authentifiés.

4.1.2. L'image du Maroc dans la presse de l'Afrique de l'Est

Concernant l'Afrique de l'Est, une première lecture de trois quotidiens en arabe du Soudan tel que le **Soudan Nil, Nil** et **Soudan News Agency** a clairement démontré les relations d'amitiés qu'entretiennent les deux pays. En effet, les sujets abordés en rapport avec le Maroc sont souvent en lien direct avec le Soudan. Ces articles peuvent être sous forme de commentaires de visites de diplomates, de nature économique comme celui qui porte sur l'entreprise minière MANAJEM, ou sportif comme les articles qui traitent de la décision de la CAN. Les articles de presse soudanaise ont défendu la position du Maroc en allant même jusqu'à suggérer la nécessité de la démission du président de la CAF.

Le journal national de Djibouti **La Nation**, consacre une place de choix au Maroc. Que ce soit sur le plan économique ou il salue l'initiative des groupes industriels marocains tels que EMYTYCO et FINATECH CROUP pour investir à Djibouti dans le domaine bancaire, énergétique et minier ou sur le plan diplomatique en insistant sur les relations d'amitié qui lient les deux pays.

Par rapport à la presse écrite kenyane, quoiqu'elle semble plus réservée, elle est loin d'être hostile. En est comme exemple un article sur l'affaire du Sahara où le journal kenyan **Daily Nation** se contente de reprendre à son compte un communiqué de l'Agence France Presse qui tout en exposant le point de vue de Christophe Ross, laisse une grande place au discours Royal ainsi qu'à l'analyse de spécialistes tel Khadija Mohsen-Finan et Mustapha Naimi. Les autres articles qui traitent du Maroc sont assez divers et loin de refléter une position politique homogène ou partisane.

La presse mauricienne, quant à elle, est loin de toutes les préoccupations d'ordre politique. Les quelques articles qui se rapportent au Maroc ne le font que pour montrer comment celui-ci est devenu un enjeu d'investissement en matière de tourisme et une porte d'entrée en Afrique du Nord. D'autres, soulignent au passage les dispositifs pris par les pays dont le Maroc pour se protéger du Virus Ebola. Enfin, certains de ces articles vont même jusqu'à reconnaître l'action humanitaire du Maroc envers les pays touchés par ce virus en mettant en avant le geste de « solidarité africaine » de celui-ci et qui s'est concrétisé d'après l'article par l'accueil d'une « forte délégation guinéenne, lors d'un Forum économique consacré à la Guinée, maintenu à Casablanca » ; **Le Défi Quotidien**, journal quotidien en ile Maurice.

Dans son ensemble, la presse lorsqu'elle traite du Maroc dans les deux sous-régions reflète :

- Une grande neutralité.
- Une méconnaissance de la politique intérieure du Maroc.
- Un éloignement des préoccupations politiques marocaines, notamment pour ce qui concerne l'affaire du Sahara.

Dans ce sens, la presse marocaine devrait :

- Eviter les discours partisans en se contentant de relater les faits.
- Citer les articles ou les discours positifs dans ces pays pour défendre la cause nationale.
- Eviter la focalisation sur les discours anti-marocains qui sont supposés définir la position de tout un pays.

4.2. L'image du Maroc à travers les enquêtes de terrain

Dans cette partie, l'image du Maroc dans ces deux sous-régions a été analysée à travers les résultats des différentes enquêtes de terrain menées par les membres de l'équipe impliqués dans le présent projet dans les cinq pays suivants :

4.2.1. L'Afrique du Sud

Les entretiens avec différents représentants politiques et ceux issus de la société civile ont donné les résultats et les constats suivants :

- L'image du Maroc en Afrique du Sud est loin d'être aussi négative que nous le pensons.
- Les représentants politiques rencontrés sont focalisés sur la question du Sahara et donnent peu de valeur aux autres dimensions d'intégration régionale.
- Certains membres de l'ANC ont une image erronée des provinces marocaines du Sud. Pour ces derniers, ce territoire est un vaste « camp » fermé et militarisé.
- L'Afrique du Sud semble abandonner progressivement la position classique consistant à traiter le Maroc comme un pays colonisateur en faveur d'une nouvelle position plus conciliante appelant à une solution négociée de ce conflit.
- L'Afrique du Sud reconnaît de plus en plus le rôle joué par le Maroc dans les résolutions des conflits en Afrique.
- Les représentants de la société civile marocaine sont très demandeurs d'un rôle spécifique qu'ils peuvent jouer sur la scène nationale afin de valoriser l'image du Maroc dans ce pays.

4.2.2. La Namibie

La Namibie fait partie des rares pays d'Afrique Australe ayant une image réellement négative du Maroc. Cette position de la Namibie a été confirmée par des représentants de La South-West African People's Organisation (SWAPO), un des partis majoritaire dans ce pays. La rencontre avec les représentants de cet organisme a conduit aux constats suivants :

- La Namibie, en la personne du Swapo exprime un soutien inconditionnel au Polisario qu'elle considère comme un mouvement de libération.
- La politique étrangère de la Namibie est calquée sur celle de l'Afrique du Sud et continue d'être prisonnière de son histoire de lutte pour la libération.

4.2.3. L'Ile Maurice

L'enquête a permis de montrer la place ainsi que l'image du Maroc dans ce pays et d'arriver au constat suivant :

- l'île Maurice entretient des relations très fortes avec l'Algérie, en revanche la présence du Maroc dans ce pays est très timide ; ce qui fait que la position de ce pays envers la question nationale reste ambivalente et sujette aux turpitudes des relations intra-africaines. Ce qui n'empêche pas un intérêt exprimé par des acteurs politiques mauriciens pour le développement des relations avec le Maroc.

4.2.4. Le Botswana

L'enquête dans ce pays a permis les constats suivants :

- Le milieu universitaire botswanais a une image positive du Maroc et semble prédisposé à nouer des partenariats avec les universités marocaines.
- Beaucoup d'acteurs rencontrés semblent méconnaître le Maroc mais expriment le désir de s'ouvrir d'avantage sur ce pays d'Afrique du Nord.

4.2.5. La Tanzanie

L'enquête dans ce pays a permis les constats suivants :

- Des pays comme la Tanzanie et l'Angola abordent de moins en moins dans les réunions officielles la question du Sahara.
- Il y a une demande croissante envers le Maroc en termes de coopération culturelle et économique.
- Les différents acteurs rencontrés regrettent le déficit concernant l'information sur le Maroc africain et admettent non officiellement une méconnaissance du dossier de l'affaire du Sahara.

CONCLUSION

L'image du Maroc en Afrique Australe et en Afrique de l'Est est loin d'être aussi dégradée comme d'aucuns le pensent. Ceci est largement perceptible à la fois à travers la presse écrite des deux sous-régions, qui ne montre aucune hostilité vis-à-vis du Maroc en le traitant souvent comme un pays ennemi sur lequel elle cherche désespérément à colporter des stéréotypes négatifs, voire à inventer de toutes pièces des sujets et des événements dont l'objectif est de nuire à l'image du Maroc et son rayonnement culturel, économique et politique.

En ce qui concerne la presse dans les deux sous régions, nous avons tirés trois conclusions principales :

- La presse dans les différents pays de ces deux sous régions dans son ensemble est neutre dans son traitement des questions qui sont relatives au Maroc.
- L'image négative véhiculée par nos médias marocains sur l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, n'est pas confirmée par la presse de ces pays.
- Le traitement impartial de certains événements comme celui de la demande marocaine de report de l'organisation de la CAF, montre la non hostilité de l'opinion public de ces deux sous-régions vis-à-vis du Maroc.

De plus, le traitement des données recueillies lors des enquêtes de terrain menées par notre équipe fait ressortir trois conclusions essentielles :

- Les responsables de l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est ne sont pas a priori hostiles au Maroc mais souffrent plutôt d'un déficit d'information sur le Maroc et sur sa position concernant l'affaire du Sahara. Le Maroc n'a pas cherché à se faire connaître davantage dans ces deux sous-régions moyennant une offensive diplomatique et communicationnelle.
- Certains responsables d'Afrique Australe ont une idée figée du Maroc, c'est celle véhiculée par certains membres de l'Union Africaine. Par exemple, les tenants et aboutissants du dossier du Sahara ne sont pas connus des responsables politiques. La position de certains pays vis-à-vis de cette affaire relève beaucoup de l'ignorance du dossier plutôt que de la conviction.
- Les populations des deux sous-régions ont une idée positive du Maroc qu'elles souhaitent connaître davantage.



DEUXIEME PARTIE : POTENTIEL DES RELATIONS
MAROC-AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST ET
IDENTIFICATION DES PAYS PARTENAIRES CIBLES

L'Afrique Australe et de l'Est demeurent peu explorées par la diplomatie et les entreprises marocaines. Alors que c'est dans ces deux régions que se concentrent la majeure partie des pays reconnaissant la RASD. Au-delà de l'aspect politique, l'Afrique Australe et de l'Est contiennent des pays qui font partie des économies les plus dynamiques d'Afrique, aussi bien au regard de leur riche dotation en ressources minières, hydrauliques et terres arables, en plus des classes moyennes avides de consommation. De véritables opportunités de marché et d'investissement que les entreprises marocaines sont appelées à saisir.

Toutefois, contrairement aux pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, l'Afrique Australe et de l'Est présentent des spécificités linguistiques, historiques, culturelles et économiques qui doivent être prises en cause dans la nouvelle approche de la politique étrangère du Maroc dans les deux régions. D'où l'importance de procéder par ciblage à la fois des pays et des secteurs à prioriser dans le déploiement politique et économique du Maroc en Afrique Australe et Afrique de l'Est.

Dans cette perspective, le rapport tente de répondre en cette partie à quatre questions fondamentales :

- Quels sont les pays et les secteurs prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique Australe ?
- Quelle est la place de la géopolitique de l'Afrique Australe dans la nouvelle politique étrangère du Maroc ?
- Quels sont les pays et les secteurs prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique de l'Est ?
- Quelle est la place de la géopolitique de l'Afrique de l'Est dans la nouvelle politique étrangère ?

1. LES PAYS PRIORITAIRES POUR LA DIPLOMATIE MAROCAINE EN AFRIQUE AUSTRALE

1.1. Les performances économiques des pays d'Afrique Australe

Tableau 27 : Evolution du taux de croissance dans les pays d'Afrique Australe 2004-2014 en pourcentage

Année	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays												
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,5	2,5	2	2,9
Angola	17,8	11,2	20,6	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,9	5,2	5,6	6,3
Zimbabwe	-7,3	-6,1	-5,6	-3,4	-3,7	-17,8	8,9	9,6	10,6	4,4	3,2	3,6
Botswana	5,6	2,7	4,6	8	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,1	4,2	3,9	4,1
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,2	6	6,5
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5	4,4	4
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9	6,5	4,3	1,9	5	6,1
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,4	7	8,5
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	1,9	0,3	-1,5	0	0,3
Lesotho	4	2,8	2,9	4,1	4,9	5,1	4,8	6,3	5,7	4,5	4,1	5
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5	6,2	7,1	-4,1	0,4	1,8	1,9	2,6	3,8

Source : CNUCED, 2014, calcul des auteurs

D'après le tableau ci-dessus, L'Afrique Australe connaît une forte dynamique économique au regard de son taux de croissance qui est dans la moyenne africaine à savoir 5%. Toutefois, certains pays de la région se distinguent nettement en raison de leur dynamisme de croissance. Il s'agit, en l'occurrence de l'Angola qui a connu entre 2004 et 2008, un taux de croissance à deux chiffres. Et qui s'est stabilisé à partir de 2009 autour de 4,5% en raison des retombées de la crise économique mondiale ainsi que la découverte du Gaz de Schiste par les Etats-Unis d'Amérique, sachant que l'Angola est un exportateur de pétrole.

De même, le Mozambique fait partie des pays d'Afrique Australe les plus performants en matière de croissance économique. En effet, depuis 2000, il a réalisé un taux de croissance moyen de plus de 7,5%. Ceci s'explique principalement par la découverte des gisements de Charbon à partir des années 2000.

Encadré 1 : L'importance de la civilisation musulmane au Mozambique

Il est important de rappeler que le Mozambique est un pays lusophone d'Afrique Australe. Ce qui est particulier dans une région à majorité liée à la colonisation britannique. De plus, le Mozambique est le seul pays d'Afrique Australe à être influencé par la civilisation musulmane à travers l'Afrique orientale. Le Pays était le dernier de la série de comptoirs arabes de la côte d'Afrique orientale.

La Namibie fait aussi partie des pays d'Afrique Australe connaissant un taux de croissance fort et régulier. En effet, entre 2000 et 2013, le taux de croissance a oscillé entre 4 et 6%, soit une moyenne de 5%. Ce petit pays, malgré sa forte dépendance vis-à-vis des ressources minières, est caractérisé par une économie relativement diversifiée (agriculture, pisciculture, tourisme). De même, le dynamisme de la croissance économique du pays s'explique par les programmes de réforme en cours, portant sur la mise en place des infrastructures portuaires.¹⁴

Aussi, le Botswana compte parmi les pays d'Afrique Australe connaissant un taux de croissance dynamique et régulier prenant appui sur une stabilité politique qui le classe parmi les premiers pays africains en matière de gouvernance. Ce dynamisme de croissance économique s'explique par l'importance de l'exploitation diamantifère. En effet, la découverte du diamant en 1980 a complètement transformé l'économie du pays. Dans cette perspective, l'agriculture qui représentait en 1980 plus de 15% du PIB a vu sa part baisser pour s'établir à moins de 5% en 2013. Par contre, on remarque la montée en puissance de la contribution d'autres secteurs au PIB.

Effectivement, la part de l'industrie qui n'était que de 13,37% en 1960 est passée en l'espace de 20 ans à 50,74% en 1980. Dès lors, la découverte du diamant semble avoir joué un rôle important dans l'augmentation de la contribution de l'industrie au PIB, ce qui ne fut pas le cas pour l'agriculture qui est passée à son tour pendant la même période de 44% à 15%. Toutefois, la part de l'industrie au PIB qui a considérablement augmentée pendant la première décennie ayant suivi la découverte du diamant n'a cessé de décliner entre 1989 et 1993.

Entre 1995 et 2007 elle s'est stabilisée autour de 50% pour ensuite descendre à 40% en 2009. Ceci est principalement dû à la crise économique internationale survenue à partir de 2008, dans la mesure où le secteur industriel du Botswana repose essentiellement sur la transformation du diamant. De même, on constate une augmentation de la contribution des services au PIB. Cette contribution n'a cessé d'augmenter à partir de 1980. Ainsi, elle est passée de 35% en 1980 à 58% en 2010. Par contre, on remarque qu'en matière de services et le tourisme, l'économie Botswanaise n'a pas été affectée par la crise mondiale. Ceci s'explique principalement par l'importance de la contribution des pays d'Afrique Australe à l'activité touristique dans ce pays.

Le Mozambique et la Zambie font partie des pays les plus dynamiques d'Afrique Australe. L'économie zambienne est fondamentalement basée sur l'exportation du cuivre dont la Zambie est le premier producteur africain. Le pays est richement doté en d'autres ressources minières à l'instar du cobalt, l'or et l'argent. Le secteur agricole est en plein essor, bénéficiant du potentiel important qu'offre le pays en matière d'abondance de ressources hydrauliques. En effet, la Zambie possède, à elle seule, 40% des eaux disponibles dans toute l'Afrique Australe. Paradoxalement, seulement 20% des terres arables y sont exploitées.

Le Mozambique est érigé en modèle, en matière de stabilité politique, gestion macro-économique et diversification depuis la fin de la guerre civile ayant duré plus de 20 ans. La croissance économique du pays a été boostée par la montée en puissance de la production de charbon et la découverte de gisements importants de Gaz ainsi que les investissements directs à l'étranger tournés vers les industries extractives et les investissements publics orientés vers les infrastructures. En plus de l'industrie minière, les autres secteurs dynamiques de l'économie mozambicaine sont la construction, les services et l'agriculture qui emploie plus de 70% de la population.

1.2. Les pays prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique Australe

Tableau 28 : Critères de ciblage des pays prioritaires

Critères	Les motivations	Les pays cibles
Position géographique	La position géographique du pays est un critère de taille dans la mesure où elle conditionne l'évolution des échanges commerciaux ainsi que le développement de la coopération dans plusieurs domaines.	Les pays ayant une façade maritime devraient figurer dans les priorités de la diplomatie économique marocaine au regard du potentiel de coopération commerciale et maritime qu'ils recèlent.
Connectivité maritime	La connectivité maritime est un élément indispensable pour l'accroissement des échanges et la réduction des risques liés au transport des marchandises.	Des pays à l'instar de l'Angola et de l'Afrique du Sud ont un indice de connectivité maritime en nette amélioration. Ce qui pourrait se renforcer par le développement d'un axe maritime Tanger-Luanda.
Nature de la politique étrangère	La nature de la politique étrangère est un facteur qui doit être impérativement pris en compte dans le déploiement diplomatique et économique du Maroc en Afrique de l'Est et Australe.	Certains pays de ces deux régions semblent avoir une politique étrangère constante marquée par l'hostilité à l'occident et le primat d'une idéologie progressiste. D'autres pays par contre ont une politique étrangère modérée caractérisée par l'ouverture, la modération et la diversification des partenaires.
Relations historiques avec le Maroc	Les relations historiques qu'entretient le Maroc avec certains pays d'Afrique Australe et de l'Est devraient être mises en avant dans le renforcement des relations avec les pays de ces deux régions.	La conversion de ces relations historiques en relations commerciales et financières peut primer dans le choix des pays à prioriser et qui peuvent jouer le rôle de tête de pont par la localisation des entreprises marocaines dans les deux régions.
Position vis-à-vis du Sahara marocain	Les relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et de l'Est butent sur la position de plusieurs pays de ces deux régions vis-à-vis du dossier lié à l'intégrité territoriale du Maroc.	La coopération devrait prioriser en plus des pays ayant adopté une position favorable concernant ce dossier ceux qui restent foncièrement hostiles et qui jouissent d'un certain aura au niveau continental.
Influence régionale	Le développement des relations entre le Maroc et les pays des deux régions doit tenir compte de la puissance continentale (une forte influence sur l'UA) et mondiale dont jouissent certains pays.	En la matière l'Afrique du Sud devrait être un partenaire de choix dans la politique africaine du Maroc en Afrique Australe. Il convient d'explorer les voies d'une coopération étroite entre les deux pays par la mise en place de projets communs de portée africaine. De même, le Maroc est appelé à s'approcher davantage des pays émergents.

1.2.1. Le Mozambique : une économie en pleine mutations avec une position géographique stratégique

Le Mozambique après la longue guerre civile qu'il a connue est cité comme exemple d'une transition réussie vers la paix. Depuis l'accord de 1992 qui a mis fin à 16 années d'affrontements entre FRELIMO aligné aux intérêts soviétiques et le RENAMO, groupe anticomuniste soutenu par l'Afrique du Sud de l'Apartheid, le pays s'est engagé selon plusieurs observateurs dans une logique de rattrapage accéléré avec un taux de croissance dépassant 7% depuis 15 ans (SEVERINO J M et RAY O,2010). Tout compte fait, le pays est en passe d'enregistrer les dividendes de la paix et des réformes macroéconomiques à partir de 1990.

Cette logique de rattrapage rapide donne des opportunités de gain rapide qui attirent nombre d'investisseurs étrangers orientés vers l'extraction minière, le tourisme et l'agroalimentaire en plus des investissements publics considérables avec le soutien de la communauté internationale. En effet, selon SEVERINO, le Mozambique reçoit plus de 1,5 milliards de dollars d'aide internationale par an, ce qui correspond à plus de la moitié des dépenses publiques et au quart du PIB du pays.

Tableau 29 : Flux entrants d'investissement étranger direct 2000-2013 en millions de dollars

ANNEE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Angola	879	2146	1672	3505	1449	-1304	-38	-893	1679	2205	-3227	-3024	-6898	-4285
Botswana	57	31	403	418	391	279	486	495	521	129	136	1093	147	188
Malawi	40	41	17	66	108	140	36	124	195	49	97	129	129	118
Mozambique	139	255	348	337	245	108	154	427	592	893	1018	2663	5629	5935
Namibie	186	365	181	149	226	385	387	733	720	522	793	816	861	699
Afrique du Sud	887	6784	1569	734	798	6647	-527	5695	9209	7502	3636	4243	4559	8188
Zambie	122	145	298	347	364	357	616	1324	939	695	1729	1108	1732	1811

Source : Unctad Stat

Parmi les atouts du pays, on peut citer, entre autres : une électricité peu coûteuse produite par les centrales hydroélectriques mozambicaines, le Gaz naturel, le charbon. Force est de souligner que l'électricité et l'aluminium représentent plus de 66% des exportations du pays. De même, le Mozambique exporte des produits agricoles non transformés (noix de cajou, coton, crevettes, bois et tabacs). Ainsi, l'agriculture présente de meilleures opportunités dans le domaine agro-alimentaire.

Encadré 2 : Les fondamentaux de l'économie mozambicaine

La croissance économique du pays a été boostée par la montée en puissance de la production de charbon et la découverte de gisements importants du Gaz ainsi que les investissements directs à l'étranger tournés vers les industries extractives et les investissements publics orientés vers les infrastructures. En plus de l'industrie minière, les autres secteurs dynamiques de l'économie mozambicaine sont la construction, les services et l'agriculture qui emploie plus de 70% de la population. Les prévisions tablent sur un taux de croissance de 8% pour 2015 fondé sur l'augmentation de la production de charbon, les investissements publics portant sur des mégaprojets ainsi que la mise en place d'une usine de gaz naturel liquéfié.

Toutefois, le capital humain ainsi que la carence en termes d'infrastructures figurent parmi les principaux obstacles au développement économique et social.

Le Mozambique occupe actuellement une place résiduelle dans les chaînes de valeur mondiales où seule la fonderie d'aluminium de Mozal est représentée, mais le développement de pôles industriels spécifiques liés au gaz naturel et à l'énergie pourrait changer la donne.

Le pays manque de compétences pratiques (mécaniciens, soudeurs, électriciens ...)

Source : Perspectives économiques en Afrique, Mozambique 2014, BAD, OCDE, PNUD, 2014

1.2.2. La Zambie : une économie basée sur le cuivre, l'agriculture et des ressources hydriques importantes

L'économie zambienne est fondamentalement basée sur les exportations de cuivre dont la Zambie est le premier producteur africain. Le pays est richement doté en d'autres ressources minières à l'instar de cobalt, or et argent.

Le secteur agricole est en plein essor bénéficiant du potentiel important qu'offre le pays en matière d'abondance de sources d'eau. En effet, la Zambie possède, à elle seule, 40% de l'eau disponible dans toute l'Afrique Australe. De plus, seulement 20% des terres arables disponibles sont exploitées.

Encadré 3 : La Zambie, une économie basée sur le cuivre, l'agriculture et des sources importantes d'eau

Le pays parie beaucoup sur l'amélioration des infrastructures agricoles à l'instar de l'irrigation et l'agro-industrie comme outil de lutte contre la pauvreté rurale. Aussi l'amélioration de la productivité agricole à travers la formation et la recherche fait partie des priorités du gouvernement.

La vision 2030 du gouvernement s'assigne les objectifs suivants :

- Accélérer la croissance économique, le développement de l'infrastructure et la diversification
- Promouvoir l'investissement rural et renforcer les politiques de lutte contre la pauvreté
- Renforcer le développement humain
- Le pays malgré son potentiel hydroélectrique important manque d'infrastructures électriques (usines électriques et lignes de transport). De même, le pays souffre d'un niveau de compétences très bas.

Source : BAD, Document de Stratégie Pays (DSP), 2011-2015

1.2.3. La Namibie : une économie basée sur l'exploitation des ressources minières et halieutiques ambitionnant de devenir un hub logistique régional

L'économie namibienne reste dépendante du continent. En effet, l'économie du pays repose largement sur l'exploitation des ressources naturelles. En effet, l'activité minière contribue largement au PIB de la Namibie. En outre, le secteur minier est contrôlé en majeure partie par des entreprises sud-africaines. Dit autrement, l'emprise sud-africaine sur le secteur minier est importante. La dépendance namibienne vis-à-vis de l'Afrique du Sud est aussi perceptible dans le secteur bancaire.

De plus, toutes les voies de communication terrestres du pays sont tournées vers l'Afrique du Sud. De même, vu la faiblesse du secteur agricole, l'essentiel des produits aussi bien agricoles que manufacturés consommés par les Namibiens proviennent de l'Afrique du Sud. Les activités halieutiques dont le potentiel est considérable sont le seul secteur qui échappe au contrôle sud-africain dans la mesure où les Russes et les Espagnoles sont très présents dans ce secteur. La pêche représente 35% du PIB namibien.

Figure 26 : Carte de la Namibie



Source : Banque africaine de développement, Namibie, Document de stratégie pays 2014-2018

Encadré 4 : La Namibie un potentiel minier élevé avec des défis sociaux importants

La contribution du secteur minier à la croissance de la Namibie n'a cessé de baisser en passant de 47% en 1978 à 11,3% en 2012. En dépit de cette contraction, l'extraction et le traitement des minerais pour l'exportation demeure le principal moteur de la croissance économique. En même temps la contribution du secteur manufacturier a sensiblement évolué dans la mesure où elle est passée de 5,3% en 1990 à 11,3% en 2012. Ceci s'explique principalement par l'enrichissement des minerais ainsi que le traitement du poisson et de la viande. Par contre, la part de l'agriculture dans le PIB a connu une chute considérable en passant de 9,3% en 1990 à 5,1% en 2012. En effet, le développement de l'agriculture en Namibie se heurte à des problèmes liés essentiellement à la qualité du sol et des conditions météorologiques défavorables.

"Les principaux risques qui pèsent sur la croissance économique à moyen terme de la Namibie sont, entre autres, la faiblesse de la demande mondiale de minerais d'exportation, les chocs liés aux intempéries et la baisse des recettes de la SACU à cause de ralentissement économique de l'Afrique du Sud ". Ces facteurs d'ordre conjoncturel rendent la diversification de la structure économique plus que jamais nécessaire en vue d'améliorer la résilience de l'économie namibienne vis-à-vis des chocs exogènes.

La Namibie est richement dotée en diamant et uranium, le plomb, l'or, le cuivre et le zinc en plus des gisements de pétrole, de minerai de fer et de charbon. Elle est également richement dotée en faune et flore. Grâce à ses ressources naturelles, le pays peut développer le tourisme, la transformation des ressources en poisson et la valorisation des minerais.

Source : Banque africaine de développement, Namibie, Document de stratégie pays 2014-2018

Comme le montre l'encadré 4 ci-dessous, la Namibie joue un rôle important dans la facilitation du commerce international ainsi que dans le transport en Afrique Australe. Toutefois, le pays importe 60% de ses besoins en électricité de l'Afrique du Sud. Force est de reconnaître que cette dernière est confrontée actuellement à de graves problèmes énergétiques. Ce qui pourrait se répercuter négativement sur ses voisins qui en dépendent largement dans la satisfaction de leurs besoins en électricité. La Namibie est d'ores et déjà confrontée à des problèmes de délestage. Ce qui risque à la longue d'affecter la productivité économique. Aussi, l'insuffisance des ressources en eau est un des défis majeurs de la Namibie.

La Namibie est aussi confrontée aux problèmes d'absence des compétences adaptées à certains postes. Il s'agit essentiellement des techniciens, enseignants, vendeurs, travailleurs agricoles et de pêche spécialisés en vente, travailleurs du métal et autres). De même, la productivité des travailleurs est largement affectée par le problème du VIH/Sida. En plus, des problèmes liés à l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement.

Encadré 5 : Le rôle de la Namibie dans les corridors de transport de l'Afrique Australe et de l'Est

En Namibie, les corridors de transport ont le potentiel de constituer les voies les plus courtes pour relier la SADC aux marchés d'Europe et des Amériques et de devenir une plaque tournante logistique, eu égard à la situation géographique du pays. Les corridors de Walvis Bay sont un réseau de voies de transport reliant la Namibie aux pays d'Afrique australe.

- **Port de Walvis Bay.** Il s'agit du plus vaste port du pays, servant de lien entre les corridors de transport multimodal de la Namibie et les marchés locaux, les pays sans littoral de la SADC et les marchés internationaux. Chaque année, il reçoit environ 3000 navires et permet l'acheminement de 5 millions de tonnes de marchandises. Il possède des infrastructures de transport de qualité classées parmi les meilleures d'Afrique, et pratique des tarifs compétitifs. Il est moins congestionné que ses principaux concurrents d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.
- **Corridor Trans-Caprivi** (Corridor de développement Walvis Bay-Ndola-Lubumbashi). Cette voie accessible par route et par chemin de fer est essentiellement utilisée pour l'acheminement de produits d'exportation et d'importation de la Zambie, du Zimbabwe, de la République démocratique du Congo et du Malawi.
- **Corridor Trans-Kalahari.** Il est accessible par route et par voie ferrée et essentiellement utilisé par le Botswana et les provinces du nord de l'Afrique du Sud, particulièrement Gauteng.
- **Corridor Trans-Cunene.** Cette route relie le pays au sud de l'Angola via Tsumeb, surtout pour le transport de marchandises et de matériaux de construction importés pour la reconstruction de la partie méridionale de l'Angola.

Au cours des dernières années, les activités se sont considérablement intensifiées dans le port de Walvis Bay et le long de ses corridors de transport. Les volumes de marchandises ont presque doublé, passant de 145 000 unités équivalent vingt pieds (EVP) à 337 000 unités EVP entre 2005 et 2012. Cet accroissement s'observe principalement dans le transit (pour desservir les pays sans littoral de la SADC) et le transbordement (desservant les côtes de l'Afrique australe, centrale et de l'Ouest), qui constituent l'essentiel du trafic de conteneurs dans le port. Le volume du transbordement a augmenté, de 92 000 unités EVP en 2006 à 218 000 unités EVP en 2012 (55 % par an), ainsi que le volume du transit, de 25 000 unités EVP à 65 000 unités EVP (25 % par an) pendant la même période.

Des améliorations sont nécessaires dans tous les modes de transport pour maintenir l'accroissement de l'utilisation des corridors de Walvis Bay et pour permettre à la Namibie de réaliser son ambition de devenir une plaque tournante régionale. Cela passe par un certain nombre d'investissements, dont : i) l'expansion du port de Walvis Bay (en cours, avec l'aide de la Banque) afin de répondre à la demande croissante de fret ; ii) la mise à niveau et le remplacement des infrastructures ferroviaires pour améliorer le niveau de service, du point de vue de la rapidité (actuellement de 40 km/h ou moins sur 37 % du réseau), de la fréquence, de la charge par essieu (limitée à 16,5 t ou moins), de la fiabilité et de la sécurité (dérailements fréquents) ; et iii) mise à niveau et réhabilitation du réseau routier pour assurer l'acheminement efficace des marchandises vers les pays voisins.

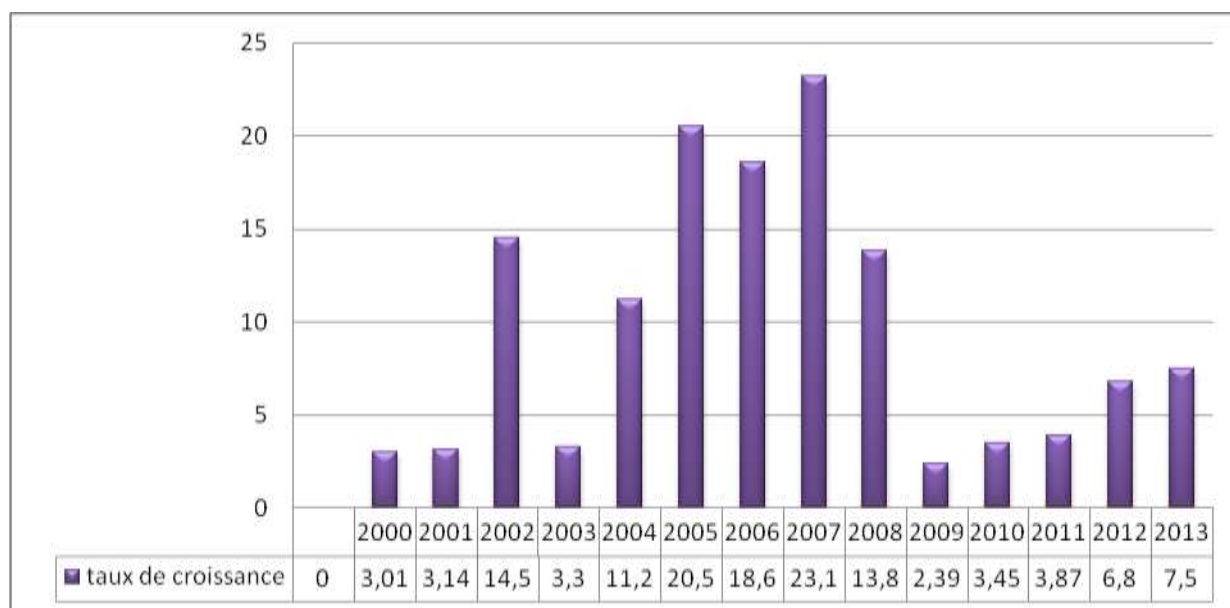
En plus de faciliter le commerce et le transbordement, l'un des avantages des corridors est qu'ils pourraient faire de la Namibie une plaque tournante logistique, lui permettant de tirer parti de la croissance économique rapide de certains pays de la SADC. L'existence d'un réseau logistique international de qualité en Namibie (offrant une palette de services, dont le transport, le stockage et des services intégrés et personnalisés de gestion de chaînes d'approvisionnement) pourrait créer des possibilités d'emploi pour les Namibiens. Pour faciliter ce processus, la Banque aide la Namibie à concevoir un plan directeur national de logistique.

Source : Banque africaine de développement, Namibie, Document de stratégie pays 2014-2018

1.2.4. L'Angola : une économie dynamique ouverte sur l'océan Atlantique avec des aspirations au leadership régional

L'économie angolaise a réalisé des performances importantes ces dernières années. En effet, la fin de la guerre civile a donné lieu à une période d'expansion économique stimulée par l'augmentation des prix de pétrole. Entre 2003 et 2008, l'Angola a fait partie des trois pays ayant connu la croissance la plus rapide au monde. Le pays possède d'importantes réserves de pétrole et de Gaz, En effet, l'économie angolaise dépend fortement des hydrocarbures. De même, l'Angola est le cinquième producteur mondial de diamant. Le pays possède d'autres ressources à l'instar de l'or, le cobalt, le cuivre, le granit ainsi que le marbre.

Figure 27 : Taux de croissance économique en Angola 2000-2013



Source : Unctad Stat

Encadré 6 : L'Angola : une économie dynamique ouverte sur l'océan atlantique avec des aspirations au leadership régional

L'Angola a la sixième plus grande superficie agricole du monde. Cependant, seulement 10% des terres arables sont cultivées. Les investissements dans le domaine de l'agro-industrie sont en nette augmentation sous l'impulsion des entreprises étrangères et des agences internationales. Aussi, l'Angola possède une grande superficie du littoral, ce qui lui permet des prises importantes de poisson. **Ce qui veut dire un potentiel dans le domaine de pêche et de transformation des ressources halieutiques. En plus de potentiel de marché dans la mesure où 80% des biens consommés sont importés.**

Source : Banque africaine de développement, document de stratégie pays 2011-2015

Par ailleurs, l'économie angolaise aura à faire face dans les années prochaines à des défis majeurs liés à la diversification de la structure économique. En effet, la Chine dont L'Angola est le deuxième plus grand fournisseur de pétrole, derrière l'Arabie Saoudite, serait amenée, suite à la production de gaz de schiste à réduire de 30 à 40% ses importations de carburants d'ici 2020. Bien que la Chine produise actuellement très peu de gaz de schiste, il est estimé que la production atteindra entre 60 et 100 milliards de mètres cubes en 2020. Du coup, l'Angola pourrait subir une baisse du PIB de 1% en raison de l'augmentation attendue de la production de gaz de schiste en Chine. Ce qui veut dire l'importance de la diversification de la structure économique pour l'Angola. Une véritable opportunité que les entreprises marocains sont appelées à saisir dans des domaines tels que la pêche, l'énergie, l'agriculture, l'élevage et les BTP.

Par rapport à la politique étrangère, l'Angola s'implique de plus en plus en Afrique Australe à travers la SADC et en Afrique de l'Est à travers la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Le président angolais assume, depuis Janvier 2014 pour une période de deux ans, la présidence Communauté Economique Régionale à la place de l'Ouganda en 2012.

1.2.5. Le retour de la croissance au Zimbabwe dans un contexte de début de la fin de l'ère Mugabe

L'économie zimbabwéenne a enregistré entre 2010 et 2011 un taux de croissance de l'ordre de 10%. C'est une économie diversifiée comparativement à celle des autres pays de l'Afrique Australe à l'exception de l'Afrique du Sud. L'agriculture contribue à hauteur de 17% au PIB pour 2012, alors que l'industrie (basée essentiellement sur les activités extractives minières), y contribue à hauteur de 34% tandis que les services (basés fondamentalement sur le commerce de gros, le transport et le tourisme) y participent à peu près de 48%. Parmi les atouts de l'économie zimbabwéenne, on peut citer la qualité des infrastructures routières, une population instruite et des ressources minières en abondance.

Encadré 5 : Le retour de la croissance au Zimbabwe dans un contexte de normalisation des relations avec la communauté internationales

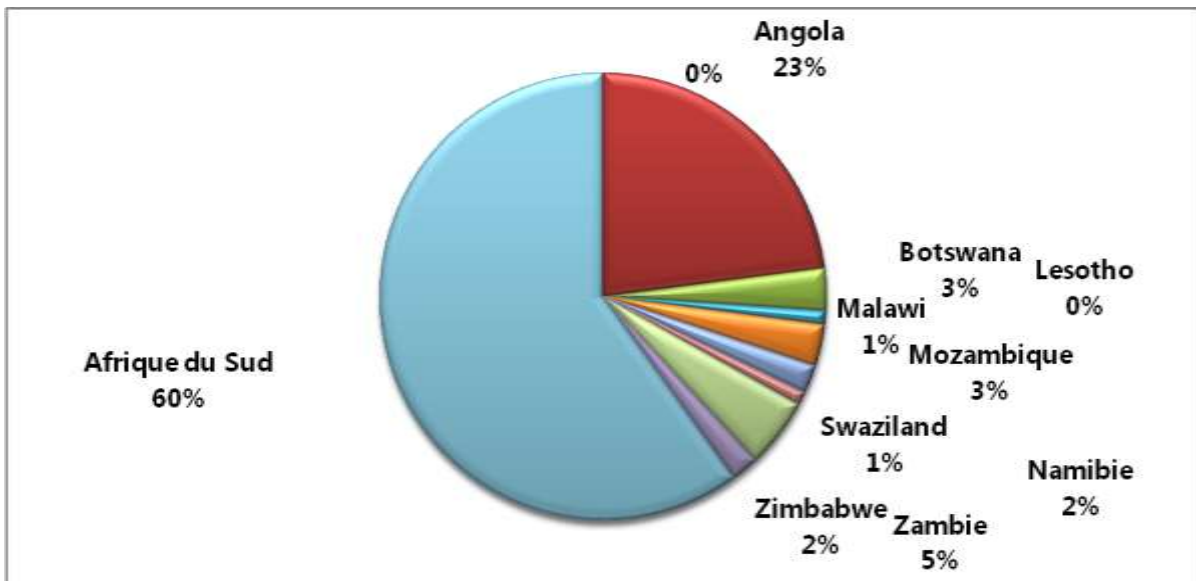
La normalisation des relations entre le Zimbabwe et la communauté internationale dans un contexte de début de la fin de l'ère Mugabe, est une fenêtre d'opportunité que la diplomatie marocaine est invitée à saisir pour améliorer les relations diplomatiques avec ce pays. Ce n'est pas tant la croissance économique du Zimbabwe que l'amélioration des relations diplomatiques qui devrait intéresser la diplomatie marocaine et ce pour plusieurs raisons :

- ✓ La politique étrangère de Zimbabwe est basée sur la solidarité inconditionnelle avec les pays ayant joué un rôle important dans le soutien aux mouvements de libération des pays d'Afrique Australe. Il s'agit de ses anciens alliés de la ligne de front à savoir l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie et la Namibie). De même, la politique étrangère de Zimbabwe est marquée par des hostilités aux pays qui ont pris des sanctions contre le pays suite aux événements de 2001.
- ✓ Cette solidarité explique le fait que le Zimbabwe est l'un des rares pays de l'Afrique Australe dont la politique étrangère n'est pas totalement alignée sur celle de l'Afrique du Sud.

1.2.6. L'Afrique du Sud : Un pays émergent et locomotive de l'Afrique Australe

Pour nombre d'analystes, l'Afrique du Sud postapartheid, a su grâce à la clairvoyance de ses nouveaux dirigeants passer sans heurts de la « discrimination institutionnalisée » à la « démocratie multiraciale », « *Comme aucun autre pays au monde, l'Afrique du Sud a su transformer une adversité historique en un triomphe du Bien sur le Mal.* » (SMITH S, 2003, p.196).

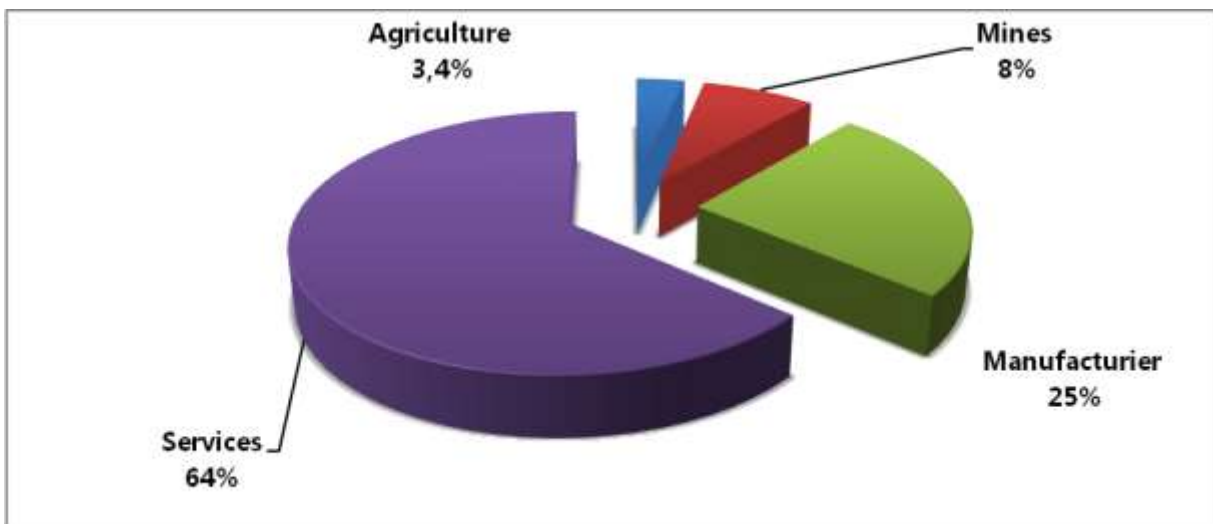
Figure 28 : Répartition du PIB de l’Afrique Australe en % du total de la richesse régionale



Source : unctad stat, 2014

Elle contribue à hauteur de 60% à la richesse régionale de l’Afrique Australe. C’est aussi un pays qui compte sur l’échiquier mondial. (LISTRE J-P, 2004). Les caractéristiques de l’économie sud-africaine font ressembler le pays à une nation développée. En effet, l’économie sud-africaine repose à la fois sur l’agriculture, les mines, le secteur manufacturier et les services.

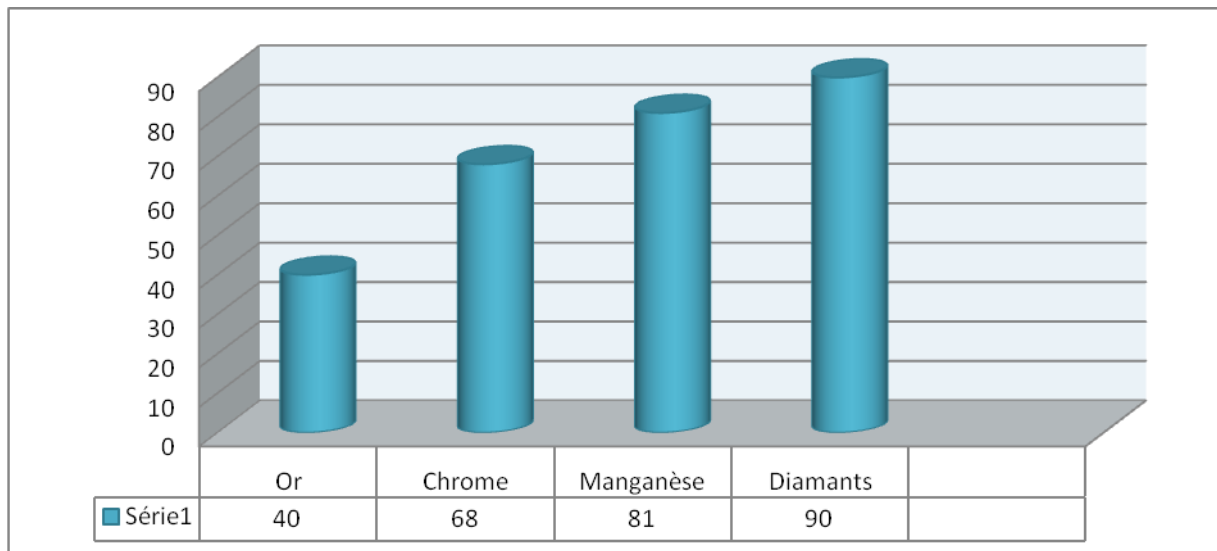
Figure 29 : La part de chaque secteur dans le PIB de l’Afrique du Sud (en %)



Source : unctad stat, 2014

En outre, l'Afrique du Sud a un véritable potentiel en matière de ressources minières et énergétiques. Le tableau qui suit met en évidence la part du pays dans le stock mondial de certaines ressources minières.

Figure 30 : La part de l'Afrique du Sud dans les réserves mondiales des ressources minérales (en %)



Source : unctad stat, 2014

L'Afrique du Sud possède d'importantes réserves de Charbon dont elle dépend à 90% dans la production de son électricité. Aussi, elle recèle une quantité non négligeable de Gaz naturel. Qui plus est, le niveau du développement technologique de l'Afrique du Sud la rend capable de transformer sur place ces minerais pour une plus grande valeur ajoutée. Tout compte fait, ces minerais serviront de locomotive au secteur manufacturier.

Les infrastructures de transport dont dispose l'Afrique du Sud ressemblent à celles des pays développés. En effet, en plus de leur qualité, les réseaux aériens et ferrés sont les plus étendus du continent. Le secteur de transport requiert une haute importance chez les dirigeants du pays et considéré comme un principal contributeur à sa compétitivité sur le marché mondial. De même, les principales lignes maritimes longent le littoral de l'Afrique du Sud dans l'Atlantique sud et l'Océan indien.

De même, l'Afrique du Sud possède un système bancaire très sophistiqué offrant une gamme importante de produits financiers. Le pays comptait 26 banques à fin 2003, auxquelles, il convient d'ajouter 15 filiales et 30 agences de banques étrangères opérant localement. Ce qui représente un total d'actifs de 1376 milliards de rands (LISTRE J-P, 2004). De plus, il n'existe pas de barrières pour l'entrée dans le système financier sud-africain. Aucune banque commerciale à capitaux d'Etat n'existe dans le pays.

Le système financier sud-africain, un des plus développés de l'Afrique Subsaharienne, contribue à hauteur de 20% au PIB du pays. Par contre, le taux d'épargne y reste faible (15% du PIB), ce qui rend le pays très dépendant des investissements étrangers. Attali J (2009, p.168), dans son ouvrage prospectiviste intitulé « Une brève histoire de l'avenir », en évoquant l'idée de basculement du cœur du monde dans les trois décennies prochaines, développe un scénario où le monde sera « polycentrique, avec une ou deux puissances majeures sur chaque continent ». Dans cette perspective : « onze puissances économiques et politiques émergeront, la Chine, l'Inde, la Russie, l'Indonésie, la Corée, l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud, le Brésil et le Mexique » (p.168). Ainsi, l'Afrique du Sud ferait partie des puissances qui seront amenées à participer à la gestion de l'ordre mondial dans les trois prochaines décennies. D'ores et déjà, l'Afrique du Sud appartient au groupe des pays émergents dit les « BRICS ».

L'Afrique du Sud devrait occuper une place centrale dans la politique étrangère du Maroc pour trois raisons principales :

- L'influence qu'elle exerce sur la politique étrangère des pays voisins caractérisée par l'instrumentalisation de l'histoire des mouvements de libération.
- Son poids dans le PIB continental et son niveau de développement industriel.
- Le rôle que le Maroc et l'Afrique du Sud doivent jouer dans le renforcement de l'intégration africaine par l'intérêt accordé au développement des liaisons maritimes et aériennes ainsi que le financement des économies africaines en intensifiant la coopération entre la place financière de Johannesburg et celle de Casablanca.

Tableau 30 : Indicateurs relatifs aux marchés boursiers de certains pays africains

Bourse	Capitalisation boursière (en dollars É.-U.)	Nombre d'entreprises cotées
Bourse régionale des valeurs mobilières	9 773 703 971	60
Bourse du Botswana	49 947 142 300	28
Bourse de Casablanca	49 901 617 131	74
Bourse de Cabo Verde	347 484 369	20
Bourse de Dar es-Salaam	8 497 749 163	11
Bourse de Douala	227 794 544	12
Bourse de Johannesburg	936 842 365 835	372
Bourse de Lusaka	9 566 000 000	19
Bourse du Malawi	652 994 374	12
Bourse du Mozambique	1 005 724 240	1
Bourse de Nairobi	18 602 307 704	57
Bourse de Namibie	145 695 945 447	21
Bourse du Nigéria	105 703 672 295	158
Bourse du Rwanda	1 941 963 068	2
Bourse de Maurice	7 676 599 596	89
Bourse de Tunis	8 985 598 100	59
Bourse d'Ouganda	7 510 034 574	8
Bourse du Zimbabwe	4 726 336 602	67

Source: African Securities Exchange Association (2013).

So
urce : CNUCED, 2014

1.3. Afrique Australe et géopolitique de la domination : quels enseignements pour la nouvelle approche de la politique étrangère marocaine ?

L'Afrique Australe reste la plus paisible du continent malgré les tensions entre Etats, le déficit de ressources pour certains et l'absence de coordination entre les Etats des groupements politico-économiques. La SADC (Southern African Development Community) regroupe l'ensemble des pays de la région. Force est de remarquer que le poids considérable politique et économique dans la région, constitue un obstacle majeur à la coopération régionale et continentale.

Cette domination de l'Afrique du Sud sur les pays de la région est perceptible dans le processus de prise de décision, la gouvernance ainsi que les structures de l'Union Africaine (UA).

Concernant le conflit du Sahara, la position de l'ensemble des pays de l'Afrique Australe s'aligne sur celle de l'Afrique du Sud, qui se base sur une approche fragmentée de la question. C'est la raison pour laquelle, la majorité des 12 pays reconnaissant la « Rasd », se trouve en Afrique Australe.

En outre, l'histoire de luttes de libération qui a imposé, de facto, une culture commune de solidarité politique entre les Etats de la région, est instrumentalisée par l'Afrique du Sud. Il en a résulté une diplomatie préventive efficace contre les troubles internes et fourni une justification pour les non-engagements dans les cas de menaces de conflits et de sécurité potentiels. Cette stratégie offre à l'Afrique du Sud la possibilité de jouer au leadership en Afrique Australe, dans ce cadre la carte de Nelson Mandela a été merveilleusement utilisée par l'ANC (African National Congress) depuis plus de deux décennies pour une plus grande mainmise sur les destinées de la région.

Cette alliance autour de l'Histoire commune de libération et les intérêts géopolitiques des uns et des autres révèlent des sensibilités concernant « l'éventuelle domination hégémonique » de l'Afrique du Sud. Le rôle et le potentiel de cette dernière altèrent, à titre d'exemple, ses relations avec l'Angola considérée comme le deuxième membre le plus influent de la SADC. Cette situation rend disjointes les positions autour des questions de la géopolitique de la région.

1.3.1. Situation politique en Afrique du Sud

Malgré la solidarité politique apparente et la référence à l'Histoire commune, les relations entre certains dirigeants de la région sont parfois tendues. L'Afrique du Sud se présente comme un pays stable, ce qui lui offre l'occasion de consolider sa capacité d'hégémonie. Mais depuis 2009, l'ANC (African National Congress) est rentrée dans un processus de recul, notamment dans la région du Cap et dans les zones minières. L'apparition de nouveaux partis politiques et syndicats qui axent leurs discours sur la critique de l'ANC, la mort des ouvriers miniers dans la confrontation avec la police en 2012 à cause des interventions armées et musclés des services de sécurité qui rappellent la très proche histoire de l'Apartheid et les scandales de l'ANC : corruption, jeux d'influences et privilèges, sont tous des éléments qui affectent cette image de pays stable et modèle.

L'ANC (African National Congress) demeure le parti le plus puissant de l'Afrique du Sud ; les critiques sur la compétence et l'intégrité de sa direction n'ont pas empêché sa large victoire aux élections législatives et régionales du 7 mai 2014 avec 62,15 % des voix, avec un recul signalé par rapport aux scrutins précédents. Le repli a été constaté dans les grandes villes, mais l'ANC demeure au-dessus des 60% des suffrages. Les troubles qui ont ravagé les mines en 2012 ont poussé le syndicat de la métallurgie (NUMSA) à œuvrer pour la création d'un nouveau parti des travailleurs qui se positionnera à la gauche de l'ANC ; ce qui va affaiblir à la fois la confédération syndicale COSATU et le parti de l'ANC.

L'Alliance Démocratique (DA), constitue le premier parti d'opposition dans le pays, l'alliance est passée de 2% à 22,23 % des voix entre 1994 et 2014. Elle dirige aujourd'hui la ville et la province du Cap Occidental. Cette formation vise les jeunes dirigeants noirs pour élargir sa base électorale, ce qui a déclenché une campagne de contre-attaque de l'ANC pour récupérer l'électorat de cette région.

Parallèlement, le jeune leader Julius Malema, exclu de l'ANC, est parvenu à imposer sa nouvelle formation : « Economic Freedom Fighters », comme troisième force politique du pays avec 6,35 % de voix.

1.3.2. Perspectives des relations Maroc Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland et Zimbabwe

La géopolitique de l'Afrique du Sud rassemble et place en perspective les éléments permettant de saisir les différentes facettes de ce pays. L'Afrique du Sud est un territoire où la géographie est utilisée à des fins politiques et militaires. Cela explique même les positions politiques et militaires dans l'ensemble du Continent africain (le conflit du Sahara, le Soudan du Sud, la République Centre Afrique ...) l'Afrique du Sud instrumentalise le dossier du Sahara et excite le conflit maroco-algérien afin de mettre la main sur l'Afrique subsaharienne. Dans une perspective anglo-saxonne et américaine de la géopolitique du continent africain, en le partageant en deux puisque le Maghreb et l'ensemble de l'Afrique du Nord, dite arabo-musulmane avec le Soudan, est à lier au grand Moyen-Orient. De plus pour l'Afrique du Sud cet ensemble est considéré comme historiquement et socialement non africain, de par le fait arabe, musulman, blanc et esclavagiste.

L'Afrique subsaharienne reste la priorité de la diplomatie sud-africaine. Des slogans comme l'identité africaine, les luttes nationales des peuples noirs, le modèle de réconciliation sud-africain ... reflètent souvent une politique de pénétration des groupes économiques et financiers. L'Afrique du Sud exerce sa domination d'abord sur les pays riverains comme le Lesotho où elle a joué un grand rôle dans le dénouement de la crise politique qui a secoué ce pays. La politique extérieure du Lesotho est dominée par les liens avec le grand voisin sud – africain ; la dépendance est liée à l'enclavement géographique du Lesotho par l'Afrique du Sud. Dans la même situation se trouve le royaume du Swaziland où la domination sud-africaine est fort apparente.

L'élection de Dlamini-Zuma en juillet 2012 comme présidente de la Commission de l'Union Africaine a placé l'Afrique du Sud en position de première force politique du continent. Les positions de Dlamini Zuma sont calculées et calquées sur celles de l'Afrique du Sud.

Aussi la politique extérieure et l'influence de l'Afrique du Sud est assez ambivalente et ambiguë, marquée parfois par des semblants de réussite comme au Congo et au Burundi mais généralement elle conduit à des échecs flagrants comme en Côte d'Ivoire, en République Centre Afrique, et au Soudan du Sud où Thabo Mbeki était l'architecte de la création de ce pays.

L'Afrique du Sud exerce sa politique africaine : via le volet politique à travers les structures de l'UA, via le volet militaire par la contribution aux opérations de maintien de la paix et par des opérations d'interventions spéciales et via le volet économique par la création d'une Agence de Développement (South Africa Development Partnership Agency - SADPA) destinée à l'Afrique subsaharienne.

L'objectif stratégique de l'Afrique du Sud est de siéger comme membre permanent au Conseil de Sécurité représentant l'Afrique, un contrôle total politique et économique et éventuellement culturel du continent hors l'Afrique du Nord et la consolidation de sa présence notable au sein du G20 et au sein des BRICS.

Dans ce cadre assez défavorable, le Maroc pourra reprendre ses relations avec l'Afrique du Sud en mettant de côté, épisodiquement, la question du Sahara et ce par le biais des partis politiques et société civile marocains, des possibilités d'établir des liens avec l'alliance démocratique et le parti de Julius Malema sont à envisager, sans oublier les opportunités issues des liens entre l'ANC et l'USFP.

Une branche au sein politique et influent de l'ANC a opté dernièrement pour un rapprochement avec le Maroc. En mars 2014 au moment de la réunion du Comité Afrique de l'International Socialiste à Dar Es-Salaam en Tanzanie, la délégation sud-africaine a été conduite par Obed Bapela, (vice-ministre attaché à la présidence pour la surveillance de la performance et de l'évaluation de la politique publique de la République d'Afrique du Sud), Obed Papele joue en même temps le rôle de l'idéologue de l'ANC. Pour la première fois dans les réunions du Comité Afrique de l'International Socialiste, la délégation sud-africaine a pris une position très modérée sur le Sahara par rapport aux anciennes positions clairement anti-marocaines. En effet, Obed Papele a fait référence au rôle de S.M. le Roi Mohammed VI dans toute résolution du conflit comme il a signalé la nécessité de négociations politiques entre les différentes parties concernées par la question, ce qui dénote un changement important dans le discours de la présidence Sud-africaine. Une réunion entre les deux délégations de l'USFP et l'ANC a eu lieu ; Obed Bapela a proposé des visites mutuelles des deux parties, mais cette proposition est restée sans suite.

La valorisation des rapports entre partis politiques marocains et sud-africains peut s'avérer bénéfique pour le Maroc à moyen et à long terme.

Parallèlement le Maroc, via les partis politiques, notamment l'USFP, peut nouer avec quelques partis du Lesotho et du Swaziland qui siègent au comité Afrique de l'IS. IL s'agit des partis suivants:

- Lesotho Congress for Democracy (LCD).
- Swazi Democratic Party (SWADEPA).
- United Nations Development Program (UNDP).
- People's United Democratic Movement (PUDEMO).

Notons enfin que le Royaume du Swaziland a retiré sa reconnaissance à la Rasd en 1997.

1.3.3. L'Angola et le Monde lusophone africain : Perspectives des relations entre le Maroc et l'Angola et le Mozambique

L'Angola n'échappe pas à la forte présence de l'Afrique du Sud en Afrique Australe, mais elle se positionne de plus en plus loin de l'Afrique du Sud ; malgré l'évolution récente des relations bilatérales des deux pays suite aux visites de Jacob Zuma en Angola.

Ce pays désire jouer un rôle leader en Afrique centrale, au golfe de Guinée et dans le Monde lusophone africain. Le rôle de l'Angola est visible au Congo comme en RDC même si le regard reste fixé sur le Golfe de Guinée. La géopolitique angolaise vise l'espace stratégique de l'Atlantique Sud, composé en grande partie par des pays lusophones.

Les décisions financières et sociales ont été prises en faveur des pays comme le Cap Vert, la Guinée Bissau et Sao Tomé-et-Principe. L'Angola est lié à la Guinée Bissau par un traité de coopération militaire bilatérale. Parallèlement l'Angola espère être un pont stratégique dans le triangle lusophone atlantique : Brésil-Portugal-Angola. L'Angola est un partenaire important pour le Brésil et le Portugal ; plusieurs conventions ont été signées entre les trois pays.

Dans ses interventions, Juliao Mateus Paulo, secrétaire du MPLA Mouvement Populaire de Libération de l'Angola, insiste sur le rôle de l'Angola dans les résolutions des conflits en RDC et à Madagascar. Les conflits qui secouent l'Afrique, selon ce responsable, résident dans les manipulations des politiciens. Les mots stabilité et unité politique reviennent souvent dans les discours des responsables angolais comme les solutions des crises en Afrique passent par la restauration de la coopération.

L'expérience du Maroc dans le domaine de l'économie sociale intéresse l'Etat angolais. Ainsi, durant la première réunion, à Tanger, du comité de l'International Socialiste IS sur les migrations en mai 2014, le n° 2 de l'Etat angolais, Juliao Mateus Paulo, qui conduisait la délégation angolaise du MPLA (Mouvement Populaire de Libération de l'Angola), a exprimé la volonté de son pays de renforcer les liens économiques, financiers et politiques avec le Maroc,¹⁵ notamment dans le domaine de l'habitat social pour faire face à une croissance démographique considérable.

L'Etat angolais a réservé des financements pour la construction de l'habitat social, mais avec la chute des prix du pétrole c'est difficile de confirmer que l'Etat angolais va consacrer les budgets nécessaires pour les dépenses sociales. Reste qu'en général l'Angola est une destinée importante pour les entreprises de par le Monde, du moment que le marché angolais est fort demandeur d'expériences de développement et d'expertise.

Le Mozambique occupe une place stratégique pour l'Angola ; les liens entre Le MPLA et le FRELIMO remontent à l'époque de la lutte pour la libération nationale. La position géographique du Mozambique permet à l'Angola de jouer un rôle politique à l'Est du continent africain.

L'Angola peut jouer un rôle important dans la politique africaine du Maroc ; la récupération de l'Angola facilitera une pénétration marocaine en Afrique Australe. Cela aura également un impact sur les pays qui reconnaissent la RASD. Le renforcement des liens économiques et financiers avec le Portugal peut donner une nouvelle dimension géopolitique lusophone en Afrique. Actuellement, il existe de bonnes relations entre l'USFP et le MPLA, mais d'autres acteurs politiques, universitaires et autres peuvent intégrer cette approche. Aussi le Maroc doit impérativement reprendre son lège ibérique en terme de connaissances culturelles et linguistiques espagnole et éventuellement portugaise afin de faciliter le contact avec les pays lusophones.

1.3.4. La Namibie : Perspectives des relations Maroc-Namibie

Dans sa tentative d'échapper au contrôle de l'Afrique du Sud, la Namibie s'oriente de plus en plus vers l'Angola, d'où l'importance pour le Maroc d'établir des relations stratégiques avec l'Angola qui s'appuie sur sa puissance pétrolière et minière, et bientôt politique pour échapper au leadership de l'Afrique du Sud.

En effet, Comme d'autres pays de l'Afrique Australe, la Namibie n'échappe pas à la domination politique et économique sud-africaine. Elle reste dépendante de son voisin ; toutes les structures fonctionnent comme des annexes de l'Afrique du Sud. La situation socio-économique de la Namibie est caractérisée par un déficit aux niveaux des infrastructures et un découpage territorial qui sépare les pauvres populations des riches. Et même à Windhoek la capitale, de temps en temps, des tensions montent pour réclamer plus de justice sociale. Malgré ses richesses, la Namibie n'arrive pas à sortir de cette situation de dépendance de l'influence sud-africaine.

La Namibie reflète un contraste territorial et social apparent, ce qui explique la faiblesse de son indice de développement humain.

Malgré cette Histoire commune entre l'ANC et la SWAPO, (South West Africa People's Organization), la Namibie cherche des ouvertures vers d'autres voisins, notamment vers le Zimbabwe et l'Angola. En 2004 la Namibie s'est retirée du « Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) ».

La Namibie compte également jouer le rôle de fenêtre maritime pour les pays voisins enclavés comme le Botswana et le Zimbabwe. La valorisation de sa position stratégique dans la sous-région passe forcément par cette approche économique en allongeant des corridors vers les pays voisins. La Namibie compte sur l'intégration dans la sous-région pour contourner l'Afrique du Sud. C'est ainsi qu'elle essaye de jouer la carte économique pour dépasser les conflits frontaliers avec ses voisins notamment avec le Botswana en ce qui concerne le fleuve Okavango, parallèlement un pacte militaire a été signé avec la RDC, le Zimbabwe et l'Angola. Ce qui s'insère automatiquement dans la pratique politique de l'Angola pour compenser le pouvoir sud-africain au sein de la SADC.

Le problème aujourd'hui en Namibie réside dans son régime politique. Un régime qui se base sur l'existence d'un seul parti fort ; malgré les tentatives de démocratisation de la vie politique. La SWAPO se réfère toujours à sa légitimité historique ; depuis 1999 elle rassemble plus de 80% des voix. L'opposition n'arrive pas à se positionner comme adversaire de la SWAPO. Parmi les partis d'opposition on peut citer le Rassemblement pour la démocratie et le progrès, un parti issu d'une sécession de la SWAPO. Des problèmes ethniques persistent en Namibie et peuvent à tout moment déstabiliser la vie politique.

Perspectives des relations Maroc- Namibie

Le gouvernement namibien rejette les initiatives de rapprochement avec le Maroc à cause du conflit du Sahara. Il soutient le Polisario dans les instances internationales ; mais des contacts ont été opérés avec des responsables de SWAPO, parmi eux se trouvent des ministres et parlementaires ; il s'agit donc des contacts individuels qu'il faut développer.

2. LES PAYS PRIORITAIRES POUR LA DIPLOMATIE MAROCAINE EN AFRIQUE DE L'EST

2.1. Les performances économiques des pays d'Afrique de l'Est

Tableau 31 : Taux de croissance économique en pourcentage des pays d'Afrique de l'Est 2000-2013

Année														
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Burundi	(0,90)	2,10	4,50	(1,20)	4,40	(0,90)	5,44	6,36	13,62	28,87	3,85	3,96	5,17	3,77
Djibouti	1,30	2,00	2,60	3,20	3,00	3,20	12,70	5,00	5,80	5,00	3,50	4,80	4,70	4,79
Érythrée	(12,35)	8,76	3,01	(2,66)	1,45	2,57	(0,97)	1,43	(9,78)	3,88	2,19	8,72	7,54	5,00
Éthiopie	6,07	8,30	1,51	(2,16)	13,57	11,82	10,83	11,46	10,79	8,80	12,55	11,18	8,47	7,23
Kenya	0,50	4,47	0,57	2,91	5,10	5,91	6,33	6,99	1,53	2,74	5,76	4,42	4,56	5,53
Maurice	8,20	3,35	1,70	5,84	4,33	1,78	4,87	5,89	5,51	3,01	4,11	3,77	3,17	3,40
Seychelles	(0,12)	(2,23)	1,26	(6,33)	(2,02)	9,01	9,41	10,10	(1,87)	(0,16)	5,64	5,01	2,77	3,50
Soudan	8,39	10,81	5,99	7,39	5,18	9,04	6,54	5,77	2,18	8,40	6,55	(1,11)	-	-
Ouganda	4,37	8,77	7,06	6,16	5,80	10,01	7,05	8,06	10,43	4,13	6,20	6,11	4,38	5,30
Tanzanie	4,90	6,08	7,20	6,86	7,80	7,31	6,72	7,14	7,38	6,04	7,03	6,45	6,93	6,97

Source : FMI, élaboration des auteurs

Comme le montre le tableau ci-dessus, parmi les pays de l'Afrique de l'Est qui connaissent des taux de croissance importants figurent l'Éthiopie, la Tanzanie, le Kenya, le Djibouti, le Soudan et l'Ouganda. L'économie de l'Éthiopie est une économie qui se diversifie progressivement visant principalement la lutte contre la pauvreté et le développement économique. Elle a connu un taux de croissance soutenu et régulier avoisinant 8% en moyenne durant toute une décennie.

De même, La Tanzanie connaît, depuis une décennie, une croissance économique oscillant entre les 6 et 7% par an. Ces performances économiques s'expliquent principalement par le poids important des IDE notamment dans le secteur minier (découvertes de nouvelles réserves de gaz naturel), par le dynamisme du secteur des services (télécommunications, services financiers, transports) qui représente 49 % du PIB, et qui est due en grande partie à la stabilité économique assortie de réformes politiques et institutionnelles, ainsi que le poids important de la consommation privée en raison de l'accroissement de la population.

L'économie du Kenya qui est considérée comme étant des plus diversifiées en Afrique de l'Est, a réalisé ces dernières années des performances économiques importantes. En 2013, le pays a enregistré un taux de croissance de plus 5% contre 0,5 % en 2000.

2.2. Les pays prioritaires pour la diplomatie marocaine en Afrique de l'Est

2.2.1. Le Kenya : locomotive économique de la communauté de l'Afrique de l'Est avec un important potentiel de marché pour les exportations marocaines

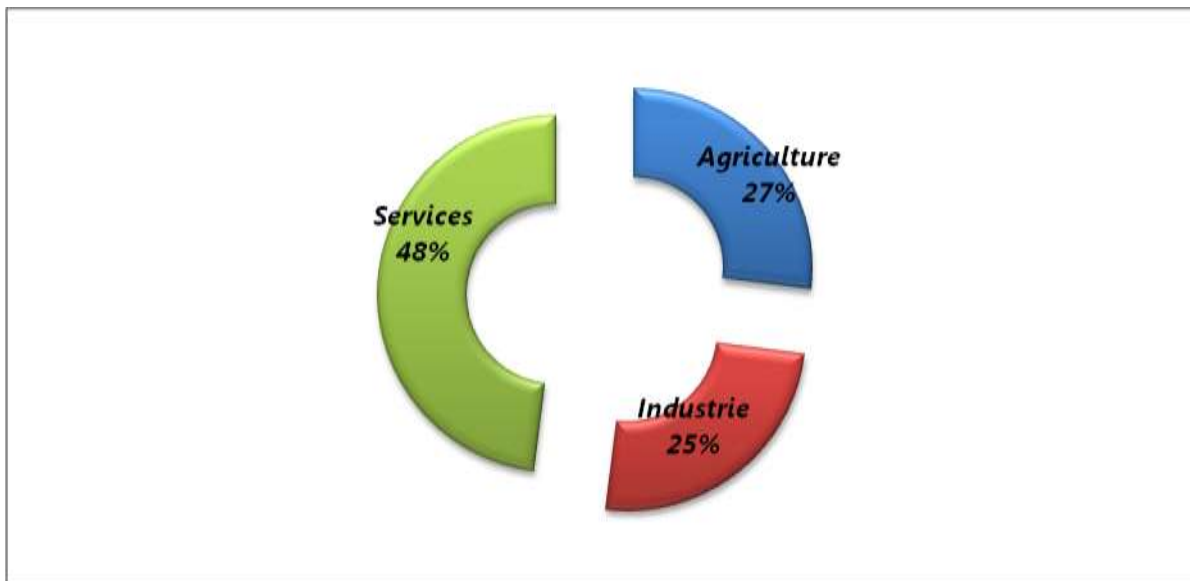
De par sa position géographique (son ouverture sur l'océan indien), sa puissance démographique (environ 44 millions d'habitant) et ses performances économiques, le Kenya joue un rôle croissant dans le renforcement des échanges intracommunautaires et l'attraction des IDE à la fois pour le pays et pour la région.

Figure 31 : Position géostratégique du Kenya



L'économie du Kenya est considérée comme étant la plus diversifiée en Afrique de l'Est en raison de la performance de son système financier sophistiqué, de ses réformes politico-économiques, du rôle croissant du tourisme et des récentes découvertes de pétrole et du gaz naturel. En 2013, le pays a enregistré un taux de croissance de plus 5% contre 0,5 % en 2000. Cette croissance est tirée également par l'émergence d'une classe moyenne (plus de 80% du PIB) qui devient de plus en plus, non seulement, demandeuse de grands produits de consommation (électroniques, voitures et électroménagers), mais également une importante source d'investissement.

Figure 32 : Répartition sectorielle du PIB de l'économie kenyane



Source : Unctad 2014, compilation des auteurs

Fortement tributaire des conditions climatiques, le secteur agricole demeure un secteur stratégique pour l'économie du pays, elle a contribué à hauteur de 30 % dans le PIB en 2013. Les principales cultures sont le thé, le café (production annuelle de 69.000 tonnes type arabica), le maïs (39,7 millions de sacs en 2013), les pommes de terre (2,1 millions de tonnes en 2013), la canne à sucre (13,2 % au premier trimestre 2012) les haricots et le blé. Quant à la floriculture, elle constitue une source majeure de devises dans la mesure où cette activité fait du pays un des principaux fournisseurs de l'Union européenne. Elle représente plus 1,6% du PIB et emploie une main d'œuvre importante (plus d'un demi-million de Kényans en vivent).

Afin de soutenir ce secteur, le pays s'est engagé ses dernières années à consacrer une part importante de son budget à la mise en place des plans d'émergence lourdes d'investissements tels que la construction des hôpitaux, des universités, des autoroutes la rénovation de plusieurs barrages et la construction d'imminente ligne ferroviaire entre Mombasa et le lac Kismu). Les exportations sont toutefois dynamiques, portées par les secteurs du thé et de l'horticulture qui profitent d'une demande asiatique croissante, ainsi que d'une intégration régionale renforcée au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Encadré 7 : Le Kenya, locomotive économique de l'Afrique de l'Est

L'importance des ressources minières et du secteur financier : En raison de sa structure économique plus diversifiée et un ensemble d'atouts qu'elle possède, le Kenya est le pays de l'Afrique subsaharienne qui attire le plus d'investissements directs étrangers (IDE). En 2013, il a accueilli près de 10% de tous les IDE réalisés en Afrique. Cette hausse est liée principalement à l'accroissement des investissements, notamment chinois, dans les secteurs porteur tels que les mines (soude, sel, fluor et acier) et les hydrocarbures (pétrole et gaz). Il est à constater avec force que ces deux secteurs demeurent la colonne vertébrale de l'économie kenyane, ils contribuent de plus de 10% au PIB. Cette dynamique a été renforcée notamment après la découverte de nouveaux gisements en 2012 et l'ouverture d'une grande mine de titane en 2013.

Quant au secteur des services, l'un des plus attractifs du continent, il est porté principalement par les télécommunications, les assurances et les banques.

L'importance de la classe moyenne : Comme tous les pays de l'Afrique de l'Est, l'irruption continue et forte d'une classe moyenne au Kenya joue un rôle indéniable dans l'accompagnement de développement économique du Pays. Elle représente 20 % de la population totale, soit plus de 8 millions d'habitants. Passionnée de nouvelles technologies (paiement et transferts d'argent par téléphone), elle s'aligne sur les modes de vie mondialisés des pays émergents (Inde, chine, Brésil ...). Cette dernière devient de plus en plus, non seulement, une source de consommation mais aussi un acteur majeur dans l'accumulation de l'épargne et d'investissement. **L'émergence de la classe moyenne contribue au maintien d'une demande intérieure soutenue et assure l'attractivité du pays pour l'industrie agroalimentaire.**

Une plaque tournante pour le commerce international : En raison de sa position géographique, son dynamisme au sein de la communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que sa connectivité maritime (port Mombasa et Kilindini), le Kenya devient une plateforme routière, maritime, aéroportuaire et financière incontournable pour le transit de marchandises entre des pays situés à l'intérieur du continent, comme l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie et d'autres débouchés étrangers. Le Kenya joue le rôle d'un centre logistique de premier ordre (rôle de plateforme routière, maritime, aéroportuaire et financière) pour l'ensemble de la région

2.2.2. L'Éthiopie : Une puissance démographique avec d'importants potentiels agricoles et hydrauliques et des besoins énormes à satisfaire

L'économie de l'Éthiopie est une économie qui se diversifie progressivement visant principalement la lutte contre la pauvreté et le développement économique. Elle a connu un taux de croissance soutenu et régulier avoisinant 8% en moyenne durant toute une décennie.

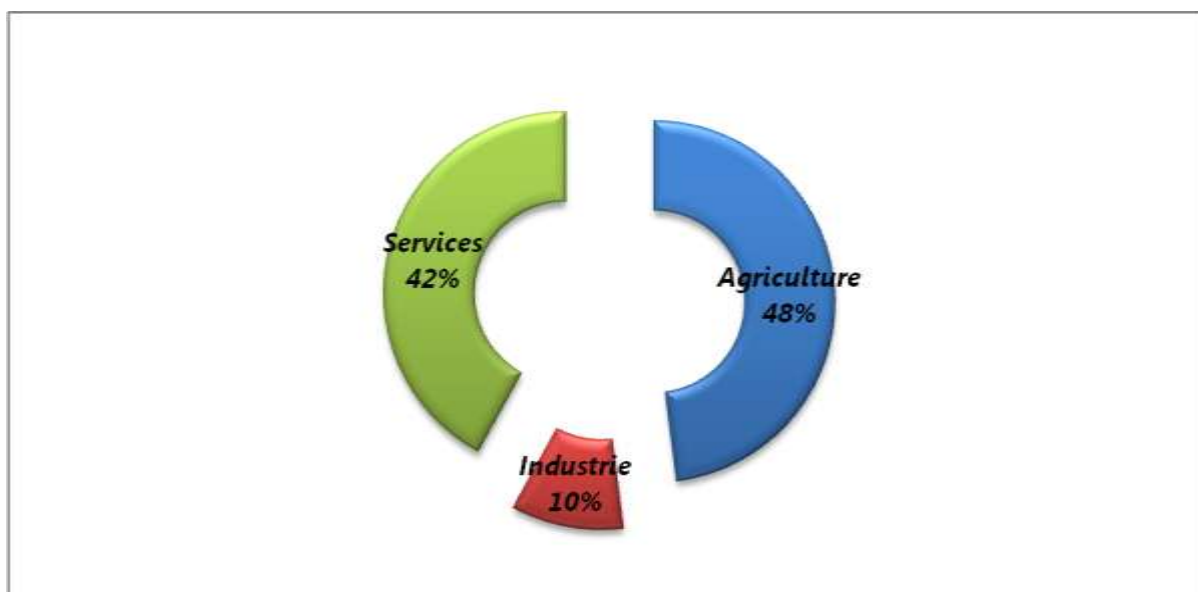
Cette croissance est portée, principalement, par le poids important des investissements publics, dans l'agriculture, l'industrialisation et infrastructures (transport, énergie, et télécommunications), par la démographie (plus de 94 millions d'habitants) constituant une source de consommation interne et des potentialités naturelles importantes.

En ce qui concerne l'agriculture, malgré la grande diversité des cultures¹⁶, le secteur demeure peu industrialisé et dominé, en termes de rentabilité, par la culture du café qui assure plus de 35% des exportations totale du pays et qui demeure une principale source de devise. L'Éthiopie est le 1^{er} producteur africain d'arabica. La majorité du café est exportée vers l'Allemagne, la France, le Japon et les Etats-Unis. Ce secteur souffre également de certaines carences en termes de l'agriculture irriguée (Sur quelques 20 Millions/ha, 250 000 ha seulement sont consacrés à une agriculture irriguée et produisent à peine 3% de la production du pays), permettant au pays de générer des revenus importants pour les 90% de la population rurale via l'augmentation de la production agricole et la réduction des risques tout en préservant les écosystèmes fragiles.

Le secteur minier demeure attractif pour les IDE, notamment après la découverte d'un nouveau gisement d'or d'une capacité de plus de 40 tonnes d'or, d'une valeur estimée à 1,7 milliards de dollars américain en 2009 (ministère éthiopien des mines, 2012). Les gisements d'Okote sont considérés parmi les plus importants au pays en termes de réserves, dont ils disposent plus de 550 tonnes. Ce qui permet à l'Etat d'extraire plus de 4 tonnes d'or par an en lui permettant de devenir un des plus gros acteurs dans la production mondiale.

D'autres ressources minières ont été identifiées, ces dernières années, tels que, le tantale, le potasse, de platine et le cuivre. L'or est le principal minerai exporté.

Figure 33 : répartition sectorielle du PIB de l'économie Ethiopienne



Source : Unctad 2014, compilation des auteurs

Encadré 8 : L'Éthiopie, une puissance démographique avec un important potentiel agricole sous-exploité

L'importance de l'agriculture : Force est de constater que le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie du pays. Il contribue de presque 43% du PIB, 70% des exportations et absorbe plus 80% de la population totale. Ce secteur bénéficie d'un climat très favorable qui pourrait rendre le pays non seulement capable de subvenir aux besoins de la population éthiopienne mais également à résorber une partie des carences alimentaires de l'ensemble de la population de la région. De même, ce secteur bénéficie des terres parmi les plus fertiles en Afrique et des ressources abondantes en eau.

Des ressources hydrauliques importantes : Il est opportun de rappeler que l'Éthiopie dispose d'un potentiel hydroélectrique indéniable de plus de 45.000 MW, l'un des plus importants du continent. Et pourtant, 87% des Éthiopiens n'ont pas accès à l'électricité. Moins de 2% de la population rurale (85% de la population) y a accès. Le gouvernement a pris conscience de l'importance de cette manne naturelle en diversifiant les sources d'énergie renouvelables comme l'éolien, le solaire ou la géothermie, afin de satisfaire la demande interne et externe.

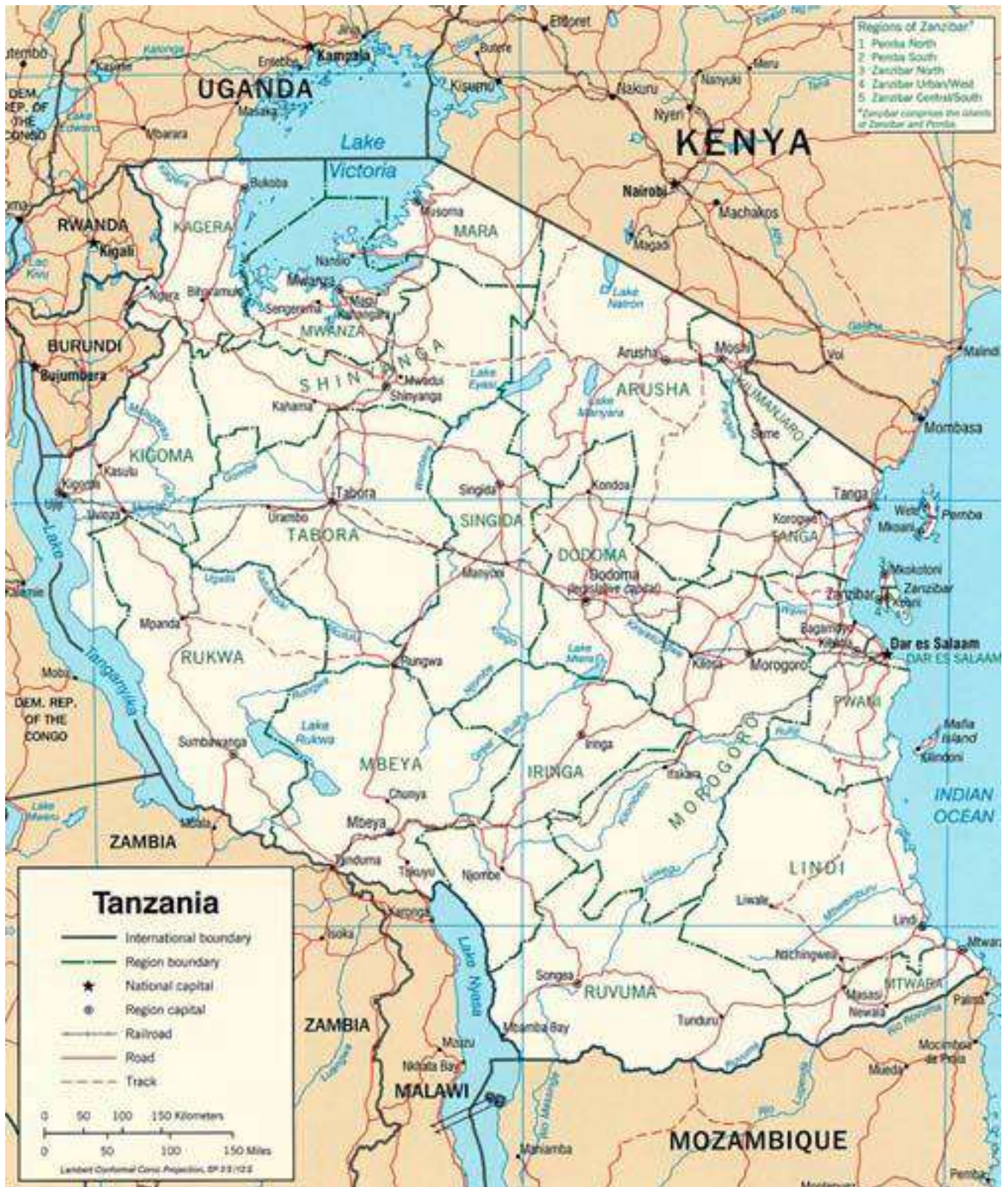
Une démographie vertigineuse comme un marché potentiel à anticiper : Avec près de 94 millions d'habitants, l'Éthiopie est le deuxième pays d'Afrique le plus peuplé derrière le Nigéria. Force est de reconnaître que cette manne démographique peut être déployée comme un atout à moyen et à long terme pour booster la transformation éthiopienne et améliorer son insertion dans la chaîne de valeur à l'échelle mondiale (notamment le café). Du côté de la demande, ce potentiel démographique pourrait générer des besoins en matière de logement, de transport, d'eau/ assainissement¹⁷ et d'électricité (90% de la population totale est rurale dont seulement 10% ayant accès à l'électricité), de santé, d'éducation, d'emploi et d'approvisionnement. C'est dans cette perspective que les opérateurs marocains tant publics que privés peuvent fortifier leurs échanges et exportations en savoir-faire soit en marchés propres soit en s'associant avec des entreprises étrangères

2.2.3. La Tanzanie : Une croissance économique soutenue avec une position stratégique

La Tanzanie connaît, depuis une décennie, une croissance économique oscillant entre les 6% et 7% par an. Ces performances économiques s'expliquent principalement par le poids important des IDE notamment dans le secteur minier (découvertes de nouvelles réserves de gaz naturel), par le dynamisme du secteur des services (télécommunications, services financiers, transports) qui représente 49 % du PIB, et qui est due en grande ampleur à la stabilité économique assortie de réformes politiques et institutionnelles, ainsi que le poids important de la consommation privée en raison de l'accroissement de la population.

De par sa position géostratégique, le pays constitue une importante plateforme d'import/export pour le Burundi et le Rwanda. Il pourrait fournir des services de transport et de logistique à ses autres voisins enclavés car le pays dispose d'une ouverture sur l'océan Indien et entretient des relations historiques avec le Moyen-Orient et l'Asie. Dans le secteur agricole, les principaux produits sont le café, le thé, le coton, le sisal, le pyrèthre (un insecticide naturel extrait de chrysanthèmes), la noix de cajou, le tabac, le girofle, le maïs, le blé, le manioc, la banane, le manioc, et le millet.

Figure 34 : Position géostratégique de la Tanzanie



Avec sa façade maritime de 750 km et ses frontières avec huit pays lui confèrent une position stratégique de plate-forme régionale qui reste à valoriser. Le pays est devenu une destination attrayante pour l'IDE grâce à sa stabilité politique, à sa situation géographique et à sa législation propice à l'investissement.

Encadré 9 : Tanzanie, modèle régional de gouvernance, positionnement stratégique et ressources naturelles en abondance

La Tanzanie est considérée, depuis une décennie, comme modèle régional en termes de gouvernance, stabilité politique et sécuritaire, progrès démocratique et croissance économique en confirmant ainsi son influence croissante dans la région.

Le pays est un pays richement dotés en ressources minières, c'est le pays d'Afrique subsaharienne qui se dote d'une plus grande variété de ressources minières (les pierres précieuses, l'or, le diamant, l'uranium, le nickel, le manganèse) en quantité non négligeable.

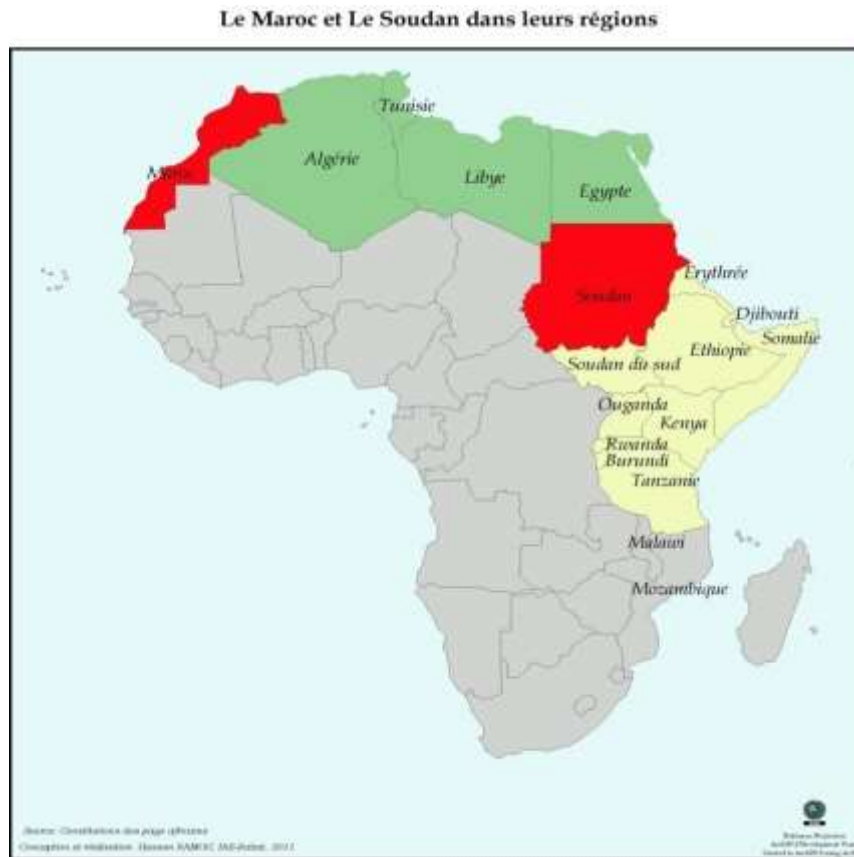
L'or est considéré comme une première ressource minière de la Tanzanie, le pays est classé 3ème producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. A cela, on trouve de nombreuses autres pierres précieuses dans le sous-sol tanzanien il s'agit entre autre de rubis, saphir et émeraude, ainsi que toute une gamme de pierres semi-précieuses en quantité moindre comme le grenat, l'aigue-marine ou l'améthyste pour les plus connues. Les principales aires d'extraction sont le nord, la région de Mbeya, la région de Tanga, et celle de Morogoro dans le centre du pays. Le pays dispose également de ressources énergétiques – gaz, charbon, uranium – ainsi que des très faibles quantités de métaux rares (titane, coltane)

Qui est de plus est, les récentes les récentes découvertes de gisements de gaz naturel depuis le début de l'année 2012, font du pays une destination sûre pour les investissements directs étrangers et donne une nouvelle impulsion au développement du pays

2.2.4. Le Soudan : Tête de pont des investissements marocains en Afrique de l'Est

Le Soudan, est un pays avec une superficie de 2 505 810 Km², dont l'eau représente 129 810 Km² et la terre 20376 Km². Il partage ses frontières avec neuf pays de l'Afrique ainsi que par la Mer rouge le long de sa côte Nord-est. L'économie soudanaise a connu une importante évolution et des mutations profondes et irréversibles. Ces évolutions sont passées par plusieurs phases qui ont fortement marqué la politique économique du pays et ont relativement modifié leurs objectifs et leurs priorités. En effet, nous pouvons nous focaliser sur deux périodes :

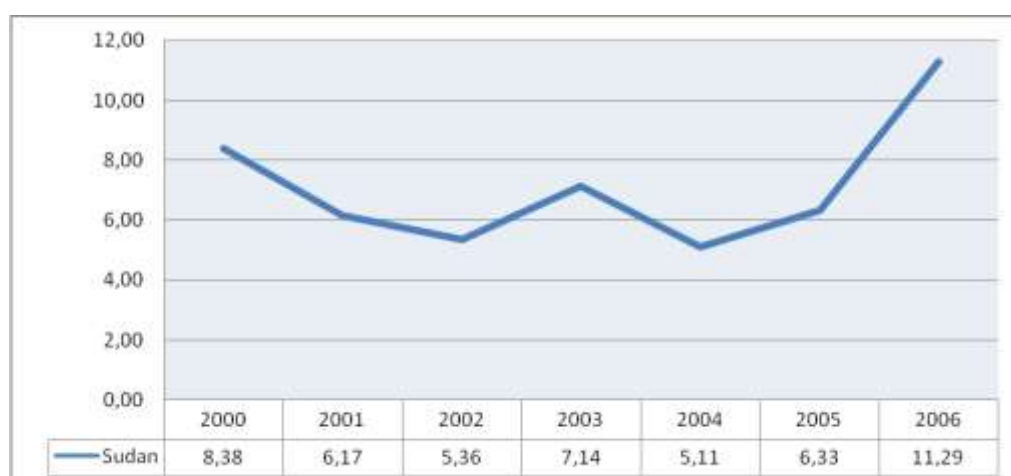
Figure 35 : Position géostratégique du Soudan



Période 2000-2006

Pendant cette période le Soudan a connu une croissance économique fulgurante, le taux de croissance annuel moyen est de 7,8%. Elle a été marquée par la production et l'exportation du pétrole¹⁸, ayant modifié de façon significative la structure de production au soudan ainsi que la composition de ses exportations. En 2006 la croissance annuelle a atteint un taux à deux chiffres de 11,8 %. On peut observer de nombreuses marques d'un développement rapide, avec le lancement de grands projets, notamment la construction d'un barrage au nord de la ville de Khartoum sur le Nil, de nouvelles autoroutes urbaines à huit voies, des centres commerciaux modernes, des restaurants et des stations-service (CEA, 2011).

Figure 36 : Evolution du taux de croissance annuel moyen au Soudan, de 2000 à 2006

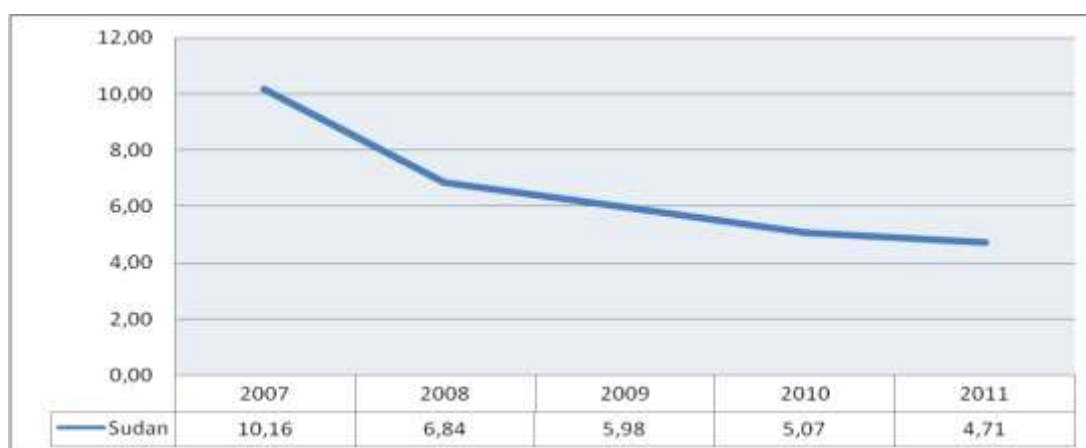


Source : base de données de la Banque mondiale, compilation faite par les auteurs

Période 2007-2011

Cette période a été marquée par des changements politiques et économiques au sein du pays. La sécession du Soudan du Sud¹⁹ et la crise économique mondiale marquée par la baisse des prix sur les marchés internationaux, ont entraîné un ralentissement du taux de croissance du PIB réel, qui est passé de 10,2% en 2007 à 4,5% en 2010 et puis 2,8% en 2011.

Figure 37 : Evolution du taux de croissance annuel moyen au Soudan, de 2007 à 2011



Source : base de données de la Banque mondiale, compilation faite par les auteurs

Changements sectoriels de l'économie soudanaise

- **L'Agriculture**

Après l'indépendance, en 1956, la croissance économique du pays était tributaire de l'agriculture. Cette dernière représentait plus de 55% du PIB. La part du secteur industriel, composé essentiellement des petites et des moyennes entreprises, était très faible, 13% du PIB. Quant aux services, ils représentaient environ 32% du PIB. Grosso modo, le pays exportait exclusivement des biens agricoles, dont le coton représentait 80%.

Aujourd'hui, l'agriculture demeure un pilier de l'économie soudanaise. Elle représente plus d'un tiers du PIB (entre 31,2% en 2010 et 34,1% en 2011%) et emploie plus de trois quarts de la population soudanaise, dont 45% des jeunes et 42% des adultes. La plupart de ses exportations sont constituées du coton (introduit au XIX^{ème} siècle par les britanniques), la gomme arabique (le Soudan est le premier exportateur mondial), le sésame, l'arachide et le sorgho, le sucre (troisième producteur en Afrique) et le cheptel (chèvres, moutons et chameaux), dont le pays est classé deuxième du continent africain.

- **Le secteur minier**

Le secteur minier a lourdement pâti du déclin de la production pétrolière après la sécession du Sud-Soudan. Avec 500 000 barils par jour, le Soudan était le 3^{ème} producteur en Afrique subsaharienne, et ce avant l'indépendance du Sud Soudan. Aujourd'hui, le gouvernement a redoublé d'efforts pour intensifier la production, de 117 900 B/j en moyenne en 2011 à 180 000 en 2012, en augmentant les taux de récupération dans les gisements existants et en exploitant un nouveau champ pétrolifère (Al-Rawat).

L'or s'est imposé comme l'un des principaux produits d'exportation, en ayant contribué aux recettes d'exportation pour 1.5 milliard de dollars en 2011, en hausse par rapport aux 0.45 milliard de dollars enregistrés en 2010. Les recettes provenant des exportations d'or devraient atteindre 2.5 milliards de dollars en 2013 ce qui fait entrer le pays dans les rangs des 15 premiers producteurs dans le monde et des trois premiers en Afrique après l'Afrique du sud et le Ghana.

Encadré 10 : perspectives de renforcement des relations Maroc-Soudan

Le Maroc se dote d'une expérience et une expertise très importante en matière de développement humain, qu'il faut généraliser et en faire bénéficier les pays de l'Afrique subsaharienne et particulièrement le Soudan.

Office Chérifien de Phosphate (OCP) et sa Révolution Verte au Soudan : Aujourd'hui le Soudan possède suffisamment de ressources (en terres et en eau) pour combler les besoins alimentaires de tous les pays arabes. Cependant, les obstacles à une augmentation de la production et de la productivité agricole sont bien connus notamment : le manque de semences sophistiquées ; le manque d'assistance technique, la faible utilisation des engrais et la superficie irriguée limitée.

Industrie Pharmaceutique : un Excellent Marché pour les Entreprises Marocaines au Soudan : Malgré certains gains, les classements du Soudan par rapport au développement humain sont très faibles. L'indice de développement humain établi par le PNUD le classe 169ème sur 187 pays en 2011. L'espérance de vie a légèrement diminué ces dernières années mais s'est relevé à près de 55 ans (un des niveaux les plus bas au monde).

2.3. Afrique de l'Est, quels enseignements pour la nouvelle approche de la politique étrangère marocaine

L'Afrique de l'Est est la région africaine qui connaît le plus de diversité et de contradictions, tant sur le plan de la situation politique avec des alternances entre stabilité et extrême instabilité, que par sa diversité culturelle, religieuses et ethnique. C'est aussi un espace historique très important et un espace de rencontre et de passage entre les mondes africain, arabo-musulman et asiatique quand c'est plus indien. C'est aussi un espace de croissance et de richesse économique primordiale.

Sans véritable leadership régional si ce n'est différentes positions politiques des uns et des autres. En ce sens Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, le Rwanda et la Tanzanie, peuvent se réclamer de rôles importants sur différents plans sécuritaires, politiques et économiques, le rapport à l'océan indien et à la mer rouge et par-delà le Canal du Suez reste de loin son plus grand atout stratégique. Aussi, l'Afrique de l'Est joue pour le monde arabo-musulman ce que joue l'Afrique de l'Ouest pour le Maghreb, en termes d'association et de sociabilité historique, comme politique économique, culturelle, culturel et stratégique. C'est aussi l'espace où le Maroc a déjà des rapports et contact politique et économiques qui seront à même d'être des leviers pour une véritable relance et mise en place d'une autre dimension de sa politique africaine.

L'Afrique de l'Est est aussi un espace de prédilection des influences externes : occidentales et américaines pour ce qui concerne le golfe d'Aden et le passage de la mer rouge vers le canal de Suez. La Chine pour ses intérêts miniers et énergétiques et bien sûr les flux commerciaux et Israël qui y détient une forte présence stratégique depuis longtemps, du fait que l'Afrique de l'Est reste un point d'ancrage de sa politique d'encercllement de l'Égypte comme c'est un espace de prédilection de ses intérêts pour les ressources hydriques et les questions sécuritaires que ce soit au Kenya, Éthiopie ou en Ouganda.

2.3.1. Le Djibouti, un pays ami en demande de renforcement des relations

Ce petit pays détient une position névralgique pour la sécurité et l'économie de la Corne de l'Afrique, vu sa relative stabilité et ses relations privilégiées avec l'Occident et le Monde arabo-musulman. C'est un atout très important pour le Maroc, de par sa position stratégique pour la sécurité des passages des flux commerciaux maritimes. De ce fait, il est impératif pour le Maroc de maintenir le niveau l'excellence des relations politiques entre les deux pays, même que Djibouti aspire à être un relais des produits économiques marocains dans l'Afrique de l'Est. Il est vrai aussi que les potentialités du marché local sont très restreintes, sauf pour ce qui concerne une relation tripartite en instaurant à Djibouti une plateforme de contact avec le reste de la région et principalement pour l'Ethiopie, chose qui renforcera plus les relations politiques entre les deux pays et influencera positivement, le cas échéant, les positions anti-marocaines en Ethiopie.

Le seul bémol pour ce pays et la mainmise de la France sur sa destinée, chose qui pourra éventuellement gêner tout rapprochement ou agressivité de la pénétration du Maroc dans cet espace. Sur le plan politique, comme Djibouti vit une forme de transition politique très lente mais loin d'être conflictuelle, il n'est pas sûr que des bouleversements politiques sur la base de nouvelles revendications islamistes, puissent déranger la donne de paix du pays. Dans ce sens, le passage par les pays du golf sera toujours salutaire le cas échéant.

2.3.2. Perspectives des relations Maroc Ethiopie

Pays central dans les relations interafricaines et détenteur d'une légitimité historique qui lui confère une sorte de leadership magistral mais sans grand impact sur la réalité africaine sauf pour ce qui concerne la corne de l'Afrique et le bassin du Nil, c'est aussi un porte-parole historique du continent comme au G8 et au G20. Elle est le principal acteur au sein du New Partnership for Africa's Development (NEPAD) ainsi qu'au sein du COMESA (Marché commun d'Afrique orientale et australe).

Avec un régime presque totalitaire, il ne faut pas s'attendre à une révolution dans les relations avec ce pays ni à un changement draconien de ses positions, sauf si la donne stratégique et économique change. De ce fait, un intérêt particulier doit être donné à ce pays, avec qui le Maroc ne peut se permettre une forme d'inimitié comme on l'a précédemment souligné, car les positions de l'Ethiopie lui confèrent un statut de légitimité presque internationale sans grand efforts. Ce qui implique le renforcement de la présence diplomatique à Addis-Abeba, par une forte et active diplomatie résidente et éventuellement itinérante le tout imprégné par la culture politique et sociologique de l'espace, ce qui produira éventuellement un réseau de contacts interne capable de modifier les visions de l'Ethiopie.

Comme il faudra retravailler les relations économiques et les options d'investissement et d'association avec les économies du pays (exemple entre la RAM et Ethiopian Airlines une des majors en Afrique), en ce sens la communauté musulmane sera un atout de pénétration, aussi l'implication de la communauté juive marocaine dans ce processus, qui pourra trouver des relais chez ses semblables israéliens sera un plus pour d'autres formes d'influences sur l'Ethiopie.

2.3.3. Perspectives des relations Maroc Ouganda

Avec le Président Yoweri Museveni, l'Ouganda est un acteur majeur en Afrique centrale, de l'Est et Australe. Ce pays joue un rôle important dans la stabilité et l'instabilité de sa zone d'influence la région des Grands Lacs, le Congo démocratique RDC, le sud Soudan, même qu'il s'impose par le biais de ses intellectuels de manière importante dans la sphère américaine et sud-africaine, chose qui est partagée par l'ensemble des pays à culture anglo-saxonne du continent africain.

La clé de ce pays se trouve dans l'ensemble de l'Afrique de l'Est, et principalement dans sa relation stratégique en homme de main de l'Afrique du Sud. L'approche déjà expérimentée avec le Burundi sera une bonne expérience à tenter. Aussi, il sera intéressant de procéder par des contacts intellectuels et à travers la société civile afin de pouvoir générer plus d'expertise envers ce pays. Qui de surplus est en relation importante avec Israël et les USA.

2.3.4. Perspectives des relations Maroc-Tanzanie

Connue pour sa stabilité et sa diplomatie active sur certains grands dossiers de la région la Tanzanie est un acteur principal du continent africain de par son histoire et ses médiations et interventions fructueuse dans la recherche pour plus de stabilité dans le continent.

Le Maroc doit établir le plus vite que possible les liens diplomatiques et autres avec la Tanzanie. Le pays traversera les années prochaines une étape décisive. Même au niveau des liens avec la Tanzanie peu de présence des partis politiques, syndicats et universités marocains a été décelé en Tanzanie.

Si aujourd'hui le CCM et au pouvoir, l'opposition continue d'enregistrer une montée assez importante. Le Maroc doit être présent dans un éventuel changement politique en Tanzanie.

A suivre également la situation à Zanzibar où la situation politico ethnique est tendue. La question de l'union entre les deux parties reste posée, notamment avec la montée de mouvement islamiste radical, aussi la Tanzanie doit être à l'affut des dangers qui la guette depuis la Somalie et le golfe d'Aden et qui influence négativement la situation politique à Zanzibar et la situation économique du pays en général. Cette question de Zanzibar sera un atout pour la diplomatie marocaine afin d'influencer les positions tanzanienne à aller dans le sens de l'unité des pays.

Le Kenya, leader historique en Afrique et pays stable et réel moteur dans les différentes étapes de l'intégration de l'Afrique de l'Est. Ce pays a de bonnes relations avec le Maroc, mais celles-ci sont sujettes à des changements selon les conditions politiques à Nairobi, où les acteurs sont très sensibles à l'argent et à certains privilèges qui sont à même de les aider à conserver leur pouvoir et maintenir leur électorat. Ceci qui rend les positions des politiques kenyans assez fluctuantes, en plus des dangers d'insécurité depuis la Somalie, qui guettent ce pays. Le Kenya est ainsi devenu une plaque tournante des tendances terroristes somaliennes comme des services de renseignement occidentaux et israéliens.

2.3.5. Perspectives des relations Maroc-Kenya

Offrant des capacités économiques et une croissance importante, l'approche du Kenya doit se faire par le biais d'une relation stratégique continue sur le plan économique, seul capable de canaliser les intérêts personnelles des politiques loin des différentes influences de la part des ennemies du Maroc. Comme il serait intéressant de prospecter avec le Kenya des formes de collaboration sécuritaire, ce qui liera les intérêts des deux pays.

2.3.6. Perspectives des relations Maroc-Soudan

Vu les séparatismes qui le guette et qui ont eu comme résultat la création du Sud-Soudan, vu les agendas endogènes et exogènes qui interviennent au Soudan et dans ses frontières, on pourrait croire que ce pays est loin d'être un atout pour le Maroc. Pourtant le Soudan est un pays très important pour la politique africaine du Maroc pour les raisons suivantes :

- Création d'espace d'équilibre politique et stratégique éventuel avec l'Egypte, la future Lybie, le Soudan du Sud, l'Ouganda, le Tchad et l'Ethiopie.
- Renforcement de la présence du rite Malikite et de la culture soufi Marocaine.
- Possibilité de coopération et d'investissement à fort taux de rentabilité pour les deux pays dans l'industrie minière, les infrastructures, l'agroalimentaire et l'agriculture.

3. L'IMAGE DU MAROC EN AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST : POUR UNE STRATEGIE COMMUNICATIONNELLE EFFICACE

Dans cette partie, nous allons résumer les caractéristiques, perceptions, facteurs de blocage et les bases d'une stratégie communicationnelles à même selon nous de valoriser l'image du Maroc dans ces deux régions. Nous avons esquissé les contours de cette image dans les deux régions à travers deux canaux principaux, à savoir la presse écrite et les enquêtes de terrain effectuées par les chercheurs de l'équipe.

Dans ce cadre nous allons restituer certains de ces résultats en se focalisant sur quelques pays que nous jugeons stratégiques pour le Maroc. Ce choix est défini par le poids historique et symbolique de certains pays comme l'Ethiopie, mais également en fonction du poids économique d'autre pays comme l'Angola et la Tanzanie. Celui-ci peut être fait aussi en se basant sur le rôle politique et stratégique que jouent certains pays comme l'Afrique du Sud dans le continent.

Nous proposons alors dans des tableaux récapitulatifs de caractériser l'image du Maroc dans certains pays de ces pays, de montrer leurs perceptions du Maroc au niveau politique et médiatique et d'insister sur certains points de blocages. Ces points seront à même une fois répertoriés de nous permettre d'esquisser les bases d'une stratégie communicationnelle efficace.

3.1. Image et facteurs de blocage entre le Maroc et certains pays d'Afrique Australe

L'Afrique australe est une région importante à plus d'un titre et sans revenir sur les éléments qui expliquent cette importance, il nous semble opportun de cibler certains pays qui sont stratégiques pour le Maroc dans le développement de ses relations avec cette région. Pour l'Afrique australe, nous avons opté pour les pays suivants : l'Afrique du Sud, l'Angola, la Namibie, le Mozambique, le Zimbabwe.

Tableau 32 : Image et perceptions du Maroc en Afrique Australe

Pays d'Afrique australe	Image du Maroc					Facteurs de blocage
	Positive	Négative	neutre	Politique	Médiatique	
Afrique du Sud		Mitigée		Certains membres de l'ANC ont une image d'un Maroc pays colonisateur alors que d'autres sont pour une politique de normalisation	La presse dans sa globalité est loin de refléter l'image négative véhiculée par certains membres de l'ANC	Conflit du Sahara La nature du régime politique Une société civile marocaine peu utilisée Les intérêts stratégiques de l'Afrique du Sud et sa tendance hégémonique sur la plupart des pays d'Afrique Australe Stratégie de communication déficitaire
Angola	oui			Un pays qui affiche sa volonté politique de se rapprocher du Maroc	La presse angolaise traite peu des affaires internes du Maroc	Obstacle linguiste Pas de rôle de la société civile Stratégie de communication quasi-absente
Namibie		oui		Malgré une position politique affichée comme hostile il semble qu'une partie des membres de la SWAPO envisage une ouverture de dialogue et rapprochement avec le Maroc	La presse namibienne traite rarement du cas marocain	Conflit du Sahara L'alignement de la position politique sur celle de l'Afrique du Sud Peu d'efforts de communication consentis par le la diplomatie marocaine
Mozambique		oui		Après une tentative de réchauffement avortée entre les deux pays, la Mozambique affiche une politique plus offensive vis-à-vis de la question du Sahara	La presse est peu concernée par le cas marocain et relie peu les positions politiques de son pays	société civile absente L'alignement de la position politique sur celle de l'Afrique du Sud Stratégie de communication marocaine faible
Zimbabwe		oui		Aucune représentation diplomatique	La presse zimbabwéenne est neutre dans son traitement du cas marocain	Conflit du Sahara La nature du régime politique Une stratégie de communication absente Aucun contact au niveau de la société civile

Dans ce tableau qui tente de résumer les caractéristiques de l'image du Maroc en Afrique Australe, il est possible de noter les constatations suivantes :

- L'image du Maroc en Afrique Australe est loin d'être aussi défavorable qu'on semble le croire.
- Peu de représentations diplomatiques dans cette région.
- Une stratégie communicationnelle déficitaire.
- L'alignement de la plupart des pays d'Afrique australe sur la position officielle de l'Afrique du Sud.

IL est ainsi possible de résumer les facteurs de blocages dans les raisons suivantes :

- Le conflit du Sahara.
- Le déficit d'information.
- L'absence d'une stratégie communicationnelle efficace.

3.2. Image et facteurs de blocage entre le Maroc et certains pays d'Afrique de l'Est

Tableau 33 : Image et perceptions du Maroc en Afrique de l'Est

Pays	Image du Maroc			Perceptions		Facteurs de blocages
	Positive	Négative	Neutre	Politique	Médiatique	
Ethiopie		oui		L'Ethiopie joue un rôle important et négatif dans le dossier du Sahara	La presse éthiopienne traite peu ou quasiment pas du cas	L'affaire de l'Erythrée le conflit transfrontalier le dossier du Sahara la barrière linguistique
Djibouti	oui			Ce pays entretient de très bonnes relations avec le Maroc	La presse Djiboutienne traduit cette image positive en reliant les visites diplomatiques entre les deux pays et en mettant en avant les potentialités d'une fructueuse collaboration	Le climat d'insécurité régnant une mauvaise gouvernance des courants islamistes opérants Une stratégie de communication marocaine qui capitalise peu ou pas sur cette bonne image

Pays	Image du Maroc			Perceptions		Facteurs de blocages
	Positive	Négative	Neutre	Politique	Médiatique	
Kenya		mitigée		Peu de contact	La presse kényane est peu concernée par le cas marocain	L'affaire du Sahara La barrière linguistique Une stratégie de communication marocaine absente Le terrorisme
Ile Maurice	oui			Peu de contact politique	Une presse qui traite très peu du cas marocain exception faite de quelques articles de nature économique	L'éloignement géographique Regard vers l'Asie Une stratégie de communication peu développée ou peut l'être ponctuellement comme sur l'affaire du Sahara
Soudan	oui			Très bonnes relations entre les deux pays	Une presse élogieuse dans son traitement de tout ce qui concerne le Maroc	la sécession du Sud-Soudan Le conflit avec les pays de la région Une stratégie de communication marocaine qui capitalise peu ou pas sur cette bonne image
Tanzanie			oui	Peu de contacts politiques malgré une volonté affichée de certains de leur décideur politique de se rapprocher du Maroc	Une presse peu concernée par le cas marocain	la piraterie somalienne au large de ses côtes la barrière linguistique Une stratégie de communication marocaine absente Absence de capitalisation sur la revendication autonomiste du Zanzibar

De ce tableau qui résume l'image et les perceptions du Maroc avec l'Afrique de l'Est, il est possible de déduire les constats suivants :

- L'image du Maroc en Afrique de l'Est est globalement positive.
- Le Maroc peine à capitaliser sur cette image positive et en faire un atout de développement des relations économiques et politiques avec ces pays.
- Certains pays de par leur importance géostratégique comme le Kenya et l'Ethiopie nécessitent de la part de la diplomatie marocaine un rapprochement plus important.
- Une stratégie communicationnelle déficitaire.

Il est possible de résumer les facteurs de blocages des relations entre le Maroc et l'Afrique de l'Est en ces points :

- L'affaire de l'Erythrée.
- Peu de représentations diplomatiques.
- La non capitalisation des acquis.



**TROISIEME PARTIE : LES AXES D'UNE POLITIQUE
ETRANGERE RENOVEE DU MAROC EN DIRECTION DES
PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'EST**

1. Les leviers de renforcement des relations politiques avec les pays de l'Afrique Australe et de l'Est

1.1. L'importance de l'investissement dans l'établissement et le renforcement des relations politiques

- Créer des conditions favorables pour une visite royale aux pays jugés prioritaires.
- Renforcer la couverture diplomatique des pays jugés prioritaires ; il faut reprendre la procédure de nomination qui doit suivre un plan de carrière, l'Afrique doit être un couronnement de carrière mais pas toujours un début de carrière comme elle doit être un impératif dans le plan de carrière des diplomates marocains.²⁰
- Faire de la pratique de l'anglais une condition importante dans la carrière au sein des affaires étrangères et des diplomates nommés en Afrique.
- Accorder plus de moyens aux ambassades du Maroc dans ces pays : pour plus de flexibilité, de possibilité de déplacement et d'organisation des manifestations culturelles, sportives ... savoir vendre le Maroc, être présent dans les festivals ...
- Œuvrer pour plus de couleur dans les nominations et visites en Afrique en général : le Maroc n'est pas forcément blanc de couleur de peau.
- Plus de formation et de connaissance profonde de la culture et de la réalité des pays d'accueil.
- Professionnaliser davantage l'académie diplomatique en développant des filières et des formations portées sur l'Afrique, principalement ces deux régions.
- La signature des conventions de portée économique, financière et technique.
- Le renforcement de la coopération universitaire et autre : mise en place des forums et d'espaces de rencontres pour les acteurs universitaires, politiques et économiques avec les deux régions.
- Le renforcement de la coordination entre le Maroc et ces pays sur certaines thématiques au niveau des instances internationales : tel le renforcement, la coopération et la coordination sur la sécurité du couloir atlantique.
- La construction des groupes de pression autour de certains intérêts ; les unités nationales, l'exception culturelle ...

- L'Afrique du Sud exerce sa politique africaine par le biais de la SADEC et l'UA. La présence du Maroc aux sommets de l'UA permet des rencontres bilatérales menées en marge des sommets. Ces rencontres sont l'occasion de montrer aux pays de l'Afrique Australe et de l'Est notamment que le Maroc reste un acteur continental. La chaise vide dérange souvent les amis du Maroc. Cette approche de présence marocaine dans les activités de l'UA peut être une carte efficace pour réaliser les objectifs politiques et stratégiques du Maroc.

1.2. La nécessité d'une nouvelle approche tenant compte des spécificités culturelles et institutionnelles des deux régions

- L'importance de connaître profondément ces spécificités.
- La pertinence d'une approche par pays : connaître ses partenaires, la nature de sa politique étrangère, de ses agendas, de ses intérêts immédiats, bref développement de connaissances et d'expertises des pays des deux régions.
- Adapter le profil des ressources humaines, des acteurs publics et privés marocains impliqués dans ces relations avec ces pays à leurs spécificités culturelles et linguistiques.

1.3. L'investissement dans l'amélioration de l'image du Maroc dans les deux régions

1.3.1. Renforcement des dispositifs de communication envers les pays de l'Afrique Australe et de l'Est

- Encourager la création des journaux électroniques marocains en anglais. Inciter les acteurs aussi bien publics que privés à assister aux manifestations culturelles (festivals, conventions scientifiques, manifestations sportives, ...).
- Inciter les coopératives et les entreprises artisanales à exporter les produits véhiculant le patrimoine culturel du Maroc (Huile d'argan, eau de rose, huile d'olive, ...).

1.3.2. L'implication de la société civile et des partis politiques marocains

- Encourager la société civile et les fondations à s'impliquer davantage dans l'amélioration de l'image du Maroc à travers la participation et l'organisation des forums sociaux et culturels :
 - Prendre contact avec les fondations de l'ONA, l'OCP, la BMCE Bank ... avec une forte implication du ministère de la culture.
 - Mettre en place une plateforme de coordination des associations marocaines qui sera chargée de la formation de certains membres de la société civile prenant part aux forums sociaux et autres activités culturelles afin de canaliser la ligne politique et discursive.
- Faire en sorte que la société civile et les partis politiques marocains maîtrisent profondément le dossier du Sahara pour mieux mettre en évidence la position du Maroc et permettre d'éclairer les acteurs des deux régions.
- Assurer une meilleure présence et visibilité du Maroc dans les deux régions à travers :
 - La redéfinition du rôle du diplomate dans le renforcement des relations politiques et économiques.
 - La mise en place des représentations de l'agence marocaine de promotion des investissements, l'Agence marocaine de promotion des exportations et de la CGEM.
 - L'ouverture de centres culturels marocains en Afrique australe et de l'Est, en priorité l'Afrique du Sud, l'Angola, le Kenya et l'Ethiopie.
- Mettre à profit l'expérience et les relations des partis politiques marocains historiques – nationalistes- avec d'autres partis politiques des pays des deux régions au service de la nouvelle approche de la diplomatie marocaine²¹ :
 - Consacrer une dotation financière dédiée essentiellement à inciter les partis politiques et la société civile.
 - Renforcer les moyens, les possibilités et la stratégie de la direction de la diplomatie parallèle du ministère des affaires étrangères et de la coopération.

- Identifier les acteurs ayant des contacts divers avec les pays des deux régions et les mobiliser au moment opportun, partis politiques, ONG, syndicats, acteurs culturels, universitaires ...
- Faire connaître le Maroc auprès des deux régions : à travers l'organisation des manifestations scientifiques et culturelles :
 - La mise en place d'une presse anglophone
 - La reprise du lègue et de l'expertise ibérique marocain pour plus de contacts dans les pays lusophones.
 - L'organisation de colloques en association avec les universités des deux régions en vue de bien expliquer les tenants et les aboutissants de l'affaire du Sahara.

2. LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LES DEUX REGIONS

Le renforcement des relations économiques entre le Maroc et les deux régions impose la mise en place d'une politique promotionnelle, à la fois pour les échanges commerciaux et pour les investissements, tenant compte des spécificités culturelles et entrepreneuriales des deux régions, sans oublier le coût exorbitant du transport et l'inexistence d'une logistique maritime.

2.1. Le transport maritime : le talon d'Achille de la présence marocaine en Afrique Australe et de l'Est

Toute stratégie de promotion du commerce et d'investissement entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et de l'Est n'aboutira pas ou donnera peu de résultats en l'absence d'une chaîne logistique puissante. En effet, les relations commerciales et financières entre le Maroc et les pays africains pâtissent considérablement du manque d'infrastructures aéroportuaires et maritimes. En l'état actuel des choses, la forte dépendance du Maroc en matière de transport maritime (transbordement et fret maritime) vis-à-vis des compagnies étrangères, fait que les exportations marocaines soient moins compétitives. Ceci est particulièrement le cas quand il s'agit des pays africains lointains à l'instar de ceux de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe.

C'est ainsi que l'action de la diplomatie marocaine en Afrique Australe et de l'Est, devrait, dans un premier temps se focaliser sur la promotion des investissements, le renforcement de la coopération technique et l'échange de visites. Avec comme objectif principal de faire connaître davantage le Maroc à travers sa culture, son rôle dans la coopération Sud-Sud et dans les investissements intra-africains.

La création d'une flotte nationale visant l'Afrique sur les deux plans maritime et aérien est plus que jamais nécessaire. Elle pourrait se faire par le biais de partenariat public-privé. Le soutien financier ainsi que la sécurisation et l'assurance aux entreprises exportatrices vers les régions lointaines peut jouer le rôle de stimulant.

- Inciter les entreprises marocaines présentes dans les deux régions à échanger entre elles dans le cadre de certaines instances : chambres de commerce. L'objectif étant de leur permettre de minimiser le coût des transactions et de prospection au niveau de l'information et d'organiser des actions communes (exportations de marchandises...).
- Intensifier la coopération avec les pays servant d'exécutoire maritime pour les autres pays enclavés des deux régions.
- Inciter les entreprises marocaines à investir dans les infrastructures permettant le renforcement de la liaison entre les pays enclavés et les pays côtiers.
- Accroître l'échange d'expertise entre le Maroc et ces pays : inciter les cabinets d'expertise marocaine à s'impliquer davantage dans la création de zones économiques intégrées et de pôles de compétitivité dans ces pays.
- Mise en place des chaînes de distribution marocaines en Angola et au Soudan.

2.2. Développer une stratégie promotionnelle commerciale et financière propres aux spécificités culturelles (linguistiques, monde des affaires).

- Ouvrir des lignes maritimes et aériennes avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est.
- Sécuriser des voies du transport maritime.
- Diversifier et adapter l'offre exportable marocaine aux attentes des consommateurs des deux régions.
- Inciter les opérateurs marocains à exporter davantage les produits maroco-marocains.
- Organiser un forum économique annuel Maroc-Afrique Australe et de l'Est auquel seront convoqués les entrepreneurs des deux régions : dans l'immédiat, il serait intéressant d'établir des contacts entre le patronat marocain et celui de certains pays prioritaires à savoir, Angola, Kenya et Ethiopie. A ce titre, le ministère des affaires étrangères et de la coopération pourrait inciter la CGEM ainsi que d'autres instances à l'instar de l'AMCI et l'Agence marocaine de promotion des exportations à initier des contacts avec les institutions similaires des quatre pays pour :

- Organisation d'un forum économique Maroc-Angola.
 - Organisation d'un forum économique Maroc-Kenya.
 - Organisation d'un forum économique Maroc-Ethiopie.
 - Organisation d'un forum économique Maroc- Soudan.
 - Une association avec l'Afrique du sud sera un impératif afin de mettre en place des liens de coopération et d'association avec les entreprises de ce pays.
- Renforcer la coordination entre les représentants du Ministère des Affaires Etrangères, les centres de recherches marocains, les représentants des entreprises et des banques et les représentants des autres départements ministériels ainsi que les partis politiques.
 - Doter les ambassades du Maroc dans les deux régions d'une cellule d'intelligence économique ayant pour objectif de :
 - Changer par le biais de campagnes de sensibilisation et de communication le regard du diplomate marocain sur l'Afrique.
 - Mettre en valeur les fruits de la recherche dans le cadre de l'élaboration de la politique africaine du Maroc.
 - Faire de la veille stratégique et prospective d'un point de vue économique et pas seulement politique.
 - Assister les entreprises marocaines dans leurs démarches auprès des autorités locales et leur prospection du marché.
 - Quantifier les potentialités et les risques d'entreprendre dans les deux régions. Elaborer en ce sens et plus globalement une banque de données dédiée aux entreprises marocaines intéressées par les deux régions.
 - Analyser la stratégie commerciale des concurrents.

2.3. Inciter et encourager les entreprises marocaines à investir dans les secteurs porteurs dans les pays prioritaires

Eu égard aux leviers de renforcement du positionnement du Maroc en Afrique Australe et de l'Est, la diplomatie marocaine doit se focaliser sur les pays suivants :

- L'Afrique du Sud
- L'Angola
- Le Kenya

- L’Ethiopie
- Le Soudan

Les leviers à activer sont à la fois d’ordre institutionnel et sectoriel.

D’un point de vue sectoriel : Il convient de mettre en avant une approche sectorielle eu égard aux besoins et potentialités des cinq pays :

L’Afrique du Sud : En raison de sa position géographique, son statut de pays émergent au sein des BRICS, ainsi que son système financier performant. Certains secteurs à l’instar de l’énergie, l’industrie pharmaceutique, le transport maritime et le développement humain, notamment l’échange d’expériences et d’expertises peuvent jouer un rôle indéniable dans le renforcement des relations entre le Maroc et l’Afrique du Sud.

L’Angola : de par l’abondance de ses ressources énergétiques et halieutiques, sa position géographique ainsi que l’importance que le pays accorde à la diversification de sa structure économique et son intérêt pour le modèle marocain. La diplomatie marocaine est appelée à saisir ces opportunités dans des domaines tels que la transformation des ressources halieutiques, l’agriculture, l’élevage, la distribution des produits alimentaires, les énergies renouvelables et les BTP.

Le Soudan : Aujourd’hui le Soudan possède suffisamment de ressources (en terres et en eau) pour combler les besoins alimentaires locaux et régionaux (Afrique de l’Est). Cependant, le secteur agricole demeure fortement dépendant des conditions climatiques et axé principalement sur des cultures traditionnelles notamment le Sorgho, millet, l’élevage et la gomme arabique.

De par la proximité géographique et culturelle entre le Soudan le Maroc, ces deux pays sont appelés à transformer ces avantages comparatifs naturels en relations commerciales et financières fortes et notamment dans le secteur agricole et industriel.

Dans le secteur agricole : Le Maroc est appelé à coopérer avec le Soudan en matière de transfert technologique et d’assistance technique afin de bien exploiter les ressources dont dispose le Soudan notamment dans la production des engrais et des semences de bonne qualité, le développement de l’élevage, de la chaîne de volaille, des œufs, le développement des secteurs irrigués et les cultures destinées à l’exportation.

Dans le secteur industriel : la coopération pourrait faire émerger une mentalité entrepreneuriale permettant de mettre en place des pôles agroalimentaires constitués des petites et des moyennes entreprises et qui consistent à transformer ces matières premières en produits finis afin de répondre aux besoins de la population locale ainsi qu’aux marchés régionaux et internationaux.

La promotion des investissements marocains en Afrique de l'Est pourrait prendre appui sur le Soudan comme tête de pont, tout comme le Soudan peut bénéficier de la position géographique du Maroc pour s'ouvrir sur l'Europe.

L'Ethiopie : La croissance vertigineuse de la démographie éthiopienne génère des besoins en matière de logement, d'assainissement, d'eau et d'électricité (90% de la population est rurale dont seulement 10% ayant accès à l'électricité) : C'est dans cette perspective que les opérateurs marocains tant publics que privés peuvent fortifier leurs échanges et exportations en savoir-faire soit en marchés propres soit en s'associant avec des entreprises étrangères. De même, le secteur agricole, les énergies renouvelables ainsi que la coopération aérienne peuvent jouer un rôle croissant dans le renforcement des relations entre l'Ethiopie et le Maroc.

Le Kenya : le pays est considéré comme étant la locomotive économique de la communauté de l'Afrique de l'Est en raison de son système financier étoffé, de la montée en puissance de la classe moyenne qui devient de plus en plus non seulement, une source de consommation mais aussi un acteur majeur dans l'accumulation de l'épargne et de l'investissement et de sa position géographique. A cet effet, certains secteurs peuvent être porteurs pour les opérateurs marocains, il s'agit en l'occurrence de la mise en place d'une plateforme financière Casablanca-Nairobi, le renforcement des circuits de distribution pour certains produits stratégiques pour le Pays.

Par rapport aux secteurs qui ont été identifiés comme stratégiques dans le renforcement des relations entre le Maroc et certains pays de l'Afrique Australe et de l'Est, il convient de :

- Encourager les entreprises marocaines à nouer des alliances stratégiques avec les entreprises des deux régions, ce qui peut se faire par le biais :
 - L'élaboration des études présentant les opportunités d'investissement spécifiques à chaque pays.
 - L'organisation des séminaires portant sur la gouvernance d'entreprise dans les pays des deux régions.
 - L'organisation des ateliers de formation en faveur des ressources humaines des entreprises marocaines intéressées par les deux régions.
 - L'organisation des forums économiques en collaboration avec la CGEM et les banques marocaines.
 - La signature des conventions entre la place financière de Casablanca et celle de certains pays tels que : l'Afrique de Sud, l'Angola, le Kenya et l'Ethiopie.
- Mettre en place des mesures d'incitation en faveur des entreprises marocaines intéressées par les pays des deux régions :

- Le développement des mécanismes de couverture de risque spécifiques aux pays de l'Afrique Australe et de l'Est.
- Le ciblage sectoriel des entreprises qui pourraient investir dans les deux régions :
 - ✓ L'agroalimentaire
 - ✓ Construction et BTP
 - ✓ Energies renouvelables
 - ✓ L'électrification et l'assainissement
 - ✓ Les mines
 - ✓ Banques et assurances
- Inciter les entreprises marocaines à investir dans les secteurs stratégiques (transformation des ressources naturelles, énergies renouvelables, exploration et extraction et le BTP) :
 - Des incitations ayant trait à l'assurance et aux activités promotionnelles.
 - Organiser des forums économiques avec les pays prioritaires.
 - Encourager les PME et les TPE à investir dans des activités liées à la distribution et la restauration.
 - Associer la diaspora marocaine au processus de prise de décision.
 - Généraliser l'expérience de MANGEM et de BMCE/Bank of Arica.
- Renforcer la présence des opérateurs économiques des pays d'Afrique Australe et de l'Est dans le forum Afrique et développement organisé annuellement par Attijariwafa Bank et Maroc export :
 - Inviter des conférenciers issus des deux régions à ce forum.
 - Renforcer les rencontres B to B entre les opérateurs économiques marocains et ceux de l'Afrique du Sud, l'Angola, le Kenya, le Soudan et l'Ethiopie.
 - Organiser des caravanes d'exportation dédiées essentiellement aux pays ayant été identifiés comme prioritaires pour le Maroc.

3. LES LEVIERS INSTITUTIONNELS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE AVEC LES PAYS PRIORITAIRES

S'agissant des leviers institutionnels, il y'a lieu de s'appuyer sur les commissions mixtes établies ou à créer avec ces pays. En plus de la signature de nouveaux accords et de conventions de portée multidimensionnelle conformément aux besoins et au potentiel de ces cinq pays :

- Conventions portant sur la promotion et la protection des investissements.
- Conventions portant sur la coopération en matière d'échange d'informations sur le commerce et l'investissement.
- Conventions portant sur la coopération entre la place financière de Johannesburg et celle de Casablanca.
- Conventions portant sur la coopération maritime et aérienne.
- Conventions portant sur la coopération universitaire.
- Accords portant sur la coopération entre les pays riverains de l'atlantique Sud.
- Conventions portant sur la coopération technique (assainissement, agriculture, pisciculture).
- Conventions portant sur la formation continue.
- Conventions portant sur la transformation des ressources halieutiques.
- Conventions portant sur la coopération maritime.
- Multiplication des visites mutuelles des responsables des deux pays.
- Renforcement de la coopération en matière de promotion d'investissement et du commerce.

4. LES LEVIERS CULTURELS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LE MAROC ET LES DEUX REGIONS INSTITUTIONNELS

- Inviter les artistes des pays d'Afrique Australe et de l'Est aux festivals organisés au Maroc.
- Organiser un forum africain dédié aux produits du terroir et au patrimoine local aux seront invités les acteurs des deux régions.
- Organiser des manifestations culturelles pour faire connaître le patrimoine commun.
- Introduire la dimension genre, associer la société civile (ce sont des gens qui sont complètement dans la décentralisation, reprendre les courants historiques avec les membres de l'ANC et avec les blancs).
- Ouvrir des canaux de dialogue avec l'ANC (La société civile) : femmes, jeunes
- Reprendre les relations historiques avec les canaux des blancs de l'Afrique du Sud.

5. LA NECESSITE D'INVESTIR DANS LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET SOCIALE

- Encourager la coopération universitaire entre les universités marocaines et celles des pays d'Afrique Australe et de l'Est.
- Mettre en place un programme de mobilité Maroc-Afrique Australe et de l'Est pour encourager les étudiants marocains à poursuivre leurs études en Afrique Australe et de l'Est et réciproquement.
- Développer l'enseignement en anglais et du portugais / espagnole au sein des universités marocaines.
- Mettre en place un fond dédié à la coopération technique et sociale avec les pays africains.
- Encourager la recherche et son développement dans la santé et des épidémies et maladies à l'instar du Sida et du paludisme, l'expérience marocaine dans l'irradiation du paludisme et autres sera un atout mettre en avant.

6. VALORISER ET EXPLOITER LA COOPERATION TRIANGULAIRE DANS LE RENFORCEMENT DES RELATIONS MAROCAINES AVEC LES DEUX REGIONS

- Valoriser davantage la Communauté des pays riverains de l'Atlantique Sud.
 - Mettre en place une institution de coordination.
 - Mettre en place une organisation sectorielle en portant le focus sur la coopération sécuritaire et la transformation des ressources halieutiques.
 - Valoriser le triangle Maroc-Angola-Bésil.
- Se rapprocher davantage du groupe des BRICS en vue de faire pression sur l'Afrique du Sud.
- Jouer sur la rivalité Angola-Afrique du Sud.²²
 - Attirer les investissements des entreprises angolaises au Maroc.
 - Exploiter notre héritage ibérique.
 - Exploiter le volet des services dans nos relations avec l'Angola.
 - Contrôler ses relations avec l'Angola c'est aussi se prémunir de tout changement politique en République Démocratique du Congo.

ANNEXES

Annexe 1 : Espace et histoire des deux sous-régions

L'Afrique Australe comme son nom l'indique se situe à l'extrême Sud de l'Afrique et contient plus de onze pays²³. C'est une sous-région qui jouit d'un emplacement stratégique. En effet, elle donne à la fois sur l'Océan Atlantique du côté de l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud et sur l'Océan Indien du côté du Malawi, Mozambique, Swaziland et le Lesotho. Ce qui en fait la porte d'entrée des investissements asiatiques en Afrique. Parmi les pays faisant partie de cette sous-région figurent : l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Swaziland, le Mozambique, le Malawi, le Zimbabwe, le Madagascar, la Zambie, le Botswana, la Namibie et l'Angola.

Figure 38 : Afrique Australe



Figure 39 : Afrique de l'Est



De même, l’Afrique de l’Est jouit d’une position stratégique en ce qu’elle se situe au carrefour de l’Afrique du Nord et de la Péninsule Arabique. Elle a une double ouverture sur la mer rouge et l’Océan Indien. De même, c’est une sous-région qui, en termes de groupements régionaux, semble contenir des pays à cheval entre l’Afrique Australe et l’Afrique de l’Est. Il s’agit, principalement, de la Tanzanie, de l’île Maurice et des Seychelles. Cette proximité entre ces deux sous-régions est largement perceptible dans le projet de création d’une zone de libre-échange associant à la fois le COMESA, la CAE et la SADC. Aussi, la position géographique de l’Afrique de l’Est en fait la porte d’entrée des investissements asiatiques, des pays du Golf et de ceux d’Afrique du Nord en Afrique.

Parmi les pays faisant partie de cette sous-région figurent le Soudan, l’Ethiopie, l’Erythrée, le Djibouti, la Somalie, le Kenya, l’île Maurice, le Kenya, l’Ouganda, le Rwanda, le Burundi, et la Tanzanie.

Par rapport à la situation démographique, les deux sous-régions ont une population de 565 millions d’habitants. Ce qui représente à peu près la moitié de la population africaine. En termes de peuplement, l’Afrique de l’Est est considérée comme étant la sous-région africaine la plus peuplée d’Afrique avec une population de 383 millions d’habitants. Alors que l’Afrique Australe demeure l’une des quatre sous-régions africaines la moins peuplée qui vient juste devant l’Afrique Centrale avec une population de seulement de 182 millions d’habitants.

Tableau 34 : la démographie des sous-régions de l’Afrique, 2014

Sous-régions	Population en millions	Taux d’urbanisation
Afrique Australe	182	61
Afrique de l’Est	383	25
Afrique du Nord	214	51
Afrique centrale	139	44
Afrique de l’Ouest	340	44
Afrique	1.258	40

Source : base de données de la Banque mondiale, 2014, calcul fait par les auteurs

Eu égard à la situation démographique des pays de deux sous-régions, il ressort du tableau ci-après que l’Afrique Australe contient deux pays relativement plus peuplés à savoir l’Afrique du Sud (53 millions d’habitants en 2014), le Mozambique (26 millions d’habitants), Madagascar (23 millions d’habitants) et le Malawi (16 millions d’habitants) et l’Angola (22 millions d’habitants). Ces quatre pays totalisent à eux seuls presque 77% de la population de l’Afrique Australe.

Tableau 35 : la démographie de l’Afrique Australe, 2014

Pays	Population en millions	Taux d’urbanisation	Superficie (en km²)	Densité de la population (nbre d’hab/Km²)
Angola	22	43	1.246.700	17
Botswana	2	57	582.000	4
Lesotho	2	27	30.355	68
Madagascar	23	34	587.041	39
Malawi	16	16	118.484	174
Mozambique	26	32	801.590	
Namibie	2	46	824.268	3
Afrique du Sud	53	64	1.221.037	44
Swaziland	1	21	17.364	73
Zambie	15	40	752.612	20
Zimbabwe	14	33	390.757	37

Source : base de données de la Banque mondiale, 2014, calcul fait par les auteurs

Le contraste est plus important entre pays pour le cas de l’Afrique de l’Est. En effet, rien que l’Ethiopie, la Tanzanie et le Kenya, totalisent 191 millions d’habitants. Ce qui représente les $\frac{3}{4}$ de la population de l’Afrique de l’Est. L’Ethiopie est considérée comme un mastodonte démographique avec une population de 96 millions d’habitants, suivie respectivement par la Tanzanie (50 millions d’habitants), le Kenya (45 millions d’habitants).

Tableau 36 : la démographie de l’Afrique de l’Est, 2014

Pays	Population en millions	Taux d’urbanisation (en%)	Superficie (en km²)	Densité de la population (nbre d’hab/Km²)
Burundi	10	12	27.834	396
Djibouti	0,9	77	23.200	38
Érythrée	6	22	117.600	63
Éthiopie	96	19	1.104.300	94
Kenya	45	25	580.367	78
Maurice	1	40	2.040	639
Somalie	10	39	637.657	17
Ouganda	38	16	241.550	188
Tanzanie	50	31	945.087	56
Rwanda	12.3	27	26.338	477

Source : base de données de la Banque mondiale, 2014, calcul fait par les auteurs

Concernant le taux d'urbanisation, l'Afrique Australe semble connaître une urbanisation galopante avec un taux de 61% pour 2014, alors que l'Afrique de l'Est reste marquée par un taux d'urbanisation qui ne dépasse guère les 22% pour la même année. L'urbanisation dans les deux sous-régions renseigne largement sur les enjeux de futur. En effet, si pour le cas de certains pays de l'Afrique Australe à l'instar de l'Afrique du Sud et le Botswana, les industries minières expliquent grandement l'important taux d'urbanisation, pour d'autres pays de la sous-région à l'image de Lesotho, Malawi et Mozambique, l'agriculture continue à jouer le rôle de locomotive pour l'économie de ces pays. Cette tendance est plus accentuée pour le cas des pays de l'Afrique de l'Est, où l'agriculture continue à constituer l'activité la plus dominante.

Tout compte fait, la dynamique urbaine dans des pays tels que l'Angola, le Madagascar, la Namibie, le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique du Sud, se traduit par des besoins énormes en termes d'infrastructures, d'aménagement du territoire, d'électrification et d'assainissement.

Passé colonial de l'Afrique Australe et de l'Est : un impératif à la compréhension des deux sous-régions

La compréhension de la géopolitique de l'Afrique Australe et de l'Est, nécessite de saisir la réalité de leur histoire coloniale (la nature du colonialisme et les conflits postcoloniaux...etc.). En effet, les pays de ces deux sous-régions ont connu différents types de colonialisme. Une histoire coloniale qui a eu un impact important à la fois sur la nature des régimes politiques, sur les systèmes économiques ainsi que des problèmes de société (violence).

Ainsi, en ce qui concerne, l'Afrique Australe, la majeure partie des pays a connu un colonialisme différent de celui que les autres régions africaines ont connu. En effet, les colons dans cette partie du continent avaient fondé leur développement sur l'exclusion des Noirs. D'où, l'émergence de part et d'autre dans la sous-région des régimes d'apartheid où le racisme fut institutionnalisé. Dans ces conditions, le démantèlement de l'Apartheid s'est accompagné d'un débat sur les mécanismes prompts à la mise en œuvre d'une démocratie non raciale et d'une économie moins dépendantes et intégratrice.

De plus, les pays de la sous-région continuent à souffrir des retombées de l'apartheid aussi bien d'un point de vue politique (violence en tout genre, surtout en Afrique du Sud) et économique (forte dépendance vis-à-vis des pays de la sous-région vis-à-vis de l'Afrique du Sud) ainsi qu'idéologique (les régimes politiques de l'Afrique Australe restent marqués par l'idéologie de libération et la culture de monopartisme). De même, deux guerres civiles connues par le Mozambique et l'Angola et qui ont duré plus de 20 ans, sont considérées comme la résultante de l'époque coloniale en Afrique Australe.

Tableau 37 : Nature de colonialisme dans les pays d'Afrique Australe

Pays	Nature de colonialisme
Botswana, Lesotho, Swaziland, Malawi et Zambie	Protectorat britannique
L'Afrique du Sud, Zimbabwe, Namibie	Gouvernement par les minorités blanches
Mozambique et Angola	Colonialisme portugais

L'Afrique du Sud fut, à l'époque coloniale, le seul pays au monde où le racisme est inscrit dans la constitution, « le seul pays où la couleur de la peau détermine entièrement et définitivement la place d'une catégorie de nationaux dans la hiérarchie sociale » (CORNEVIN M, 1975, p.9).

S'agissant de l'Afrique de l'Est, elle a connu une histoire coloniale différente de celle de l'Afrique Australe. En effet, Parmi les conséquences de ce colonialisme, il convient de souligner le mouvement sécessionniste en Ethiopie, qui a conduit à la création d'un nouvel Etat à savoir l'Erythrée ainsi que la guerre civile en Somalie, le génocide de Rwanda ainsi que la division du Soudan, intervenue récemment.

Force est de constater que l'Ethiopie constitue une exception dans l'histoire du colonialisme en Afrique. En effet, c'est l'un des rares pays africains qui n'a jamais été colonisé. D'où, la puissance symbolique que représente ce pays en Afrique.

Tableau 38 : Nature de colonialisme dans les pays d'Afrique Australe

Pays	Nature de colonialisme
Kenya	Colonialisme britannique
Rwanda	Colonialisme Allemand
Djibouti	Colonialisme français
Tanzanie	Colonialisme Allemand et Britannique
Burundi	Colonialisme Britannique, Français et Italien
Ouganda	Protectorat britannique

Annexe 2 : la géopolitique de l’Afrique de l’Est de et l’Afrique Australe

Afrique de l’Est

Djibouti

D’une Superficie de 23.200 km², avec une Population estimé à 906.112 dont 96% de musulmans et dont les langues officielles sont le français et l’arabe, les langues nationales sont le somali et l’afar. Ce pays tient une place prépondérante sur le plan stratégique sécuritaire et économique de par le fait qu’il contrôle le passage vers la mer rouge.

Aussi, le pays²⁴ est un centre névralgique de positionnement militaire et sécuritaire pour les pays occidentaux à leurs tête la France qui y maintient une base permanente de la légion étrangère une base navale et aérienne en plus de forces spéciales, comme les Etats Unis d’ailleurs qui y positionnent des forces spéciales et un système de survol par drones, les britanniques participent à cette présence militaire de manière minime liée à la présence américaine. Le but de cette massive présence sécuritaire s’est accru avec la situation en Somalie principalement après le retrait des forces onusiennes de ce pays et des forces américaines en en 1994-1995.

Ce qui a aussi renforcé les relations avec les pays occidentaux depuis le 11 septembre 2001. Des accords entre les deux parties ont permis à Djibouti d’accueillir, depuis 2002, une base militaire américaine (environ 2000 hommes). Le pays est devenu un point clé pour les Etats-Unis à double titre : la lutte contre le terrorisme et le déploiement de troupes pour d’éventuelles opérations dans le Golf. La lutte contre la piraterie a placé Djibouti au cœur du dispositif naval qui voit collaborer trois coalitions (UE, OTAN, Combined Maritime Force 151) ainsi que de nombreuses marines nationales. Les relations entre la République de Djibouti et le Japon se sont intensifiées ces dernières années. En avril 2008, Djibouti et le Japon ont conféré un caractère stratégique à leurs liens après le déploiement de Forces d’auto-défense du Japon à Djibouti dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime.

Djibouti suit de près l’évolution de la situation au Yémen, de par son contrôle du Golfe d’Aden et des intérêts économiques entre les deux pays et de la forte communauté de yéménites qui résident à Djibouti.

Djibouti est aussi un acteur important du dossier somalien. Ainsi il participa et collabora fortement à l’ensemble des négociations de 2000 à 2008 et qui mettront en place le gouvernement transitoire à Mogadiscio. Dans le même cadre Djibouti a accueilli la formation par la France d’un bataillon des forces de sécurité somaliennes en 2009 ; des policiers somaliens y ont été formés. Un bataillon djiboutien (environ 900 hommes) a été déployé au sein de la mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) en 2012.

Les relations avec l’Ethiopie se sont renforcées en raison du conflit éthio-érythréen (1998 - 2000), et du fait que l’Ethiopie qui n’a plus de façade maritime depuis l’indépendance de l’Erythrée en 1993, plus de 75 % de l’activité portuaire de Djibouti est à destination de l’Ethiopie. Les deux pays sont extrêmement dépendants en matière énergétique. L’interconnexion électrique a été inaugurée en octobre 2011, permettant à Djibouti de s’approvisionner directement de l’Ethiopie.

Cet état de chose a compliqué les relations avec l’Erythrée qui n’ont jamais été au beau fixe, la frontière entre les deux pays a connu plusieurs heurts mineurs dans les années 1990, les relations entre l’Erythrée et Djibouti se sont dégradées en 2008, lorsque l’Erythrée a déployé ses troupes dans la zone contestée du Doumeira, Ras Doumeira, et l’île Jazira Doumeira, situés en territoire djiboutien. Ce qui a conduit à des affrontements armés du 10 au 13 juin 2008 et à la mort d’une cinquantaine de soldats djiboutiens et d’une centaine de soldats érythréens.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a promulgué la résolution 1862 le 14 janvier 2009 qui a condamné l’acte militaire conduit par l’Erythrée contre Djibouti et exigea le retrait érythréen ainsi que la coopération d’Asmara avec Djibouti. Le Secrétaire général des Nations unies et l’Union africaine en vue du règlement du conflit entre les deux pays. Par la suite le Qatar s’est proposé comme médiateur entre les deux pays depuis le 11 avril 2010. La médiation a connu une première avancée le 28 mai 2010 ce qui a donné lieu au retrait des troupes érythréennes de Ras Doumeira et l’envoi d’observateurs militaires qataris à la frontière. Néanmoins, la médiation a très peu progressé depuis.

Pays central et stratégique pour la sécurité des passages des flux commerciaux maritimes, ce pays ne représente pas de force économique ou politique intrinsèque. Son importance réside seulement dans son positionnement géostratégique et géographique. De ce fait, étant aussi francophone et totalement sous le joug de Paris, Djibouti reste un pays loin de réaliser une véritable transition démocratique, chose qui ne gêne nullement l’occident qui se maintient dans l’espace et qui participe à la pérennisation de cette situation de mal gouvernance à Djibouti, laquelle est dans l’intérêt de la sécurité et des visées occidentales.

Djibouti est membre de la Ligue arabe, de l’Organisation de la Conférence Islamique, de l’Union Africaine et de l’Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), dont le siège est à Djibouti. Les relations sont confiantes avec les pays arabes, principalement avec le Maroc, l’Egypte et l’Arabie Saoudite. Djibouti est considéré comme un pays ami du Maroc et n’ayant jamais reconnu la pseudo RASD. Il dispose d’une représentation diplomatique à Rabat la seule d’ailleurs au Maghreb.²⁵

L'ambassade du Maroc au Caire est chargée aussi de Djibouti, avec des rapports sereins mais sans grands intérêts économiques ou autres, chose qui doit être revue du moment que l'un des souhaits de Djibouti est d'être un relais pour les produits marocains en Afrique de l'Est selon les dires de l'ex et défunt ambassadeur M. Ali Abdi à Rabat en 2012. Dans ce sens Djibouti reste un élément important dans la stratégie marocaine en Afrique pour tout rapport à la question du Sahara.

Sur le plan interne le pays souffre de problème de mauvaise gouvernance avec des courants islamistes assez importants et des interventions principalement du Qatar et de la France. « En avril 1999, M. Ismail Omar Guelleh remporte l'élection présidentielle et succède à Hassan Gouled, au pouvoir depuis l'indépendance en 1977 ». La coalition gouvernementale est formée autour de l'Union pour la Majorité Présidentielle. En raison du mode de scrutin ; majoritaire à un tour, l'opposition, avec 37% des voix, n'obtient aucun siège lors des élections législatives de janvier 2003 et dénonce des fraudes. Seul candidat à sa propre succession après le refus de l'opposition de participer au scrutin, le président Guelleh est réélu le 8 avril 2005, avec un taux de participation annoncé de 72 %. La Constitution Djiboutienne est révisée en avril 2010, notamment afin de permettre au Président sortant de briguer un troisième mandat successif. Le 8 avril 2011, le Président Ismael Omar Guelleh est réélu au terme d'élections toujours boycottées par l'opposition. Celle-ci accepte toutefois de participer aux élections législatives de février 2013 pour la première fois depuis dix ans. Le scrutin est cependant entaché d'incidents. L'opposition dénonce depuis lors les résultats des scrutins annoncés par le gouvernement en place.

L'Ethiopie

Pays connu pour sa pauvreté et l'indigence de sa population, l'Ethiopie a une superficie de 1 104 300 km², avec une population estimée à 93,8 millions, dont les langues officielles sont l'amharique, l'anglais, l'arabe, en plus de deux langues régionales officielles le tigrinya et l'oromigna et des langues courantes : amharique, anglais, arabe, oromo, tigrinya, somali, gurage, sidamo, hadiyya, suivant une composition ethnique des plus remarquable : Oromo 34,5%, Amhara 26,9%, Somali 6,2%, Tigré 6,1%, Sidama 4%, Gurage 2,5%, Welayta 2,3%, Hadiyya 1,7%, Afar 1,7%, Gamo 1,5%, Gedeo 1,3%, autres 11,3%. Et plusieurs religions ; Orthodoxes 43,5%, Musulmans 33,9%, Protestants 18,6%, Animistes (religions traditionnelles) 2,6%, Catholiques 0,7%, autres 0,7%. L'Ethiopie se targue de recevoir un nombre important de réfugiés sur son territoire : 425 000 soit le deuxième pays d'accueil en Afrique derrière le Kenya. De ces faits, l'Ethiopie est une mosaïque sociale et ethnique assez fragile de par la situation interne et de par son entourage instable et les contradictions de son voisinage.

Au niveau de sa politique interne le changement a été notable en 1974 avec la chute de la Monarchie et de l'empereur Haïlé Sélassié I^{er} (1930 - 1974) sous les coups de ce qui va être la dictature marxiste du colonel Mengistu (régime du Derg). Ce dernier va connaître à son tour la chute en 1991, sous les coups du Front Démocratique et Révolutionnaire du peuple Ethiope (EPRDF), qui regroupait divers mouvements d'opposition armée, notamment le Front de Libération du peuple du Tigré (FLPT), dirigé par Meles Zenawi et allié à la rébellion indépendantiste du Front populaire de Libération de l'Erythrée (FPLE dirigé par Issayas Afeworki, actuel Président érythréen) et qui sont aujourd'hui en total désaccord après la sécession de l'Erythrée.

Meles Zenawi est devenu Président du gouvernement de transition, puis Premier ministre de l'Ethiopie en août 1995. Il stabilisa le pays avec une certaine démarche autoritaire (en exemple l'arrestation de membres de l'opposition et de journalistes sur le fondement de la loi antiterroriste votée en juillet 2009) et en a fait un Etat fédéral avec l'adoption de la Constitution de 1994 qui établit neuf régions sur une base ethnique. Une situation qui pourrait fragiliser le pays mais qui pour l'instant donne lieu à une certaine paix interne, en garantissant le droit à la différence et une forme de sentiment d'autonomie.

Meles Zenawi a été réélu en 2000, 2005 et 2010 à la faveur des victoires du Front Démocratique et Révolutionnaire du peuple Ethiope (EPRDF) aux élections législatives. L'ensemble de ces élections est entaché d'irrégularité et marqué par une contestation des résultats par l'opposition du moment que le parti gouvernant remportant 99% des sièges au Conseil des représentants des peuples (la chambre basse éthiopienne).

Dans un élan de pragmatisme Meles Zenawi, afin de garder le leadership historique africain, a cherché à sortir son pays de l'extrême pauvreté. Il a lancé des réformes structurelles pour attirer les investisseurs et un programme ambitieux de développement, le Plan de croissance et de transformation 2010-2015 (Growth and Transformation Plan 2010-2015). Mais malgré une forte croissance, l'inflation et la pauvreté persistent dans le pays ce qui suscite le mécontentement de la population, notamment en zone rurale.²⁶

En contradiction avec la situation économique de faiblesse, l'Ethiopie s'est toujours faite le porte-parole actif de l'Afrique sur la scène internationale : représentant de l'Afrique au G8 et au G20 en tant que Président du New partnership for Africa's development (NEPAD) ; porte-parole du continent lors des négociations climatiques (notamment lors de la Conférence de Copenhague de décembre 2009) ; implication dans les dossiers soudanais et somalien et membre de l'IGAD, dont elle exerce la présidence depuis 2008, ainsi que du COMESA (Marché commun d'Afrique orientale et australe).

Meles Zenawi est décédé en août 2012 et sa succession s'est déroulée dans le calme sous le contrôle de l'imposante machine du Front Démocratique et Révolutionnaire du peuple Ethiope (EPRDF). Hailemariam Desalegn, ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères a été nommé Premier Ministre en septembre 2012 après un vote au Parlement. Il est également devenu nouveau Président de l'EPRDF.

Sur le plan extérieur et comme cité précédemment l'Ethiopie se considère comme le porte-parole du continent africain, ce qui ne l'éloigne pas des conflits avec ses voisins et des mésententes avec certains pays africains.

L'Erythrée est considéré comme l'ennemi « héréditaire » de l'Ethiopie.²⁷ Les tensions persistent entre les deux pays autour des délimitations des frontières en plus de contradictions liées aux stratégies militaires, visions politiques, questions de nationalité et d'identité qui se sont accrues pendant les années 1990. Les accrochages frontaliers ont mené à une détérioration des relations.

Ces tensions ont débouché sur un conflit meurtrier (1998 – 2000) ayant fait près de 80 000 victimes. La médiation de l'Organisation de l'Union africaine, soutenue par le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Union européenne, a abouti à la signature des accords d'Alger sur la cessation des hostilités le 18 juin 2000 puis d'un accord de paix le 12 décembre 2000 : mise en place d'une opération de maintien de la paix, la MINUEE (Mission des Nations unies en Ethiopie et en Erythrée) ; délimitation de la frontière par une commission arbitrale (la Commission frontalière Erythrée-Ethiopie), dont les décisions ont été rendues le 13 avril 2002.

La Somalie : le conflit éternel

Les relations d'Addis Abeba avec la Somalie sont très compliquées, depuis le XVI^e siècle des rivalités ont envenimé les relations entre les deux pays du moment que chacun avait peur de l'hégémonie de l'autre, principalement le projet de la Grande Somalie, qui cherche à dominer l'Ogaden, ce qui a donné lieu aux heurts de 1977-1978.

Aujourd'hui la Somalie représente un espace d'instabilité chronique pour l'Ethiopie. Ce qui a poussé Addis Abeba à être de toutes les médiations et manœuvres de gestion du conflit somalien, en soutenant le processus de transition somalien de 2004, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD – Intergovernmental Authority on Development). En décembre 2006, l'Ethiopie est intervenue militairement en Somalie pour en finir avec le régime des tribunaux islamiques, pour permettre au Gouvernement fédéral de transition de s'installer dans la capitale.

En novembre 2011, l'armée éthiopienne s'est à nouveau déployée en Somalie, pour combattre les milices islamistes d'Al Shabab. Depuis janvier 2014, les troupes éthiopiennes sont intégrées à la force d'intervention de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). L'AMISOM a lancé une nouvelle offensive en mars 2014 ayant permis de reprendre de nouveaux territoire à Al Shabab. Du fait de son rôle en Somalie, l'Ethiopie craint de possibles attaques terroristes de la milice Al Shabab sur son territoire.

Le Soudan

L'Ethiopie, avec l'Afrique du Sud, s'est beaucoup investie dans le conflit entre le Nord et le Sud, comme elle s'est investie dans le conflit du Darfour.

L'Ethiopie a mobilisé près de 2 600 soldats au Darfour dans le cadre de la Mission des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour (MINUAD) ainsi que 3 900 soldats à Abeyie à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud dans le cadre de la Force Intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abeyie (FISNUA).

Avec le début, en décembre 2013, de la crise traversée par le Soudan du Sud, l'Ethiopie s'est engagée dans la médiation conduite par l'IGAD à Addis Abeba.

L'Ethiopie a développé de manière importante ses échanges avec le Soudan et son port stratégique Port Soudan pour diversifier son accès à la mer et ne pas rester tributaire de Djibouti.

L'Egypte et les eaux du Nil

En 2010 - 2011, l'Ethiopie, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et le Rwanda et le Burundi ont signé un accord-cadre de coopération sur la gestion des eaux du Nil. Signé sans l'Egypte et le Soudan, cet accord-cadre ne reconnaît pas les accords existants, favorables à l'Egypte de 1929, ce qui a provoqué des tensions diplomatiques entre l'Ethiopie et l'Egypte, gênée par le programme éthiopien de construction de barrages hydroélectriques sur le Nil.

Avec le Maroc l'Ethiopie a des relations politiques loin d'être chaleureuses dans le temps, ayant reconnu la pseudo RASD le 24 février 1979, l'Ethiopie joue un rôle important dans l'affaire du Sahara, de par le fait qu'elle procure une certaine légitimité aux différentes positions concernant l'affaire nationale. Un intérêt particulier doit être en ce sens donné à ce pays avec qui le Maroc ne peut se permettre une forme d'inimitié.

L'Ouganda²⁸

D'une superficie de 236 860 km² et 34,9 millions d'habitants, la République d'Ouganda est un petit pays africains avec de grandes ambitions politiques, conforté par le rôle que joue son Président Yoweri Museveni, en Afrique centrale, de l'Est et Australe. Régime populiste sous le contrôle total du président, l'Ouganda ne diffère guère des pays

africains anciennement liés au block de l'Est et qui se retrouve une nouvelle jeunesse en conservant les mêmes acteurs du pouvoir tout en redevenant plus libéraux.

Le grand problème de l'Ouganda est la LRA Lord's Resistance Army.²⁹ La (LRA), groupe rebelle d'une extrême violence apparu en 1988 dans le nord de l'Ouganda, et chassée du territoire ougandais. Elle se disperse sur ses frontières (nord-est de la RDC, Soudan du Sud puis nord-est de la RCA). Devant l'intransigeance de son chef Joseph Kony toute la région souffre d'une instabilité chronique et cyclique.

L'Ouganda est intervenu à plusieurs reprises dans la région des Grands Lacs (soutien au Front Patriotique Rwandais en 1990-94 puis à Laurent-Désiré Kabila en 1996-1997, occupation de l'Ituri de 1998 à 2003). Les relations entre Kigali et Kampala ont longtemps été fluctuantes. L'Ouganda est aussi un acteur important pour le Congo démocratique RDC, principalement en termes d'insécurité de l'ensemble de la région du moment que l'Ouganda soutenait la rébellion du M23 qui a déstabilisé l'Est de la RDC jusqu'en 2013. Elles se sont à nouveau normalisées mais l'exploitation du pétrole du lac Albert reste un grand problème devant toute normalisation des relations entre les deux pays.

L'Ouganda soutient militairement le régime du président sud-soudanais Salva Kiir depuis que celui-ci fait face à une rébellion interne, comme elle a soutenu le séparatisme de ce Sud de Khartoum. Comme elle participe avec 7.000 hommes en Somalie dans le cadre de l'opération de l'Union africaine (AMISOM) contre le mouvement terroriste des Shabab.

L'Ouganda a reconnu la pseudo RASD, le 6 septembre 1979.

La Tanzanie

Connu pour sa stabilité et sa cohésion, la Tanzanie est née de l'Union du Tanganyika et de l'archipel de Zanzibar en 1964, son histoire est directement liée à l'action de Julius Nyerere, chef de l'Etat de 1963 à 1985. La Tanzanie a rompu avec le régime du parti unique en 1992. Et depuis le Parti de la Révolution (Chama Cha Mapinduzi), au pouvoir depuis l'indépendance a remporté toutes les élections : Benjamin Mkapa a été élu Président en 1995 et 2000 ; M. Jakaya Kikwete, Ministre des Affaires étrangères depuis 1995, lui a succédé le 14 décembre 2005 avec 80% des suffrages.

Jakaya Kikwete a été réélu en octobre 2010 pour un second et dernier mandat (limite constitutionnelle), avec un score inférieur à celui de 2005 (60 %). Le Président Kikwete s'est attaché à promouvoir la modernisation économique du pays et à encourager un renouvellement de sa classe politique en donnant plus d'espace aux questions du genre et aux jeunes, ce qui fait du Parlement tanzanien l'un des plus actifs en Afrique. L'un des objectifs de cette présidence est de préserver le consensus national sur

la laïcité, le rejet de l'ethnicité dans un espace connu pour ses troubles sociopolitiques. Les élections présidentielles de 2015 constituent le principal enjeu de politique intérieure.

Néanmoins beaucoup de défis restent à surmonter pour la Tanzanie : la révision de la constitution, projet lancé en 2011. La situation de Zanzibar est toujours délicate par rapport à la révision du statut de l'archipel au sein de l'Union avec la Tanzanie, l'indépendance de l'archipel est toujours d'actualité.

En politique extérieure La diplomatie tanzanienne se montre active sur certains grands dossiers. En 2008, la Tanzanie a ainsi exercé une présidence de l'Union Africaine active, pragmatique et discrète. Elle a favorisé les sorties de crise là où elles étaient possibles : crise politique au Kenya ; tensions rwando-congolaises ; expédition réussie à Anjouan aux Comores contre le colonel Bacar ; dialogue inter-burundais ; soutien à la mise en place de la force hybride ONU-UA (MINUAD) au Darfour à laquelle participe un contingent tanzanien depuis 2009. Elle reste encore très active en République démocratique du Congo où elle a participé à la résolution du conflit en depuis 1999, Dar es Salam a accueilli de nombreuses rencontres entre les Chefs d'Etat parties au conflit ; la Tanzanie est un membre actif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) du moment qu'elle subit les contrecoups des conflits dans la région. En 2009, le gouvernement tanzanien a fait un geste exceptionnel en accordant la nationalité tanzanienne à 182 000 réfugiés qui avaient fui le Burundi en 1972. Comme il a intervenu à Madagascar et au Zimbabwe.

La Tanzanie a joué un rôle majeur de médiateur dans la crise burundaise : elle a contribué à convaincre les rébellions armées de rallier le processus de transition. Outre son implication politique, elle a récemment envoyé un contingent militaire pour constituer la Brigade d'intervention de la MONUSCO (printemps 2013).

La Tanzanie accueille enfin le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, dont le siège est à Arusha (jusqu'au 31 décembre 2014, date de la fin des travaux du Tribunal).

Concernant la Somalie et depuis l'intensification des attaques de pirates somaliens au large de ses côtes (menaçant les explorations pétrolières et gazières au large de ses côtes et le tourisme à Zanzibar), la Tanzanie a pris conscience de sa vulnérabilité.

Le Kenya

Le Kenya, leader historique en Afrique et pays stable depuis son indépendance en 1963, exemple en matière de transition démocratique, le Kenya instaura en 1992, le multipartisme et lors des élections présidentielles de 2002, l'ancien Président Moi, qui avait dirigé le pays depuis 1978, a accepté la victoire du candidat de l'opposition Mwai Kibaki.

Cinq ans après, ce dernier se représentait aux élections présidentielles du 27 décembre 2007, s'appuyant sur un solide bilan économique et politique. Dans un contexte général remarquablement favorable, l'année 2007 avait néanmoins vu une pause dans les réformes et une certaine érosion du soutien politique et populaire accordé au Président sortant. L'insatisfaction populaire, accompagnée de la division du camp présidentiel, a permis à Raila Odinga, ancien allié du Président puis opposant, de se présenter comme une alternative à partir de septembre 2007. Ces élections ont été le début d'une longue crise politique et sociale. Des violences ont alors éclaté dans l'ensemble du pays entre ethnies Kikuyu, Kalenjin et Luo, menant le pays au bord de la guerre civile et faisant plus de 1 330 morts et 600 000 déplacés.

La médiation de Kofi Annan a abouti, le 28 février 2008, à un partage du pouvoir et à la mise en place d'un gouvernement de coalition : Mwai Kibaki est devenu Président ; un poste de Premier ministre a été créé et confié à Raila Odinga. Le Kenya est secoué depuis septembre 2013 par une vague d'attentats terroristes organisés par les somaliens d'Al Shabab dans les banlieues de Nairobi et sur la côte.

En politique extérieure le Kenya est membre fondateur de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) avec la Tanzanie et l'Ouganda. Le Kenya a joué un rôle moteur dans les différentes étapes de l'intégration de cette organisation intergouvernementale.

La Somalie reste le dossier le plus important de la diplomatie et de la sécurité du Kenya touché dans sa chaire et dans son territoire par les relents et l'impact du terrorisme d'Al Shabab, le Kenya s'est engagé militairement, depuis la mi-octobre 2011, dans le Sud de la Somalie afin d'assurer la paix et la sécurité à sa frontière et de protéger l'économie du pays.

Cette offensive kenyane a contribué à affaiblir Al Shabab, au même titre que l'intervention éthiopienne et l'action conjointe de l'AMISOM (mission de l'Union africaine en Somalie) et de l'armée somalienne.

En septembre 2012, les troupes kenyanes ont pris le port de Kismaayo, principale source d'approvisionnement de la milice Al Shabab.

Enfin, le Kenya, fortement touché par la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique (4,3 millions de Kenyans en situation d'insécurité alimentaire), accueille également 593 000 réfugiés dont 513 000 somaliens.

L'île Maurice

Avec une superficie de 1865km² et plus de 1,3 million d'habitants, la république de Maurice est dotée d'un régime parlementaire. Kailash Purryag est chef de l'Etat depuis le 23 juillet 2012.

Le Premier Ministre sortant, Navin Ramgoolam, a remporté (41 élus sur 62) les législatives du 5 mai 2010. Sa coalition « l'Alliance de l'avenir » (autour du Parti travailliste et du MSM) a battu celle de Paul Bérenger (Mouvement militant mauricien - MMM) ; ce dernier reconnu la RASD.

En mars 2012, Anerood Jugnauth a démissionné de la Présidence de la République, rompant l'alliance Parti travailliste-MSM pour rejoindre l'opposition aux côtés de Paul Bérenger (MMM), en prévision des prochains scrutins électoraux. Les prochaines législatives sont prévues en 2015.

Après un intérim assuré par la Vice-présidente, Mme Ohsan-Bellepeau, M. Kailash Purryag, ancien président de l'Assemblée Nationale, a été élu à la présidence de la République et a pris ses fonctions le 21 juillet 2012.

Maurice tient à son image de modèle économique et politique dans l'Océan indien. Sa diplomatie active lui a permis de jouer un rôle international sans rapport avec sa taille.

Sa politique étrangère est fondée sur une diplomatie commerciale multilatérale active, et sur ses relations avec les partenaires traditionnels : Inde, France, Royaume Uni, Etats Unis et Chine. Maurice est membre du COMESA, de la SADC (1995) et de l'Union Africaine.

Le Soudan

Ce pays connaît une situation d'instabilité chronique vu les séparatismes qui le guette et qui y sont effectives et vu les agendas endogènes et exogènes qui y sont en activité ce qui en fait une poudrière africaine en contradiction avec ses potentialités d'être un pays stratégique en termes de sécurité alimentaire au niveau du continent. Ce pays aussi étant ami et en totale affinité avec le Maroc il est éventuellement appelé à jouer un rôle leader dans la politique marocaine en Afrique de l'Est.

Afrique Australe :

L'Afrique du Sud

Avec une superficie de plus de 1,220 million de km², l'Afrique du sud occupe une place géopolitique notable dans cet espace géographique. L'Afrique du Sud représente plus de 35 % du PIB du continent africain, 75 % des grandes sociétés africaines sont sud-africaines. Grâce à son poids politique, économique et géostratégique, l'Afrique du Sud est membre du G20.

La réussite de ce pays dans le passage d'une société d'apartheid à une société unifiée et le rôle de Mandela et d'autres acteurs dans la phase de la transition démocratique et l'édification d'une nouvelle société, ont donné également à l'Afrique du Sud un poids supplémentaire dans le monde entier. Néanmoins, l'hégémonie sur les voisins, la violence, la pauvreté, le sida, le chômage, la répression des grèves des mineurs, altèrent l'image du pays le plus puissant de l'Afrique.

L'ANC, le parti majoritaire connu, depuis « la retraite politique de Mandela », une guerre intestinale entre plusieurs fractions, une guerre qui a poussé Julius Malema, l'ex président de la ligue de jeunesse de l'ANC et opposant acharné du président Jacob Zuma, à mener une campagne contre les ratés de l'Afrique du Sud postapartheid.

L'Afrique du Sud adopte un régime parlementaire dont la particularité est que les fonctions de chef du gouvernement et de chef de l'État se confondent sous le titre de président de la République d'Afrique du Sud. Le Président est élu par le Parlement pour 5 ans. Le Parlement est composé de deux chambres.

Le Royaume du Lesotho

La superficie de Lesotho est de 30.355 km², et le nombre de la population ne dépasse pas 2 074 000 habitants. Après de nouvelles élections contestées en 2007, la médiation de la SADC et du Conseil des Eglises chrétiennes du Lesotho a permis un accord entre majorité et opposition pour une révision de la loi électorale. Les élections de mai 2012 ont entraîné la première alternance démocratique et pacifique de l'histoire du pays. L'opposition s'est imposée dans les villes. Thomas Thabane, chef de la « All Basotho Convention » (ABC) est devenu le premier ministre. Thabane dirige une coalition avec quatre autres formations, notamment le « Lesotho Congress for Democracy » (LCD) et le « Basotho National Party » (BNP).

Les tensions entre les deux principaux partenaires de la coalition au pouvoir, la All Basotho Convention (ABC) du Premier Ministre et « le Lesotho Congress for Democracy » (LCD) du Vice-Premier Ministre Mestsing, ont conduit le chef du gouvernement à suspendre le 10 juin 2014 le Parlement.

La crise s'est aggravée le 30 août avec le désarmement de la police par l'armée, proche du vice-Premier Ministre, et la fuite du Premier Ministre Thabane en Afrique du Sud. Ce dernier a pu regagner le Lesotho le 2 septembre, dans le cadre d'une feuille de route négociée entre les partis de la coalition au pouvoir sous l'égide de la SADC, qui prévoit la réouverture du Parlement.

Le Royaume du Lesotho cherche à améliorer son image, via l'Afrique du Sud qui domine la politique extérieure du Lesotho. Ces rapports se caractérisent par une forte dépendance économique du Lesotho, liée à l'enclavement géographique du pays, à son appartenance à la SACU, à la présence de 40 000 mineurs Basothos dans les mines sud-africaines. Depuis 2010 l'Afrique du Sud a renforcé le contrôle de ses frontières pour prévenir le trafic illicite.

Le Royaume du Swaziland

Le Royaume du Swaziland est un pays de 17364km, enclavé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, le Swaziland est une monarchie que dirige le roi Mswati III depuis avril 1986. Une constitution est entrée en vigueur en février 2006. Le Roi garde un large contrôle sur les institutions. Les partis politiques n'étant pas reconnus, les candidats ont dû se présenter à titre individuel pour les élections de 2008 et 2013. Des intérêts syndicaux, entre Le syndicat le SFTU proche de la COSATU sud-africaine, pousse l'Afrique du Sud à protéger le régime en Swaziland, tout en plaidant en faveur d'un processus de démocratisation.

Membre de la SACU et de la SADC, le Swaziland s'inscrit dans la dynamique d'intégration régionale.

La Namibie

La Namibie reste largement tributaire de son ex-métropole, la proximité géographique renforce cette dépendance. La Namibie continue de fonctionner comme une périphérie de l'Afrique du Sud, malgré le fait qu'elle possède un régime politique différent de cette dernière.

La Namibie avec une superficie de 824.270 km² constitue un prolongement de l'Afrique du Sud vers le Nord. La population est de : 2 259 393 habitants.

La Namibie a normalisé ses relations de voisinage au sein de l'Afrique australe, même si des différends frontaliers demeurent avec l'Afrique du Sud (gestion du fleuve Orange) et le Botswana (gestion des ressources en eau du fleuve Okavango). La Namibie a soutenu Kabila lors de la seconde guerre du Congo (1998–2003) et a signé en avril 1999 un pacte de défense mutuel avec l'Angola, le Zimbabwe et la RDC. La Namibie tendrait à resserrer plus particulièrement ses liens avec l'Angola, pour contrebalancer la domination sud-africaine au sein de la SADC.

La Namibie préside depuis août 2013 l'organe politique, de défense et de sécurité de la SADC. Elle est impliquée dans la sortie de crise à Madagascar, notamment en faveur de l'acceptation des résultats par le camp Ravalomanana et du processus enclenché depuis l'élection du Président, Héry Rajaonarimampianina, en décembre 2013.

La Namibie affiche une politique contre les grandes puissances occidentales surtout l'intervention militaire occidentale de 2011 en Libye, elle soutient le Polisario. Parallèlement la Namibie plaide pour la levée du blocus américain à Cuba, elle dénonce les ingérences étrangères en Afrique, notamment les sanctions occidentales à l'encontre du Président Mugabe, ancien frère d'armes de la SWAPO.

La Namibie développe ses relations avec de nombreux Etats non occidentaux, en particulier avec les BRICS.

La SWAPO, forte de sa légitimité historique, reste le parti le plus puissant depuis l'indépendance. Les partis d'opposition sont faibles et divisés, repliés sur des niches ethniques ou régionales, à l'exception du rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP) issu d'une scission de la SWAPO.

Le congrès de la SWAPO (29 novembre - 2 décembre 2012) a désigné Hage Geingob, qui incarne l'aile modérée de la SWAPO, Premier Ministre. Geingob était le candidat de la SWAPO aux élections générales du 28 novembre 2014, et qui a succédé au Président Pohamba, qui termine son dernier mandat. D'origine damara, Geingob devient le premier chef de l'Etat namibien non issu de l'ethnie majoritaire Ovambo. Toutefois la Swapo est secouée par des querelles de courants.

L'Angola

Le conflit interne en Angola, qui a duré près de 27 ans et les conflits dans le sud-ouest africain ont placé l'Angola au centre d'un conflit régional entre les deux puissances mondiales. Cela a eu pour conséquence d'entraîner le pays dans les enjeux de politique régionale et internationale.

Parmi ces enjeux régionaux, il faut évoquer le fait que l'Angola, depuis son indépendance en 1975, a joué un rôle remarquable pour l'indépendance de la Namibie, la fin de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, la stabilisation de la République du Congo et celle de la République démocratique du Congo.

Il s'agit donc d'un rôle à dimension essentiellement politique, diplomatique et militaire et depuis l'avènement de la paix ce rôle englobe la sphère économique et commerciale et gagne une vocation de plus en plus continentale voire internationale.

Ainsi, l'Angola a été élu par deux fois comme membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et joue un rôle très actif au niveau des organisations régionales. Sa diplomatie est très active dans la recherche de solutions négociées, en particulier dans les pays de la région des Grands Lacs mais aussi en Guinée-Bissau, au Soudan et en République Centrafricaine. Depuis peu de temps, l'Angola restaure sa relation avec le Maroc malgré sa reconnaissance de la RASD. Une délégation de haut niveau a visité le Maroc en mois de mai 2014 et des relations spéciales existent entre le parti au pouvoir et certain partis de gauches marocains.

Grâce à sa production pétrolière l'Angola entretient des relations étroites avec le Portugal et le Brésil et les îles du couloir atlantique dans le cadre de la Communauté des pays de Langue Portugaise, la CPLP et des PALOP, Pays Africains de Langue Portugaise, qui regroupe les cinq pays lusophones d'Afrique (Angola, Cap-Vert, Mozambique, Guinée-Bissau et São Tomé-et-Principe).

Le Botswana

Le Botswana est considéré dans le monde comme un modèle de réussite en matière de développement. C'est un petit pays enclavé qui compte 1,9 millions d'habitants. Le Botswana a fait une mutation, en accédant au statut de pays à revenu intermédiaire et en prenant place parmi les économies les plus dynamiques du monde avec un taux de croissance annuel moyen de près de 9 %.

Le processus démocratique est respecté par l'ensemble des partis politiques ; des élections libres et justes ont été organisées périodiquement tout en respectant la constitution. Le champ politique est dominé par le BDP (Botswana Democratic Party) qui est au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1966. Les élections du 24 octobre 2014 constituent toutefois un avertissement pour le parti au pouvoir. Si le scrutin majoritaire uninominal à un tour et une bonne implantation rurale lui ont permis de remporté 37 des 57 sièges en lice sur une opposition divisée, son score (46 %) est pour la première fois inférieur à la somme des suffrages de l'opposition constituée de coalition « Umbrella for Democratic Change » (UDC, 30 %, 17 sièges), soutenue par les syndicats, et « Botswana Congress Party » (BPC, 20 %, 3 sièges). Le régime souffre d'une usure du pouvoir. Le Président Khama entame son dernier mandat (2014 – 2019) face à une opposition renforcée, et la perspective d'une alternance à l'horizon 2019 ne peut donc plus être écartée.

Le système parlementaire est basé sur l'Assemblée Nationale et une « House of Chiefs » de 35 membres aux pouvoirs consultatifs.

La diplomatie botswanaise entretient des liens étroits avec le monde occidental ; les pays de la région, notamment l'Afrique du Sud, qui a vivement réagi au projet, un temps envisagé, d'accueillir à Gaborone une base militaire américaine d'Africom. Néanmoins, le Botswana entretient d'étroites relations avec l'Afrique du Sud, pour des

raisons historiques, géographiques (enclavement) et économiques (dépendance industrielle, énergétique).

Le poids du voisin sud-africain a incité Gaborone à s'impliquer dans l'intégration régionale, et à accueillir sur son territoire le siège de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC). Parallèlement, le Botswana a renforcé ses liens avec les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Russie).

Sur le plan régional et continental, le Botswana s'écarte peu du consensus au sein de la SADC ou de l'Union Africaine.

Le Mozambique

Avec une superficie de 799.380 km² et une population de 25,8 millions d'habitants, le Mozambique est connu comme un pays lusophone. En s'appuyant sur sa légitimité historique Le FRELIMO a obtenu la majorité à l'assemblée qui lui permettrait de réformer seul la constitution. Les autres partis arrivent loin du FRELIMO comme le RENAMO ou le Mouvement Démocratique du Mozambique, né d'une sécession avec la Renamo en 2009.

Les élections générales et provinciales ont eu lieu le 15 octobre 2014 et Filipe Nyusi, le candidat du FRELIMO a été élu président et le FRELIMO a conservé sa majorité parlementaire.

Le Mozambique privilégie l'action dans le cadre de l'Union Africaine, sans chercher à y occuper des positions d'influence.

Mais l'ancien Président Joaquim Chissano est désigné depuis 2014 comme « Envoyé spécial de l'UA au Sahara Occidental ». C'était le prix à payer pour que le Mozambique valorise son positionnement géostratégique en Afrique Australe. Ses relations avec l'Afrique du Sud restent essentielles, mais leur importance relative diminue malgré les relations des partis frères ANC et FRELIMO.

Vu ses liens historiques, le Portugal occupe une place importante au Mozambique. Parallèlement la présence de la Chine en Mozambique est très importante du moment qu'elle avait noué des liens privilégiés avec le FRELIMO dès l'époque de la guerre de libération.

La Zambie

Ce pays de 14 millions d'habitants a connu depuis 2011 une dynamique politique de changement, un processus de consultation nationale sur la constitution est en cours ; ainsi le parti « Patriotic Front » mène une campagne basée sur la révision de la Constitution de 1996. Le champ politique est composé de plusieurs partis comme le « Mouvement pour la Démocratie Multipartite » (MMD), qui occupe la première place suivi de « Patriotic Front » (PF) et « l'United Party for National Development » (UPND). Le

Patriotic Front dispose dans les dernières élections déroulées en 2013, 75 sièges sur 158. Mais en assurant le soutien d'une quinzaine de transfuges d'autres partis, il a constitué la majorité absolue à l'Assemblée.

Le principal parti d'opposition, le MMD, compte 50 députés. « L'United Party for National Development » (UPND), compte 29 députés. Des petits partis et des indépendants se répartissent les 4 autres sièges. L'ancien parti unique, l'UNIP, n'est plus représenté.

La Zambie, pays enclavé connu pour sa stabilité, est entouré de pays de situation instable, ce qui l'implique dans la sécurité de la sous-région et qui explique la contribution de la Zambie dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU avec 216 éléments jusqu'en janvier 2013, dont 157 policiers au sein de la Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD).

La Zambie est membre de la SADC, de l'UA et du Marché Commun de l'Afrique de l'Est de l'Afrique Australe, (COMESA, qui a son siège à Lusaka).

La Zambie entretient des liens politiques et économiques étroits avec l'Afrique du Sud premier investisseur dans le pays, la Chine est fort présente aussi dans le domaine minier. Des relations particulières lient la Zambie au Zimbabwe, le Président Sata affiche une proximité personnelle et idéologique avec le Président zimbabwéen Robert Mugabe.

Le Zimbabwe

Avec une superficie de 390757km² et 12,9millions d'habitants, le Zimbabwe est un pays de l'Afrique Australe où l'Afrique du Sud occupe la première place comme principal client et fournisseur ce qui explique pourquoi l'Afrique du Sud joue depuis 2008 l'avocat du président Robert MUGABE.

A la suite des violences et des élections frauduleuses de 2008, la Communauté de développement d'Afrique Australe (SADC) a imposé un accord politique et un gouvernement d'Union nationale. C'est également dans ce cadre qu'une nouvelle constitution plus libérale (développement des compétences du parlement, système électoral, commission indépendante, charte des droits, restriction des pouvoirs présidentiels), a été adoptée par référendum en mars 2013.

Des élections générales ont pu se dérouler sans violence, le 31 Juillet 2013, sous le contrôle des missions d'observations déployées par la SADC et l'Union Africaine. Bien qu'entachée de fraudes, la large victoire du Président Mugabe et de son parti la ZANU-PF reflète la complexité du changement politique en Zimbabwe.

La vie politique est dominée par l'affrontement public pour la succession du Président Mugabe (90 ans), convoitée par la vice-présidente Joice Mujuru, et le Ministre de la justice Emmerson Mnangagwa, voire l'épouse du chef de l'Etat Grace Mugabe.

La diplomatie zimbabwéenne a deux fondements principaux : la solidarité avec les frères d'armes, notamment les anciens membres de la Ligne de Front, qui se retrouvent au sein de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe (SADC), et l'opposition aux pays qui ont pris des sanctions à l'encontre du Zimbabwe en 2001. Le Zimbabwe entretient des relations étroites avec ses anciens alliés de La Ligne de Front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie).

L'Afrique du Sud a joué un rôle majeur dans la crise qui a secoué le Zimbabwe ; elle a été désignée, par la SADC, dès mars 2007, en qualité de « facilitateur » de dialogue entre les partis zimbabwéens. La mission a été confiée au Président Mbeki jusqu'en novembre 2009, puis le Président Zuma a désigné trois de ses proches conseillers pour assurer le suivi. Cette médiation s'est achevée avec les élections de juillet 2013. L'Afrique du Sud a salué la victoire de Robert Mugabe, qualifiant l'élection de réussie et pacifique, exprimant la volonté du peuple. L'Afrique du Sud souhaite contribuer à la reconstruction du pays, afin de maîtriser les flux migratoires en provenance du Zimbabwe, 1,5 millions de Zimbabwéens se seraient établis en Afrique du Sud.

Le Président Mugabe vient d'accéder à la Présidence de la SADC lors de son dernier sommet les 17 et 18 Août 2014 à Victoria Falls. Cette élection constitue pour lui une reconnaissance régionale importante.

Le Zimbabwe entretient de relations privilégiées avec la Chine, qui a soutenu la ZANU durant la guerre contre le régime d'Ian Smith. Mais la Chine reste méfiante vis-à-vis de la politique de Mugabe ; ce qui explique les résultats décevants de la visite du Président Mugabe en Chine (24 – 28 août 2014) en matière d'aide et d'investissements.

Madagascar

Les crises politiques se sont succédé à Madagascar (1972, 1991-92, 2001-2002 ou 2009). En 2009, sous la pression de la rue et de l'armée le président Marc Ravalomanana s'enfuit en exil et Andry Rajoelina prend le pouvoir. L'ensemble de la communauté internationale condamne ce changement de régime et plusieurs organisations régionales suspendent Madagascar, notamment l'Union Africaine (UA), la Communauté de développement d'Afrique Australe (SADC) ou l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Une mission de médiation est confiée par la SADC et l'UA à l'ancien président mozambicain, Joaquim Chissano. Une Feuille de route est signée, le 17 septembre 2011, par les principales formations politiques malgaches. Elle réforme les institutions de la « Transition » et vise à la tenue d'élections crédibles, avec l'aide de la Communauté internationale. En mars 2012, une Commission électorale nationale indépendante est mise en place (CENI) et une loi d'amnistie est adoptée en avril.

Parallèlement à ce processus, la SADC obtient fin 2012/début 2013 des deux principaux protagonistes de la crise un engagement à ne se pas se présenter aux élections présidentielles – formule dite du "ni-ni" qui crée les conditions d'élections crédibles, dans un climat apaisé.

Fin octobre et fin décembre 2013 se déroulent, dans le calme, les élections présidentielles et législatives. L'ensemble des missions d'observation électorale des organisations régionales et internationales, présentes sur la Grande Ile, saluent la bonne tenue des scrutins.

Le 17 janvier 2014, la Cour électorale spéciale de Madagascar proclame Hery Rajaonarimampianina vainqueur, par 53,5% des voix, sur son rival Jean-Louis Robinson.

Hery Rajaonarimampianina est officiellement investi président de la République de Madagascar le 25 janvier 2014. Le 11 avril 2014, M. Roger Kolo a été nommé Premier ministre et le gouvernement a été formé le 18 avril.

La diplomatie malgache était axée principalement sur l'entretien de bonnes relations avec les pays voisins et les instances internationales. Le gouvernement malgache essaye d'équilibrer ses relations notamment avec l'Afrique du Sud et les pays asiatiques. Ce processus électoral a permis à Madagascar de clore la période de crise politique ouverte en 2009. Et l'Union africaine a d'ores et déjà réintégré le pays au sein de ses instances (le 27 janvier 2014).

L'Union Européenne a décidé en mai 2014 de lever les mesures restrictives adoptées en 2010.

Le Malawi

Un pays de 118,484km² de superficie et plus de 16 millions d'habitants se trouve dans une région instable. Le Malawi connaît ses premières élections générales libres en mai 1994, remportées par l'United Democratic Front (UDF) de Bakili Muluzi, le président Muluzi est réélu le 5 juin 1999.

Ne pouvant se représenter pour un troisième mandat, il fait élire Bingu WA MUTHARIKA à la présidence de l'UDF. Ce dernier emporte les élections de mai 2004 dans des conditions difficiles (35% des voix). Après son élection, le Président Mutharika s'attèle aux réformes nécessaires.

Empêché par décision de la Commission électorale malawite de participer aux élections présidentielles du 19 mai 2009, Bakili Muluzi fait alliance pour les élections générales avec l'ancien parti unique et soutient John Tembo, candidat du MCP. Le président MUTHARIKA est néanmoins largement réélu avec 66% des suffrages exprimés. John Tembo (31% des voix) refuse de reconnaître les résultats et dépose un recours. Le DPP remporte la majorité absolue au Parlement (114 sièges sur 193).

Un gouvernement largement renouvelé est formé. L'opposition est affaiblie : le MCP souffre de divisions (le décès brutal, en Afrique du Sud en septembre 2009, d'Ishmael Chafukira, rival de John Tembo, suscite des interrogations), l'UDF se cherche un nouveau leader. Le régime du président Mutharika est critiqué pour sa dérive autoritaire et pour ses dépenses somptuaires, alors que la population reste dans la pauvreté.

Le 5 avril 2012, le Président Mutharika succombe subitement à une crise cardiaque. Son entourage tente de cacher le décès pour faciliter une prise de pouvoir inconstitutionnelle du frère du Président. Toutefois, c'est finalement la Vice-présidente Joyce Banda qui est investie, conformément à la constitution, le 7 avril 2012. La nouvelle Présidente rétablit les relations dégradées, avec le reste du Monde. Elle prend des mesures courageuses pour redresser l'économie. La Présidente choisit aussi le renforcement de la démocratie au Malawi (en rupture avec une tradition d'autoritarisme et de culte de la personnalité). Elle fait abroger des lois limitant les libertés d'expression, la liberté de la presse, et la pénalisation de l'homosexualité.

La tentative de coup de 2012 a fait l'objet d'enquête et de poursuite : le 6 Mars 2013, la Présidence rend public le rapport de la Commission d'enquête sur les circonstances du décès du Président Mutharika et les événements qui ont précédé l'investiture de Mme Banda.

Un scandale de corruption, dit « Cashgate » portant sur des détournements de fonds publics d'au moins 30 M\$ éclate à l'occasion de la tentative d'assassinat du Directeur du Trésor en Septembre 2013 entache l'image de la Présidente Joyce Banda, malgré la prise de mesures fermes, (enquêtes, démission de son cabinet, révocation de deux ministres (Justice, finance).

Le 20 Mai 2014, le déroulement des élections générales au Malawi sont marquées par des incidents violents liés à la désorganisation du scrutin et aux soupçons de manipulation des élections. Le 24 mai, la présidente Joyce Banda annule l'élection présidentielle, invoquant des irrégularités dont son adversaire serait responsable. Alors que les résultats du scrutin sont contestés par plusieurs partis politiques, la haute cour de Blantyre annonce un recomptage des voix avant d'ordonner, quelques heures plus tard à la commission électorales du Malawi de rendre public les résultats. Le nouveau Président, Peter Mutharika, issu du parti (DPP) et frère de l'ancien Président, feu, Bingu Mutharika, a été investi en Juin 2014 après avoir remporté les élections présidentielles du 20 Mai 2014, avec 36, 4% des voix, contre 27, 8% pour L. Chakwera (MCP) et 20,2% seulement pour la Présidente sortante Joyce Banda (PP).

Le « Democratic Progressive Party » ne dispose que d'un quart des sièges au parlement mais jouera probablement des différents leviers pour rallier une partie de l'opposition, au pouvoir. Le nouveau Président a déclaré son intention de se démarquer du mandat de Bingu Mutharika, et d'éradiquer la corruption au Malawi. Après des élections émaillées d'incidents et de fraude, la réconciliation prendra du temps.

Le Malawi a normalisé ses relations extérieures avec ses voisins. Il a réglé un conflit perdure avec la Tanzanie au sujet des eaux du lac Malawi, "lac Nyassa" selon la Tanzanie. L'ancien Président mozambicain Joaquim Chissano, médiateur de la SADC pour la crise malgache et président du groupe des anciens chefs d'Etats de la SADC, conduit une médiation entre le Malawi et la Tanzanie au sujet de leur différend frontalier sur la ligne de partage du lac.

L' « African National Congress » (ANC) domine la vie politique depuis la fin de l'apartheid, à la tête d'une « alliance tripartite » composée avec le Parti communiste (SACP) et le principal syndicat de travailleurs du pays (COSATU). Mais le massacre des mineurs grévistes de la mine de platine de Marikana en aout 2012 ont joué un rôle dans la dégradation de l'image de l'ANC. Parallèlement l'ANC est accusé de monopoliser tous les pouvoirs politiques et économiques.

Les partis de l'opposition ne représentent aucune force majeure comme la « Democratic Alliance » (DA), formation des blancs anglo-saxons dirigée par le maire du Cap, Helen Zille, est le premier parti d'opposition. Il a obtenu aux élections de 2009, 16,7% des voix. Il a remporté, pour la première fois, la province du Cap Occidental. Le « Congress of the People » et le (COPE), a obtenu 7,4% aux élections de 2009. A l'heure actuelle, (novembre 2014) le parlement connut une impasse, le vice-président et ex syndicaliste Cyril. Ramaphosa entame des entretiens avec les partis politiques pour mettre fin à l'impasse au niveau du parlement ; les parlementaires du « Parti pour la liberté économique » ont appelé à la démission du Président Zuma.

Un autre parti, « L'Alliance démocratique », a déposé une motion visant à faire démissionner Zuma, qui est empêtré dans une série de scandales. Les regards se tournent sur son adjoint, Cyril Ramaphosa, qui commence à apparaître comme la seule personne capable de sortir l'Afrique du Sud de sa plus grande crise politique depuis la fin de l'apartheid, il y a deux décennies, et pourra succéder à Zuma en tant que future Président de l'Afrique du Sud.

Annexe 3 : la démographie de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est

Pays	Population En millions 2014	Taux de Pop urbaine 2014	Superficie (en km2)	Densité de la population (nbre d'hab/Km2)
Angola	22	43	1.246.700	17
Botswana	2	57	582.000	4
Burundi	10	12	27.834	396
Djibouti	0,9	77	23.200	38
Érythrée	6	22	117.600	63
Éthiopie	96	19	1.104.300	94
Kenya	45	25	580.367	78
Lesotho	2	27	30.355	68
Madagascar	23	34	587.041	39
Malawi	16	16	118.484	174
Maurice	1	40	2.040	639
Mozambique	26	32	801.590	
Namibie	2	46	824.268	3
Somalie	10	39	637.657	17
Afrique du Sud	53	64	1.221.037	44
Swaziland	1	21	17.364	73
Ouganda	38	16	241.550	188
Tanzanie	50	31	945.087	56
Zambie	15	40	752.612	20
Zimbabwe	14	33	390.757	37
Rwanda	12,3	27	26.338	477
Afrique Australe	182	61		
Afrique de l'Est	383	25		
Afrique du Nord	214	51		
Afrique centrale	139	44		
Afrique de l'Ouest	340	44		
Afrique	1.258	40		

Annexe 4 : Dépendance des exportations à l'égard des produits de base 2013

Indice de concentration des produits d'exportation ¹			Indice de diversification des produits d'exportation ²				
Afrique centrale	0,83	Afrique australe	0,16	Afrique centrale	0,82	Afrique australe	0,59
Centrafrique	0,36	Angola	0,97	Centrafrique	0,78	Angola	0,85
Cameroun	0,42	Botswana	0,79	Cameroun	0,69	Botswana	0,89
Congo	0,81	Lesotho	0,47	Congo	0,81	Lesotho	0,85
Guinée Equa	0,74	Madagascar	0,20	Guinée Equa	0,74	Madagascar	0,72
Gabon	0,75	Malawi	0,47	Gabon	0,83	Malawi	0,82
Sao-Tomé	0,65	Mozambique	0,26	Sao-Tomé	0,63	Mozambique	0,74
RDC	0,57	Namibie	0,26	RDC	0,84	Namibie	0,76
Tchad	0,92	Afrique du Sud	0,17	Tchad	0,81	Afrique du Sud	0,59
		Zambie	0,59			Zambie	0,82
		Zimbabwe	0,20			Zimbabwe	0,73
		Swaziland	0,22			Swaziland	0,70
Afrique de l'Est	0,14	Afrique de l'Ouest	0,57	Afrique de l'Est	0,65	Afrique de l'Ouest	0,70
Burundi	0,36	Benin	0,27	Burundi	0,71	Benin	0,77
Comores	0,53	Burkina Faso	0,53	Comores	0,77	Burkina Faso	0,82
Djibouti	0,19	Côte d'Ivoire	0,30	Djibouti	0,58	Côte d'Ivoire	0,67
Erythrée	0,39	Cape vert	0,47	Erythrée	0,75	Cape vert	0,74
Ethiopie	0,33	Gambie	0,25	Ethiopie	0,77	Gambie	0,75
Kenya	0,19	Ghana	0,39	Kenya	0,64	Ghana	0,74
Maurice	0,25	Guinée	0,49	Maurice	0,70	Guinée	0,79
Rwanda	0,36	Guinée-Bissau	0,94	Rwanda	0,83	Guinée-Bissau	0,77
Ouganda	0,18	Libéria	0,37	Ouganda	0,72	Libéria	0,78
Tanzanie	0,20	Mali	0,47	Tanzanie	0,74	Mali	0,82
Somalie	0,90	Niger	0,47	Somalie	0,78	Niger	0,84
Soudan	0,81	Nigéria	0,77	Soudan	0,79	Nigéria	0,80
Seychelles	0,49	Sénégal	0,19	Seychelles	0,83	Sénégal	0,71
		Sierra Leone	0,44			Sierra Leone	0,84
		Togo	0,18			Togo	0,72
Afrique du Nord	0,41			Afrique du Nord	0,61		
Algérie	0,54			Algérie	0,74		
Egypte	0,15			Egypte	0,52		
Libye	0,80			Libye	0,79		
Maroc	0,16			Maroc	0,67		
Tunisie	0,15			Tunisie	0,49		
Mauritanie	0,48			Mauritanie	0,83		

¹L'indice de concentration des produits d'exportation (indice Hirschman sectoriel) mesure le degré de concentration des exportations d'un pays. Une valeur proche de 1 indique qu'une économie est plus dépendante des exportations d'un produit unique.

²L'indice de diversification des exportations mesure le degré dans lequel la structure du commerce d'un pays donné diffère de la moyenne mondiale. Il varie entre 0 et 1, plus l'indice tend vers 1, plus il y a une forte divergence à la moyenne mondiale.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : la démographie des sous-régions de l'Afrique, 2014.....	126
Tableau 2 : la démographie de l'Afrique Australe, 2014	127
Tableau 3 : la démographie de l'Afrique de l'Est, 2014	127
Tableau 4 : Nature de colonialisme dans les pays d'Afrique Australe	129
Tableau 5 : Nature de colonialisme dans les pays d'Afrique Australe	129
Tableau 6 : Composition des exportations des pays de l'Afrique (en pourcentage).....	20
Tableau 7 : les ressources naturelles en Afrique Subsaharienne, groupe de pays.....	21
Tableau 8 : PIB par habitant et taux de croissance 2000-2013 en Afrique.....	23
Tableau 9 : La destination des exportations des pays d'Afrique Australe, 2013(en %)	23
Tableau 10 : Les 10 principaux pays importateurs de produits en provenance de l'Afrique et du reste du monde 2013.....	24
Tableau 11 : Les plus importantes relations commerciales bilatérales entre les pays d'Afrique Australe en valeur et avec les trois principaux produits exportés, moyenne 2004-2006 en milliers de dollars.....	25
Tableau 12 : Répartition des exportations de la SADC en millions de dollars, moyenne entre 2000 et 2013.....	26
Tableau 13 : Exportations et importations des pays de la SADC avec l'Afrique en millions de dollars.....	27
Tableau 14 : la part des principaux produits exportés par les pays de l'Afrique Australe.....	28
Tableau 15 : Les représentations diplomatiques du Maroc en Afrique Australe et Afrique de l'Est.....	36
Tableau 16 : Les représentations diplomatiques des pays d'Afrique Australe au Maroc	37
Tableau 17 : Les représentations diplomatiques des pays de l'Afrique de l'Est au Maroc.....	37
Tableau 18 : Chronologie de la signature des accords et conventions entre le Maroc et l'Afrique Australe.....	38
Tableau 19 : Chronologie des commissions mixtes entre le Maroc et l'Afrique Austral.....	39
Tableau 20 : Chronologie de la signature des accords et conventions entre le Maroc et l'Afrique de l'Est.....	40
Tableau 21 : Visites et rencontres officielles.....	41
Tableau 22 : Coopération scientifique entre Maroc-Afrique australe et Afrique de l'Est.....	41
Tableau 23 : Coopération technique et sociale entre Maroc-Afrique australe et Afrique de l'Est.....	42
Tableau 24 : Position des pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est par rapport à la question d'intégrité territoriale du Maroc	43
Tableau 25 : Détails des produits marocains exportés vers la SADC en 2013 (en milliers de dollars)	45
Tableau 26 : Les 5 principaux clients du Maroc en Afrique de l'Est, 2013.....	53
Tableau 27 : Les 5 principaux fournisseurs du Maroc en Afrique de l'Est, 2013	55
Tableau 28 : Evolution des flux sortants par pays hôtes d'Afrique Subsaharienne (millions de dirhams)	56
Tableau 29 : Evolution du stock des investissements directs marocains à l'étranger par répartition géographique.....	58
Tableau 30 : Evolution du taux de croissance dans les pays d'Afrique Australe 2004-2014 en pourcentage	70
Tableau 31 : Critères de ciblage des pays prioritaires.....	73

Tableau 32 : Flux entrants d'investissement étranger direct 2000-2013 en millions de dollars	74
Tableau 33 : Indicateurs relatifs aux marchés boursiers de certains pays africains	85
Tableau 34 : Taux de croissance économique en pourcentage des pays d'Afrique de l'Est 2000-2013	92
Tableau 35 : Image et perceptions du Maroc en Afrique Australe	109
Tableau 36 : Image et perceptions du Maroc en Afrique de l'Est.....	110

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Afrique Australe	125
Figure 2 : Afrique de l'Est.....	125
Figure 3 : Evolution du taux de croissance régional 2000-2013 en pourcentage.....	15
Figure 4 : Part du PIB des sous-régions en Afrique (en %, 2013).....	16
Figure 5 : Part du PIB en Valeur des sous-régions en Afrique (en millions de dollars, 2013)	16
Figure 6 : les richesses naturelles de l'Afrique Australe	17
Figure 7 : Les principales richesses minières exploitées en Afrique Australe	18
Figure 8 : Les principales richesses minières exploitées en Afrique de l'Est	19
Figure 9 : répartition des importations de la SADC en pourcentage.....	27
Figure 10 : Evolution de la balance commerciale de l'Afrique de l'Est (en milliards de dollars)	29
Figure 11 : composition des exportations de l'Afrique de l'Est	31
Figure 12 : Principaux clients de l'Afrique de l'Est	32
Figure 13 : composition des importations de l'Afrique de l'Est.....	33
Figure 14 : Evolution de la part des principaux partenaires de l'Afrique de l'Est (2000-2012)	34
Figure 15 : la part des échanges commerciaux intra-africains dans le total des échanges de la sous régions, 2013	35
Figure 16 : Evolution des exportations marocaines vers l'Afrique Australe (En milliers de dollars).....	44
Figure 17 : Principaux produits marocains exportés vers l'Afrique Australe en 2013 (part en %).....	45
Figure 18 : Principaux partenaires commerciaux du Maroc en Afrique Australe	47
Figure 19 : Les importations marocaines en provenance de l'Afrique Australe (en milliers de dollars) 2000-2013	48
Figure 20 : Les principaux fournisseurs du Maroc en Afrique Australe (part en %).....	49
Figure 21 : Evolution des exportations et importations marocaines vers et depuis les pays d'Afrique Australe.....	50
Figure 22 : L'état de la balance commerciale du Maroc avec les pays de l'Afrique Australe	50
Figure 23 : L'Evolution des exportations marocaines vers l'Afrique de l'Est.....	51
Figure 24 : Principaux produits marocains exportés vers l'Afrique de l'Est en 2013 (part en %).....	51
Figure 25 : les nouveaux partenaires commerciaux du Maroc en Afrique de l'Est entre 2000 et 2012	52
Figure 26 : Les importations Marocaines en provenance de l'Afrique de l'Est.....	53
Figure 27 : Les principaux produits importés de l'Afrique de l'Est pour 2013 (part en %).....	54
Figure 28 : Evolution des principaux fournisseurs du Maroc en Afrique de l'Est.....	54
Figure 29 : Le réseau de la BMCE marocaine en Afrique	57
Figure 30 : Carte de la Namibie	77
Figure 31 : Taux de croissance économique en Angola 2000-2013	80
Figure 32 : Répartition du PIB de l'Afrique Australe en % du total de la richesse régionale.....	82
Figure 33 : La part de chaque secteur dans le PIB de l'Afrique du Sud (en %).....	82
Figure 34 : La part de l'Afrique du Sud dans les réserves mondiales des ressources minérales (en %).....	83
Figure 35 : Position géostratégique du Kenya	93
Figure 36 : Répartition sectorielle du PIB de l'économie kényane	94
Figure 37 : répartition sectorielle du PIB de l'économie Ethiopienne	97

Figure 38 : Position géostratégique de la Tanzanie	99
Figure 39 : Position géostratégique du Soudan	101
Figure 40 : Evolution du taux de croissance annuel moyen au Soudan, de 2000 à 2006.....	102
Figure 41 : Evolution du taux de croissance annuel moyen au Soudan, de 2007 à 2011.....	102

BIBLIOGRAPHIE

African Statistical Year Book, 2014.

Afri Commodities 53 Market's, 6 juin 2009

Africa Progress panel, rapport 2014, Agriculture, pêche et capitaux, comment financer les révolutions vertes et bleue de l'Afrique.

Africa progress panel, rapport 2014, Agriculture, pêche et capitaux, comment financer les révolutions vertes et bleue de l'Afrique.

Agence d'Addis-Abeba, « Cadrage des interventions Pays du groupe AFD », CIP Ethiopie 2010-2012.

BAD, Zambie, document de stratégie pays 2011-2015.

BAD, Angola, Document de stratégie pays 2014-2018.

BAD, Namibie, Document de stratégie pays 2014-2018.

BAD, Perspectives économiques en Afrique, Mozambique 2014, BAD, OCDE, PNUD, 2014.

BADER, C., La Namibie, 1997, Karthala.

BALANCS, J.L., et MICHEL, L., (sous la direction de), 1995, le Zimbabwe contemporain, Karthala.

BALANCS, J.L. et MICHEL, L., (sous la direction de.), 1995, le Zimbabwe contemporain, Karthala

Banque Mondiale, 2014, base de données.

BERTRAND Badie et al, « Les puissances d'hier et de demain, l'Etat du Monde 2014 », la découverte, Paris 2013.

BOUILLON, A., 1999, Immigration africaine en Afrique du Sud, Ifas-Karthala.

CEA, rapport 2014, marchés pionniers en Afrique. Un monde d'opportunités mais des perceptions erronées.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS. 2013.

CNUCED, 2010, le développement économique en Afrique, la coopération Sud-Sud : l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement.

CNUCED, 2014, base de données.

CNUCED, 2014, catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique.

CNUCED, le développement économique en Afrique, rapport 2013, commerce intra-africain : libérer le dynamisme du secteur privé.

Commission économique pour l'Afrique, 2011, « les ressources minérales et le développement de l'Afrique ».

Commission économique pour l'Afrique, 2012 « Les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord »

CONAC, G., DREUFUS, F. et al, L'Afrique du Sud en transition. Réconciliation et coopération en Afrique Australe, éd Economica.

CORNEVIN, M., 1979, l'apartheid : pouvoir et falsification historique, UNESCO.

Direction des études et des prévisions financières, Relations Maroc-Afrique, l'ambition d'une nouvelle frontière, septembre 2014, Ministère de l'économie et des finances.

Document de stratégie d'Intégration Régionale de l'Afrique Orientale 2011-2015. Banque Africaine de développement, Septembre 2011.

FMI, « Afrique Subsaharienne, reprise et nouveaux risques », 2011, Perspectives économiques régionales.

FMI, « Tanzania: The Story of an African Transition», 2009-2011.

PERROT C, PRUM, M. et VICOULON, T., (sous la dir.), 2009, L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma. La fin de la Nation Arc-en-ciel, L'Harmattan,

LAFARGUE, F., 2010, Faillite économique et dépendance politique : le Zimbabwe à l'agonie, revue questions internationales, n°41, janvier-février.

LOMME, R., 2009, « Les politiques de discrimination positive sont-elles un vecteur de développement en Afrique du Sud », in PERROT C, PRUM M et VICOULON T (sous la dir.), L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma. La fin de la Nation Arc-en-ciel. L'Harmattan, pp.43-73

M'BOKOLO, E., 2009, Médiations africaines : Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent, Ed l'Archipel.

Monde diplomatique, L'Indispensable Afrique, Bimestriel N° 108, Décembre 2009, janvier 2010.

Monde diplomatique, Le Grand débat sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud (Monde diplomatique, L'Indispensable Afrique, Bimestriel N° 108, Décembre 2009, janvier 2010.

Office de changes, 2014

OMC, 2008a, Statistiques du commerce international, Genève.

Regards, lettre d'information, n° 3 Mai 2013, Le Maroc à la conquête de l'Afrique.

Relations Maroc-Afrique : l'ambition d'une nouvelle frontière, septembre 2014, Direction des études et des prévisions financières, Ministère de l'économie et des finances.

SEMBOJA H, 2009, East African Economic Integration Base Case Economic Analysis, African Integration Review.

Thinking Africa. N°24. 2015.

unodc.org/ Rapport 2014.

NOTES DE REFERENCES

¹ Accord anglo-égyptien de 1929, accord égypto-soudanais de 1959.

² Le Swaziland possède une activité d'extraction d'amiante et d'importantes réserves du charbon sous exploités.

³ Trois séminaires ont été organisés à l'Université Al Alkawayn d'Ifrane en juillet 2002, juillet 2003 et juillet 2004, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et l'Institut sud-africain des Relations Internationales (SAIIA).

⁴ Médiations marocaines pour la résolution du conflit angolais et soutien au mouvement de libération.

⁵ Raffermissement des relations entre les deux pays sur le plan politique et économique

⁶ Le Swaziland possède une activité d'extraction d'amiante et d'importantes réserves du charbon sous exploités.

⁷ Le potentiel de croissance que représente l'alliance avec Bank of Africa, s'appuie sur l'établissement d'une forte présence sur les marchés financiers internationaux. Le Groupe BANK OF AFRICA, fondé en 1982 au Mali, est aujourd'hui présent dans 12 pays, à travers un réseau de banques commerciales et de sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain.

⁸ La BOA est présente au Mali, Bénin, BurkinaFasso, Cote d'Ivoire, RDC, Sénégal, Kenya, Tanzanie, Madagascar, Uganda, Niger. Deux Bank of Afrika sont cotées en bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan. Le groupe prévoit d'introduire d'autres BOA de l'UEMOA. Le groupe est leader aujourd'hui au Bénin et à Madagascar. Il est positionné parmi les banques de référence dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est, au Kenya, en Ouganda, Tanzanie et en Burundi.

⁹ C'est une société qui est présente dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des infrastructures énergétiques. Elle conçoit et réalise tous types d'installations électriques

¹⁰ Voir la Nation, Quotidien Djiboutien, 03 Novembre 2014

¹¹ Ce holding possède trois filiales à savoir Emtelec qui opère dans le domaine d'électrification Emteyco Industrie qui fabrique des pylônes pour lignes moyennes et hautes tensions, des pylônes GSM, mais aussi des charpentes métalliques et Aguilar & Salas Maroc qui opère dans la fabrication «d'échangeurs tubulaires thermiques

¹² Kofi Amoah in <http://www.herald.co.zw/afcon-host-nation-named/>

¹³ Ajout des auteurs

¹⁴ Le pays ambitionne de jouer le rôle du hub régional pour les pays enclavés à l'instar de Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Ce qui signifie la volonté manifeste de certains pays de la SACU de réduire leur dépendance maritime vis-à-vis de l'Afrique du Sud qui a servi d'exécutaire maritime pour ces pays jusqu'ici.

¹⁵ L'exemple des groupes économiques gérés par la fille du Président angolais Isabel dos Santos et ses désirs d'intérêts croissant hors Angola, Maroc et Portugal, sera une opportunité favorable à prospecter ce qui rendra les relations plus stratégiques et permettra plus de possibilités d'au moins une neutralité positive de Luanda.

¹⁶ Le pays produit des céréales (maïs, orge, sorgho, blé, teff et millet), des légumineuses (pois chiche, haricots), des oléagineuses (tournesol, carthame), du colza, du khat, du coton et de la canne à sucre.

¹⁷ A l'exception d'Addis-Abeba et de quelques autres agglomérations, les services d'assainissement n'existent pratiquement pas. 10% de la population éthiopienne dispose de services d'assainissement proprement dits, et 30% d'une eau de qualité, selon le ministère des ressources en eau (2002).

¹⁸ Le Soudan a découvert le pétrole dans les années 80. En août 1999, il a exporté son premier baril.

¹⁹ Une importante chute des revenus générés par le pétrole (baisse de 75% des recettes pétrolières) ainsi qu'une diminution de 20% de la population totale qui a entraîné une chute notable de la consommation privée.

²⁰ L'Afrique devrait être considérée dans l'itinéraire du diplomate marocain comme le couronnement d'une longue carrière d'apprentissage et pas son début. En effet, il faut faire en sorte que les diplomates affectés en Afrique et particulièrement dans les pays sensibles au regard de leurs relations avec le Maroc, soient des expérimentés et non pas des débutants.

²¹ Principalement en Angola et en Tanzanie et avec l'opposition en Afrique du Sud et en Namibie. Il faut aussi viser L'Alliance Démocratique en Afrique du Sud qui constitue depuis les élections de 2014 le premier parti d'opposition dans le pays. L'ANC et la Swapo subissent les conséquences d'un processus de recul.

²² L'action diplomatique marocaine en Afrique Australe doit prendre en considération les failles qui existent entre l'Afrique du Sud et l'Angola autour des intérêts géopolitiques des uns et des autres. L'Angola, qui veut devenir le leadership du monde lusophone et de l'Afrique atlantique, est concerné par la domination hégémonique de l'Afrique du Sud. Ce constat rend disjoints les positions autour des questions géopolitiques de la région.

²³ Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland, Mozambique, Malawi, Zimbabwe, Madagascar, Zambie, Botswana, Namibie, Angola.

²⁴ Le nom officiel : République de Djibouti, le chef de l'Etat : Ismail Omar GUELLEH (1999, 2005, 2011), le premier ministre : M. ABDOULKADER KAMIL MOHAMED.

²⁵ Le nouvel ambassadeur de la république de Djibouti à Rabat est M. Ibrahim Bileh Doualeh qui a présenté ses lettres de créances à SM le Roi le 17 octobre 2014.

²⁶ Plus récemment des tensions ont vu le jour entre le gouvernement et la communauté musulmane par crainte d'une contagion des « Printemps arabes ».

²⁷ Le FLPT et le Front populaire de Libération de l'Erythrée ont collaboré dans leur lutte contre le régime du Derg et les Ethiopiens ont accepté l'indépendance de l'Erythrée après la chute de Mengistu.

²⁸ L'Ouganda est membre de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs dont il a assuré la présidence de 2012 à 2013.

²⁹ Mouvement prophétique et politique c'est mélange de demandes sociales et religieuses chrétiennes et animistes. Les effectifs de la LRA sont aujourd'hui évalués à 300 combattants, dont la majorité ne serait plus ougandais.